

Association LOZERE HISTOIRE et GENEALOGIE

Notaire SERVANT de Prinsuéjols, cotes 3E9328, 9329, 9330, 9332 de 1679 à 1685, relevé par Claude Guerrier

Cotes	ph	date	actes	lieux	protagonistes	résumé succinct de l'acte	observations
3E9332	2681	17/04/1684	Testament	Prinsuejols (Usanges)	ALANCHE Antoinette	institue son fs aîné Durand BADUEL son H.U. et nomme comme curateur Durand ALANCHE son neveu	
3E9332	2682	17/04/1684	Quittance	Prinsuejols (Usanges)	ALANCHE Antoinette ALANCHE Durand	Antoinette ALANCHE reçoit 54l. de Durand ALANCHE son neveu, suite à accord entre ce dernier et + Jean BADUEL son oncle du 15/5/1668 par moi notaire	
3E9330	2597	4/12/1681	Obligation	Prinsuéjols Marchastel	ALANCHE Durand BOISSONNADE guillaume	Durand ALANCHE d'Usanges confesse devoir à Guillaume BOISSONNADE du moulin de Marchastel 22l. pour la vente d'une jument.	
3E9330	2353	24/04/1679	Obligation	Prinsuéjols (Usanges)	ALANCHE Durand ALANCHE Marie	Durand ALANCHE confesse devoir à sa sœur Marie ALANCHE 200l. pour la quittance ci-dessus	
3E9332	2722	22/05/1684	Arrentement		ALANCHE Georges	acte incertain	
3E9329	1838	14/06/1671	Vente	Le Buisson (Ressouche)	ALANCHE Georges BESSIERE Guillaume	Georges ALANCHE marié du lieu de Maison neuve vend à Guillaume BESSIERE un tronçon de champ pour 20l.	
3E9329	1723	13/01/1668	Inventaire	Prinsuéjols (Usanges)	ALANCHE Jean	inventaire des biens meubles laissé par + Jean ALANCHE, fait à la réquisition de Durand ALANCHE son fils aîné	
3E9329	1881	7/02/1672	Vente	Le Buisson (Ressouche)	ALANCHE Jean BESSIERE Guillaume	Jean ALANCHE donataire de Georges ALANCHE son père, ratifie le contrat de vente par moi notaire du 14/6/1671, d'un champ fait par le dit Georges en faveur de Guillaume BESSIERE pour 47l.	
3E9330	2566	28/06/1681	Obligation	Malbouzon Ste Colombe de Peyre	ALANCHE Marguerite RAMPAN François, bourgeois	Marguerite ALANCHE, vve d'Antoine ORLIAC confesse devoir à François RAMPAN de Les Fons une quantité de blé.	
3E9330	2353	24/04/1679	Quittance	Prinsuéjols (Usanges)	ALANCHE Marie ALANCHE Durand	Marie ALANCHE, fille de +Jean, confesse avoir reçu de Durand ALANCHE son frère aîné, 200l. Pour ses droits sur les biens de + Jean ALANCHE et d'Antoinette CHALLIER sa mère	
3E9328	1587	19/06/1662	Vente	Malbouzon	ALANCHE Pierre LIBOUREL Jean	Pierre ALANCHE vend à Jean LIBOUREL fils d'Antoine un pré pour la somme de 30l.	
3E9332	2879	16/05/1685	Quittance		ALDIN Jean GRAS Jeanne	Jean ALDIN de Prades en Rouergue et Jeanne GRAS, vve de Pierre RAMES de Caussanel en Rouergue ayant passé CM devant Me MERIGUIER (Prades) lequel CM leur étant préjudiciable ont décidé de le canceler. Les parties étant libres l'une et l'autre	signé ALDIN
3E9332	2882	17/05/1685	CM		ALDIN Jean GRAS Jeanne	Jean ALDIN de Prades en Rouergue d'une part et Jeann GRAS, vve de Jean RAMES de Caussanel par. De Pradesd'autre. La dite Jeanne GRAS s'est constituée dote de 900l.	présence de André GRAS curé de Marchastel

3E9330	2558	3/06/1681		Brion (Reyrac)	ALINC Jean MATHIEU Catherine	Jean ALINC s'est présenté devant la maison de Jean PELAT, laboureur,	
3E9332	2842	25/02/1685	Quittance		ALLANCHE Jeanne DALMAS Jean	Jeanne ALLANCHE de Malbouzon reçoit de Jean DALMAS 30l. Pour la couverture de sa maison	
3E9332	2784	31/08/1684	Testament	Marchastel (Rieutort)	ALLO Guillaume (Me)	à Catien NOAL son épse pension annuelle et habitation, à Marie ALLO sa nièce du Cher fa de Pierre 30l., à Guillaume SALGUE de Grandviola son neveu et fillieul 12l., institue Anne ALLO sa fa son H.U.	
3E9332	2786	31/08/1684	Ach	Marchastel (Rieutort) Nasbinals	ALLO Guillaume (Me) ALLO Pierre	Guillaume ALLO,vens à Pierre ALLO son frère du Cher un herbage sis au Cher pour 33l.	
3E9329	1847	29/06/1671	Quittance	Marchastel (Rieutort)	ALLO Guillaume, marchand MURET Anne	Guillaume ALLO, époux de Catin NOAL, reçoit d'Anne MURET, sa belle-mère, un traversin en plumes, 3 plats en étain, un chandelier suite à CM reçu par moi notaire.	
3E9330	2480	19/07/1680	Obligation	Nasbinals Ste Colombe de Peyre	ALVERNHAS Marguerite vve HOSTALIER Guillaume RAMPAN François, bourgeois	Marguerite ALVERNHAS du Baulès confesse devoir à François RAMPAN de las Fons 24l. 4s. Provenant de la vente de blé.	
3E9330	2363	27/05/1679	CM	Marchastel (Rieutort)	AMOUROUX Giral AMOUROUX Anne	Giral AMOUROUX fils de + Pierre et de Philippe CHARBONNIER d'une part et Anne AMOUROUX fille d'Antoinette d'autre part. La dite Anne AMOUROUX s'est constitué dot de tous ses biens, savoir : 400l., 2 robes, 2cotillons	
3E9330	2542	28/04/1681	Vente	Marchastel (Rieutort)	AMOUROUX Giral BOISSONNADE Jean, ISSARNY Pierre	Giral AMOUROUX vend à Jean BOISSONNADE et Pierre ISSARNY, beau-père et beau-fils, un pré pour la somme de 200l.	
3E9330	2450	7/05/1680	Vente	Marchastel (Rieutort)	AMOUROUX Giral FOURNIER Jean	Giral AMOUROUX vend à Jean FOURNIER un herbage pour la somme de 20l.	
3E9332	2656	14/01/1684	Déclaration	Rieutort	AMOUROUX Jean	gisant sur son lit reconnaît devoir à Estienne AMOUROUX 25 livres	
3E9330	2397	30/08/1679	Obligation	Marchastel (Rieutort)	AMOUROUX Jean ALLO Guillaume, marchand	Jean AMOUROUX confesse devoir à Guillaume ALLO 33l. Pour les droits de plus value d'un pré baillé au dit DALLO par Antoinette, Giral et Jean AMOUROUX	
3E9328	1549	12/06/1660	Obligation	Marchastel	AMOUROUX Jean ARNAUD Jean, capitaine	Jean AMOUROUX de Rieutort confesse devoir à Jean ARNAUD capitaine de Marchastel, 120l. D'un contrat d'hypothèque sur un pré reçu par Me BORELLY (Nasbinals)	
3E9329	1792	12/10/1670	Obligation	Marchastel Prinsuéjols	AMOUROUX Jean de SOLATGE Marguerite	Jean AMOUROUX de Rieutort confesse devoir à Marguerite de SOLATGE comtesse de Peyre 120l. Pour vrai et aimable prêt	

3E9332	2778	8/08/1684	Subrogation	Marchastel (Rieutort)	AMOUROUX Jean dit Brajou FOURNIER Jean	Jean AMOUROUX cède à Jean FOURNIER son beau-frère tous ses droits paternels et maternels Quittanceu'i pourrait avoir de + Jean AMOUROUX et + Louise GIBERT ses père et mère pour 40l.	
3E9328	1414	4/05/1656	Testament	Marchastel (Rieutort)	AMOUROUX Jeanne	à Catherine AMOUROUX sa sœur robe robe et cotillons, un chapeau, à marguerite BONNIOL sa couverture de laine pour les bons services reçus, institue Messire Jean de La Porte curé de Marchastel son H.U.	
3E9332	2871	7/05/1685	Prixf		ARMES Jean, Me Maçon PRUNIERE Jacques	Prixfait par Jean ARMES e Maçon d'Albaret le Bas pour travaux à la maison de Jacques PRUNIERE	signe PRUNIERE
3E9332	2844	3/03/1685	Obligation	Marchastel Malbouzon	ARNAUD Jean BESSIERE Jacques	Jean ARNAUD de Rieutort confesse devoir à Jacques BESSIERES 96l. pour l'achat de deux boeufs	
3E9332	2775	1/08/1684	Quittance	Prinsuéjols Marchastel	ARNAUD Jean Mre SALLES Jean, prêtre	Jean ARNAUD fs Pierre de Rieutort comme maître des droits de + Jeanne BONELLE (?) sa première épse, reçoit de Mre Jean SALTEL son oncle, aumonier de La Baume 450l. de la constitution faite à la dite BONELLE par le dit SALLES et sa sœur Antoinette SALLES (Me DALLE 2/6/1680	signé SALES
3E9332	2862	20/04/1685	Quittance	Marchastel Malbouzon	ARNAUD Jean BESSIERE Guillaume	Jean ARNAUD de Rieutort reçoit 27l. de Guillaume BESSIERE son beau-frère pour la valeur d'une vache constituée dans son CM avec Jeanne BESSIERE	
3E9328	1550	12/06/1660	Don	Marchastel	ARNAUD Jean, capitaine ROUSSIGNOL Jeanne	Jean ARNAUD fait donation à Jeanne ROUSSIGNOL son épse d'une obligation de 93l. Due par Jean CHARRIER dit Charbonnier de Marchastel	
3E9332	2803	20/11/1684	Quittance	Malbouzon Prinsuéjols	ASTRUC Giral et LIMANCHES Françoise MURET Jean et MICHEL Marie	Giral ASTRUC et Françoise LIMANCHES mariés reçoivent de Jean MURET et Marie MICHEL mariés de Trémouloux, 18l. Du leg fait par + MICHEL et Isabeau SAVOYE à + Jean MICHEL premier mari de Françoise LIMANCHES	
3E9332	2677	15/04/1694	Testament	Prinsuejols (Solatge)	AUVERGNAS Jeanne (écrit ALBERNHASSE)	à Jean CONORT son fs 100l., à Cécile CONORT sa fa 150l., institue Filipe CONORT sa fa ainée son H.U.	
3E9329	1947	6/04/1673	CM	Nasbinals Marchastel	AUVERGNAS Pierre (écrit ALBERNHASSE) AMOUROUX Jeanne	Pierre AUVERGNAS, de Montgros, fils de Jean et de + Françoise FRENAL d'une part et Jeanne AMOUROUX, de Rieutort, fille de Jean dit de Laurent et de Hélix TROCELLIER d'autre. Le dit Jean AMOUROUX à constitué à sa fille dot de 150l. plus une partie de sa maison,	
3E9332	2715	10/05/1684	Arrentement	Prinsuejols (Usanges)	BADUEL Durand CASTANIER Guillaume	Durand BADUEL assisté de Durand ALANCHE parrain et curateur, arrente à Guillaume CASTENIER : maison, grange, outillage,prés.....	
3E9332	2750	8/06/1684		Prinsuéjols (Usanges)	BADUEL Durand CASTANIER Guillaume, laboureur	inventaires des cabanes baillées par Durand BADUEL à Guillaume CASTANIER	

3E9328	1555	21/09/1660	Vente	Aumont	BAILLY Jean DALLO Antoine, bourgeois	Jean BAILLY fils à + Bertrand vend à Me Antoine DALLO un champ appelé "lou perheiol" pour la somme de 17l.	
3E9328	1556	21/09/1660	Vente	Aumont	BAILLY Jean POUGET Etienne, tailleur d'habits	Jean BAILLY fils vend à Etienne POUGET un champ pour la somme de 23l.	
3E9332	2781	15/08/1684	Obligation	La Fage Montx	BARDON Astruge OLIVIER Noé, marchand	Astruge BARDON vve de Jean COURTIOL confesse devoir à Noé OLIVIER 108l.	
3E9332	2834	16/02/1685	CM	La Fage Montx	BARDON Jean PRADIER Hélix	Jean BARDON de Grand Viala, fs de Jean et Marie COURTIOL d'une part et Hélix PRADIER de Ferluguet fa de François et de Catherine RAOUL d'autre. Jean BARDON père fait à son fs donation de la moitié de tous ses biens et Marie COURTIOL lui fait don de 190l. Les dits François PRADIER et Hélix RAOUL font à leur fa don de 425l. dont ils s'obligent solidairement avec Pierre RESCOSSIER, tailleur d'habits, leur beau-fils	
3E9332	2894	31/05/1685	Quittance	la Fage Montx (Grand Viala)	BARDON Jean PRADIER Hélix	Jean BARDON reçoit d'Hélix PRADIER son épse 117l. pour divers biens, qui viendront en déduction de la constitution de dot	cf 2834
3E9332	2792	9/10/1684	Testament	Malbouzon	BARLET Agnès épse de HOSTALIER Jacques	à Jean, questerie, Jeanne, Agnès, Marguerite et Catherine CHEYLARD son fs et ses fa de + Jean CHEYLARD à chacun 550l. (300 du chef paternel et 250 du chef maternel), à André, Pierre et Catherine HOSTALIER ses enfants de Jacques HOSTALIER à chacun 250l., institue Jacques HOSTALIER son époux son H.U. à charge de rendre l'héritage à l'un de ses trois enfants	
3E9329	1964	1/05/1673	Testament	Malbouzon	BARLET Anne	à Jeanne et Marguerite CHEYLARD ses filles à chacune vache et brebis, à Catherine CHEYLARD sa fille habitation et pension annuelle, institue Benoît CHEYLARD son époux à charge de rendre l'héritage à sa fille Philippe	
3E9332	2863	20/04/1685	Quittance	Prinsuéjols Malbouzon	BARLET Jean HOSTALLIER Jacques	Jean BARLET du Py reçoit 96l. de Jacques HOSTALLIER suite à contrat d'accord du 27/4/1680 reçu par moi notaire	signé BARLET

3E9329	1911	22/06/1672	CM	Malbouzon Prinsuéjols	BARLET Jean VALLAT Catherine	Jean BARLET fils de Jean et Hélix COURDESSE d'une part et Catherine VALLAT du Py, fille de + Jean VALLAT et d'Anne CHASTANG, procédant de Jacques VALLAT et de Mre Pierre VALLAT oncle, prêtre, d'autre; Le dit Jacques VALLAT ayeul rend à Catherine VALLAT l'héritité que lui a transmise + Jean VALLAT dans son T reçu par moi notaire et par ailleurs lui donne la moitié des biens qu'il s'est réservés dans le CM du dit + Jean VALLAT. De même le dit Jacques VALLAT donne 500l. à Isabel VALLAT et 300l. à Jeanne et Catherine VALLAT les filles de + Jean VALLAT; Jean BARLET et Hélix COURDESSE constitue à leur fils Jean la somme de 900l. et le dit Jean BARLET futur s'est constitué la somme de 700l.	signé BARLET, VALLAT
3E9329	1914	22/06/1672		Malbouzon Prinsuéjols	BARLET Jean VALLAT Jacques	inventaire des biens reçus par Jean BARLET de Jacques VALLAT et dont il se charge.	signé BARLET, VALLAT
3E9330	2443	27/04/1680	Quittance	Prinsuéjols Malbouzon	BARLET Jean HOSTALIER Jacques, laboureur	Jean BARLET du Py confesse avoir reçu de Jacques HOSTALIER son beau-frère l'entière constitution faite par Jean BARLET et Hélix CORDESSE ses père et mère et par Benoît CHEILAR son beau-frère dans son CM, soit la somme de 900l.	signé BARLET
3E9330	2443	27/04/1680	Obligation	Prinsuéjols Malbouzon	BARLET Jean HOSTALIER Jacques, laboureur	Jacques HOSTALIER confesse devoir à Jean BARLET 200l. comme solde de la quittance générale ci-dessus	
3E9330	2444	27/04/1680	Accord	Prinsuéjols Malbouzon	BARLET Jean HOSTALIER Jacques, laboureur	Jean BARLET du Py, par son CM avec Catherine VALAT a obtenu de Jean BARLET son père et de Benoit CHEILAR son beau-frère un pré sis à Malbouzon que les dits Jean BARLET et Benoît CHEILAR avait acquis de + Jean PRADIER pour 90l. Le dit Jacques HOSTALIER souhaite acheter ce pré, accord est trouvé avec Jean BARLET son beau-frère moyennant 90l. + les frais de lodz.	
3E9328	1572	3/05/1662	Testament	Prinsuéjols (Fineyrols)	BARLET Marie	à Jean SERVENT (?) son fils 150l., à Antoinette SERVENT sa fille 250l., à Antoinette SERVENT sa belle-sœur 10l., à Béatrice SERVENT sa tante un cotillon et une robe, institue Etienne SERVENT son époux son H.U. à charge de rendre l'héritité à l'un de ses enfants	cf : 1504
3E9330	2592	27/11/1681	CM	Brion Prinsuéjols	BARRES Guillaume PONS Catherine	Guillaume BARRES fils de Jean et de Leanne ABRIOL des Levades d'une part et Catherine PONS fille de Jean et de Perrine Huguet de Fineyrols d'autre. Les dits Jean PONS et Perrine HUGUET font donation à leur fille de tous leurs biens, se réservant une pension annuelle, jardin et habitation, de plus Perrine HUGUET constitue dot de 120l. de même Jean et autre Guillaume BARRES père et frère du fiancé lui constitue dot de 300l. De même Quittance étherie BARRES du Fau, tante du fiancée, lui donne 40l.	signé BARRES

3E9330	2498	5/11/1680	Testament	Malbouzon	BARRES Jean	institue Jeanne BESSIERE son épouse son H.U. à charge de rendre compte et de doter ses enfants : Guillaume, Jean, Jeanne, Cyrille, Antoinette et Catherine.	
3E9329	1923	5/02/1673	CM	Malbouzon	BARRES Jean BESSIERE Marguerite	Jean BARRES fils de Guillaume et de + Brangonne SAVOYE d'une part et Marguerite BESSIERE fille de Guillaume et Agnès PRUNIERES d'autre. Les dits Guillaume BESSIERE et Agnès PRUNIERES dotent leur fille de 500l.	
3E9330	2546	4/05/1681	Subrogation	Malbouzon Brion	BARRES Jean BARRES Quétherie	Jean BARRES fils à autre Jean subroge pour ses droits sur un pré Que Durand BARRES lui baille au dit lieu des Levades, Quétherie BARRES, vve de François ALMENHAS des Levades et sœur du dit Durand, pour les droits de Jean BARRES père du subrogeant par contrat reçu par Me CALCIAT (Nasbinals), moyennant la somme de 60l.	
3E9330	2365	30/05/1679	Vente	Malbouzon La Fage Montx	BARRES Jean CHALQUET Jean	Jean BARRES vend et subroge en ses droits Jacques CHALVET de Luxal en la vente faite par Durand BARRES d'un champ et d'un jardin par contrat de Me CALCIAT en 1678 pour 130l.	
3E9330	2606	15/01/1682	Obligation	Malbouzon	BARRES Jean et MAGOT Jean LIMANCHE Antoine	Jean BARRES et Jean MAGOT frères maternels confessent devoir à Antoine LIMANCHE fils de Jean pour la vente d'une paire de bœufs.	
3E9332	2919	12/07/1685	Quittance	Prinsuéjols	BARRES Pierre DALLE Jean, notaire FOURNIER Jean	Pierre BARRES de Finiérols reçoit de Me Jean DALLE de Ferluc 41l. 14sols et des fournitures et de Jean FOURNIER de Finiérols des fournitures.	signé DALLE, FOURNIER
3E9330	2393	10(?) / 08 / 1679	CM	Prinsuéjols	BARRES Pierre DELPRAT Jeanne	Pierre BARRES fils de Pierre et de Philippe ANDRIN de Finieyrols d'une part et Jeanne DELPRAT fille de Jean et d'Anne FOURNIER du Py d'autre. La dite Jeanne DELPRAT s'est constituée dot de tous ses biens.	signe : DELPRAT
3E9330	2504	25/11/1680	Quittance	Prinsuéjols (Fineyrols)	BARRES Pierre SAVOYE Pierre	Pierre BARRES confesse avoir reçu de Pierre SAVOYE 243l. suite à contrat de vente d'un pré par Me DALLE (le Cher)	
3E9329	1738	10/11/1669	Accord	Prinsuéjols Recoules d'Aubrac	BARTHELEMY Jacques VALLAT Guillaume	Pour éviter le procès en cours entre Jacques BARTHELEMY de Souleyrols, maître des biens dotaux de Quétrie VALLAT son épouse et Guillaume VALLAT de Escudiérette, frère de la dite Quétrie au sujet des biens apportés par celle-ci dans son CM tant des droits paternels de + Jean VALLAT son père que de la donation faite par Astruge QUINTARD sa mère, accord est trouvé entre les parties	
3E9328	1662	29/06/1662	Quittance	Javols	BASTIDE Louis BESSIERE Guillaume	Louis BASTIDE de l'Escurette, époux de Marguerite BESSIERE reçoit de Guillaume BESSIERE de Soulages, son beau-père, suite au CM reçu par Me DAUDE	

3E9332	2661	6/02/1684	Testament	Nasbinals (Montgros)	BATIFOL Jacques	à Jacques BATIFOL son père...l., à Jeanne TROCHON(?) sa mère 10l., 0 Jacques et Pierre ses fs 50l. chacun, à Jeanne sa fa 300l., institue sa femme Françoise GIRARD son H.U.
3E9330	2389	14/07/1679	Quittance	Marchastel	BEBIER Jean REMIZE Jean	Jean BEBIER du lieu de Leyssac (,) en Rouergue confesse avoir reçu de Jean REMIZE son neveu de Marchastel 15l, suite à une obligation de plus grande somme
3E9330	2596	30/11/1681	Obligation	Prinsuéjols (Trémouloux)	BEIRES Antoine MAUREL Antoine	Antoine BEIRES fils de Gibert confesse devoir à Antoine MAUREL 21l. pour la vente d'une vache
3E9329	1777	7/06/1670	Quittance	Prinsuéjols Le Buisson	BEIRES Gibert LAURENT Antoine	Gibert BEIRES de Trémouloux époux d'Antoinette LAURENT reçoit de'Antoine LAURENT son beau-frère, 36l., advenues du décès de son frère Etienne LAURENT
3E9328	1420	20/05/1656	Testament	Prinsuéjols (La Combe)	BEIRES Guillaume	à Antoine BEIRES son fils 60l., à Jean BEIRES son autre fils 30l., à Marie, Jeanne et Hélix ses filles 30l. chacune, institue Jeanne FOURNIER son épouse à charge de rendre l'hérédité à l'un de ses enfants
3E9328	1423	20/05/1656	Obligation	Prinsuéjols	BEIRES Guillaume RIGAL Jeanne	Guillaume BEIRES de La Combe confesse devoir à Jeanne RIGAL fille de Blaise RIGAL de Trémouloux 30l. Pour une vente de terre
3E9328	1593	10/05/1659	Accord	Prinsuéjols	BEIRES Jean BEIRES Catherine	feu Pierre BEIRES de Trémouloux dans son T à institué Jean BEIRE son fils son H.U. et fait à Catherine BEIRES sa fille leg de 300l., ses enfants de Marguerite BONNAFFE (?). La dite Catherine non satisfaite un accord de partage des biens de + Puierre BEIRES est trouvé entre le dit Jean BEIRES et Jean Du ROURE époux de Catherine BEIRES.
3E9329	1712	24/01/1670	Vente	Prinsuéjols	BEIRES Jean REMIZE Antoine	Jean BEIRES de Trémouloux vend à Me Antoine REMIZE d'Usanges des pièces de bois pour 30l.
3E9329	1763	5/05/1670		Prinsuéjols (Trémouloux)	BEIRES Jean SEGUIN Gaspar	Jean BEIRES vend à Gaspar SEGUIN un champ pour 72l.
3E9329	1776	8/06/1670	Quittance	Prinsuéjols (Trémouloux)	BEIRES Jean Antoine GRAS	Jean BEIRES être satisfait par Antoine GRAS du paiement des clauses d'arrentement
3E9328	1628	20/06/1659	Accord	Prinsuéjols (Trémouloux)	BEIRES Jean FOURNIER ALEXANDRE Antoine	accord est trouvé sur un un contrat de vente du 29/5/1659 de deux champs vendu par JeanBEIRES à + VIDAL et Antoine FOURNIER père et fils

3E9328	1418	29/05/1656	Vente	Prinsuéjols (Trémouloux)	BEIRES Jean FOURNIER VIDAL	Jean BEIRES vend à Vidal FOURNIER un champ dit de la Crozette et un autre champ pour 140l. laquelle somme a été utilisée à régler une obligation du dit BEIRES envers Antoine MORE bailli de la ville de Serverette	signé : FOURNIER, MORE En marge : note de 1660 mentionnant + Vidal FOURNIER et Antoine son fils
3E9328	1465	17/11/1656		Prinsuéjols Massillargues(30)	BEIRES Jean CASTANIER Jean et Catherine BEIRES	Jean BEIRES de Trémouloux devant à Jean CASTANIER et Catherine BEIRES mariés en Languedoc, la dite Catherine tante de Jean BEIRES, 24l. suite à accord reçu par Me DALMAS (Ferluc) et ne pouvant satisfaire au paiement, à baillé un champ	pages déchirées
3E9332	2728	24/05/1684	Quittance		BELMON Jacques CASTANIER Guillaume	Jacques BELMON de La Sout (?) en Rouergue reçoit de Guillaume CASTANIER d'Usange son beau-père 56l. Et 6 brebis de la dot faite à Marie CASTANIER sa femme dans son CM par moi notaire	
3E9330	2563	25/06/1681	CM	Gabriac - 12 Prinsuéjols	BELMON Jacques CASTANIER Marie	Jacques BELMON fils de + Jacques BELMON et de Jeanne DALOUZE de Gabriac (?) diocèse de Rodez, procédant de Pierre BELMON son frère et de Jean BELMON son cousin, d'une part et Marie CASTANIER fille de Guillaume et de Péronne ALBERNHAS d'Usanges d'autre. Le dit Guillaume CASTANIER constitue à sa fille dot de 750l, deux taureaux, une vache et son veau, 6 brebis.....et la dite Péronne ALBERNHAS lui donne 50l. Messire Etienne ALBERNHAS, prêtre de Nasbinals, donne à la fiancée sa nièce, 11l.	signé : BELMON, ALBERNHAS prêtre
3E9329	1816	1671	Accord	St Urcize - 15 Prinsuéjols	BEQUAL Jean VALLAT Jacques et Jean	Pour éviter procès entre Jean BEQUAL de la Roche Canillac, fils de Jean BEQUAL et d'Agnès VALLAT et Jacques et Jean VALLAT du Py, au sujet de la donation faite par Agnès VALLAT à son fils Jean BEQUAL (le 3/12/1658 par moi notaire) de tous ses droits à elle donnés par Jacques VALLAT, son frère, donataire des bien de + Marie CHAUVET mère de la dite Agnès	document incomplet cf 1821
3E9329	1821	1671	Accord	St Urcize - 15 Prinsuéjols	BEQUAL Jean VALLAT Jacques et Jean		suite de 1816
3E9329	1823	24/04/1671	CM	Brassac - 82 Rouergue	BERDIER Jean CARBON Florette	Jean BERDIER fils de + Jean BERDIER et de + Jeanne BERDIER d'une part et Florette CARBON fille de + François et de + Anne MAISTRE d'autre, fait à Marchastel	
3E9329	1774	4/06/1670	Don	Malbouzon	BERGER Jeanne	la dite Jeanne BERGER femme de Jean BESSIERE, hoste, dans son li, atteinte de maladie, fait donation au dit Jean BESSIERE de tous ses biens à charge d'annuler la dite donation si elle retrouve la santé.	

3E9332	2879	14/05/1685	Arrentement	Marchastel	BERGOUNHOX la Rose Pierre BOISSONNADE Guillaume	Guillaume BOISSONNADE du Moulin arrente à Pierre BERGOUNHOX Pierre, greffier du mandement de Marchastel, les pieces qu'il a à Rieutort conformément au précédent contrat avec Pierre ISSARNED pour 45l. par an	
3E9328	1612	6/05/1659	Quittance	Rouergue Prinsuéjols	BERNIER Etienne CHANTAL Guillaume	Etienne BERNIER époux de Jeanne CHANTAL reçoit de Guillaume CHANTAL son beau-frère de Soulages, 18l. 10sols de la constitution de dot faite à Jeanne CHANTAL dans son C.M.	
3E9332	2773	18/07/1684	Testament	Nasbinals (Rieutortet)	BERREZE Marguerite épse de	à Antoine VIGOUROUX le jeune, son fs, la somme de 400l., institue Antoine VIGOUROUX l'ainé son autre fs son H.U.	
3E9328	1672	12/12/1662		Marchastel	BERTRAND Pierre BERTRAND Gabriel	Me Pierre BERTRAND sachant son fils Gabriel, clerc tonsuré, vouloir se faire ordonner. Pour faire face à ses obligations de service, le dit Pierre BERTRAND constitue au dit Gabriel, sa vie durant une pension annuelle de 100l. + blé + un habit tous les deux ans....et s'engage à lui construire une maison, à charge pour le dit Gabriel qu'à son décès celle-ci revienne au constituant ou ses héritiers et renonce à ses droits paternels et maternels	signé BERTRAND
3E9330	2544	29/04/1681	Don	Le Buisson	BESSIERE Anne	Anne BESSIERE femme de Jean CAVALIER, dans son lit, en danger de mort, fait donation à messieurs prêtres de sa paroisse 3l. 15s., à Pierre BESSIERE, son père de la maison Neuve, 50l., à Isabeau ROUX sa mère 40l., à Jean CAVALIER son mari tous ses biens.	
3E9329	1963	29/04/1673	Quittance	Malbouzon Nasbinals	BESSIERE Guillaume RIEUTORT Jean	Guillaume BESSIERE fils et donataire de Pierre BESSIERE son père et époux de Marie BOISSONNADE, reçoit de Jean RIEUTORT de Rieutortet, son beau-frère, 33l, une robe.... De la constitution de dot faite par + Jean BOISSONNADE à la dite Marguerite sa fille dans son CM par Me VALANTIN	
3E9332	2690	24/04/1684	Obligation	Prinsuéjols	BESSIERE Guillaume CHARDENOUX Antoine	Guillaume BESSIERE d'Usanges confesse devoir à Antoine CHARDENOUX de Masseloup 84l.	signé BESSIERE
3E9329	1848	1/07/1672	Accord	Le Buisson (Ressouche)	BESSIERE Guillaume MURET (MOLIN) Germo	accord d'échange de terrains entre les deux parties	
3E9332	2744	1/06/1684	Testament	Malbouzon	BESSIERE Guillaume, laboureur	à Anne PRUNIERE sa femme pension, habits et habitation, à Pierre et Jacques ses fs 30l. chacun, à Jeanne, Antoinette et Margot ses fa 200l. chacune, aux enfants de + antoine BESSIERE son fs 30l. à se partager, à Jeanne BESSIERE epse d'Etienne SERVANT du Py, à autre Jeanne BESSIERE epse de Vidal PAREN de la Bastide, à Marguerite BESSIERE epse de Jean BARRES, à Jeanne BESSIERE epse de Guillaume BONNIOL de Rieutort 5s.en augment de dot, institue son fs ainé Jean BESSIERE son H.U.	

3E9332	2656	20/01/1684	Testament	Malbouzon	BESSIERE Jacques	à Pierre DALLE prieur du lieu 192 l., à Marguerite BOISSONNADE sa belle sœur sa laine et 3l., Marie Bessiere sa sœur 60l., à Jeanne BESSIERE epse de Jean HERNAUD de Rieutord 20 l., à Guilherme BESSIERE sa sœur epse de Jean SALTEL de Marvejol 20 l., à Filipe BESSIERE epse de Henry HASLOT 20l., à Marie BESSIERE fa Guillaume sa nièce 15 l., à Jeanne BESSIERE sa nièce et filleule 50l., à Guillaume BESSIERE son frère une vache, institue sonn frère Pierre BESSIERE son H.U.	
3E9330	2585	17/10/1681	Testament	Malbouzon	BESSIERE Jacques fils + Pierre	à Philippe BESSIERE femme de Henri CHARLAT de St Denis (?) 30l., à Quétherie BESSIERE femme de Jean SATTRE de Marvejols une quantité de blé, à Marie BESSIERE sa sœur une vache de 3 ans, à Jeanne BESSIERE une quantité de blé, à Jacques LIMANCHE son filieul, fils de Pierre, un agneau, à Jeanne BESSIERE sa filleule, fille de Guillaume, une vache, à marguerite BOISSONNADE sa belle-soeur 24l., à Jean BESSIERE fils de Guillaume 20l., institue Pierre BESSIERE son Frère son H.U.	
3E9332	2826	5/02/1685	Quittance	Malbouzon	BESSIERE Jean LIBOUREL Antoine	Jean BESSIERE Fs d'autre, reçoit d'Antoine LIBOUREL son beau-frère 16l. 10 sols pour la dote faite à Anne LIBOUREL sa sœur dans son CM reçu par moi notaire	
3E9330	2470	24/06/1680	CM	Malbouzon	BESSIERE Jean LIBOUREL Anne	Jean BESSIERE fils d'autre Jean BESSIERE Burel et de + Marguerite MAGOT d'une part et Anne LIBOUREL fille de Jean et de + Philippe LIMANCHE. Jean et Antoine LIBOUREL père et fils, le fils donataire du père, constituent dot à Anne LIBOUREL de 250l., 2 brebis.	mention de + Jean LIBOUREL parrain de la dite Anne cf : 2532
3E9329	1942	21/03/1672	Quittance	Malbouzon	BESSIERE Jean TOUZERY François	Jean BESSIERE fils de Guillaume reçoit de François TOUZERY son beau-père, 50l. De la constitution de dot faite à Jeanne TOUZERY sa fille	cf : 1927
3E9329	1927	9/02/1673	CM	Malbouzon	BESSIERE Jean TOUZERY Jeanne	Jean BESSIERE fils de Guillaume et d'Agnès PRUNIERES d'une part et Jeanne TOUZERY fille de François et Jeanne MARTIN d'autre. Le dit Guillaume BESSIERE donne à son fils la moitié de tous ses biens et la dite Agnès PRUNIERES sa mère, lui fait don de 300l. Par ailleurs les dits François TOUZERY et Jeanne MARTIN dotent leur fille de 700l., une vache, deux taureaux, 4 brebis..... Guillaume TOUZERY, oncle et parrain de la future lui donne une brebis. Pierre BESSIERES des Alatieux, oncle du futur lui donne une brebis.	cf : 1942
3E9330	2532	24/02/1681	Quittance	Malbouzon	BESSIERE Jean LIBOUREL Antoine	Jean BESSIERE fils d'autre Jean BESSIERE dit Barre, époux d'Anne LIBOUREL, confesse avoir reçu d'Antoine LIBOUREL, son beau-frère, 50l. suite au CM du dit Jean BESSIERE par moi notaire	cf : 2470

3E9330	2468	20/06/1680		Malbouzon Prinsuéjols	BESSIERE Jean SAVOYE Durand	Jean BESSIERE vieux, fils de Guillaume confesse tenir de Durand SAVOYE de Fineyrolsà titre précaire, une vache et son veau s'engageant à les nourrir et entretenir.	
3E9330	2351	23/04/1679	Quittance	Malbouzon	BESSIERE Jean TOUZERY François	Jean BESSIERE époux de Jeanne TOUZERY confesse avoir reçu de François TOUZERY son beau-père 700l., une vache, deux taureaux, deux robes..... Pour la constitution de dot faite à la dite Jeanne TOUZERY par François TOUZERY et pour une obligation de celui-ci envers son beau-fils	
3E9332	2827	5/02/1685	Quittance	Malbouzon	BESSIERE Jean, hoste SAVOYE Barthélémy	Jean BESSIERE reçoit de Barthélémy SAVOYE 22l.d'une Obl.	
3E9332	2709	5/05/1684	Quittance	Malbouzon	BESSIERE Jean, hoste BOISSONNADE Etienne	Jean BESSIERE reçoit d'Etienne BOISSONNADE son beau-fils 120l. Suite à son CM (cf 2649) avec Catherine BESSIERE	id 2649
3E9332	2926	4/08/1685	Quittance		BESSIERE Jean, hoste BOISSONNADE Etienne	Jean BESSIERE de Malbouzon reçoit d'Etienne BOISSONNADE son beau-fs 11l;	
3E9330	2420	15/01/1680	Quittance	Malbouzon Prinsuéjols	BESSIERE Jean, hoste GIBILIN Pierre	Jean BESSIERE confesse avoir reçu de Pierre GIBILIN du Py 20l.	
3E9330	2513	6/12/1680	Obligation	Malbouzon	BESSIERE Jean, vieux BESSIERE Pierre	Jean BESSIERE vieux, fils de Guillaume confesse devoir à Pierre BESSIERE fils d'autre son cousin 27l.	
3E9330	2520	27/12/1680	Quittance	Malbouzon La Fage Montx	BESSIERE Jeanne BESSIERE Jean	Jeanne BESSIERE fille de Pierre confesse avoir reçu de Jean BESSIERE fils de + Jacques des Allatieux son cousin et donataire de Pierre BESSIERE et Françoise SAINT JUERY ses oncles et tante, 40l. Qu'il se serait engagé à payer à la dite Jeanne dans le contrat de donation.	
3E9330	2520	28/12/1680	Quittance	Malbouzon La Fage Montx	BESSIERE Jeanne BOTHON	Jeanne BESSIERE vve de Jean DELCROS confesse avoir reçu de BOTHON jeune des Allatieux 61l. 5s. pour la vente de moutons.	
3E9328	1648	25/05/1662	Vente	Malbouzon La Fage Montx.	BESSIERE Jeanne ORLIAC Pierre	Jeanne BESSIERE vve de + Guillaume DEL CROS en qualité d'héritière et dans l'urgente nécessité de nourrir et entretenir ses enfants vent à Pierre ORLIAC de la Védrine, une maison au lieu de Malbouzon avec 2 jardins pour 162l.	cf 1558
3E9332	2869	6/05/1685	Arrentement	Malbouzon	BESSIERE Jeanne vve DALMAS Jean BESSIERE Jean	Jeanne BESSIERE comme héritière de Jean DALMAS arrente à Jean BESSIERE fs d'autre, son frère, son entière métairie ainsi qu'une paire de bœufs et divers outillage pour la somme de 60l. par an	
3E9332	2811	2/12/1684	Quittance	Malbouzon	BESSIERE Jeanne vve DALMAS Jean BOISSONNADE Etienne	Jeanne BESSIERE reçoit de Jean (?) BOISSONNADE son beau-frère la somme de 111l. d'une obligation du dit BOISSONNADE à + Jean DALMAS son mari	

3E9332	2843	3/03/1685	Testament	Malbouzon	BESSIERE Pierre	à Marie sa sœur 60l., à Questière BESSIERE de Marvejol, à Jeanne BESSIERE de Rieutort et à Filipe BESSIERE ses sœurs à chacune 1l., à Françoise BESSIERE fa de Guillaume sa fillieule 30l., institue son frère Jacques BESSIERE son H.U.	
3E9330	2420	17/01/1680	Quittance	Malbouzon	BESSIERE Pierre BESSIERE Jeanne	Pierre BESSIERE confesse avoir été payé par Jeanne BESSIERE veuve de Guillaume DELCROS, sa sœur, des droits légitimes sur les biens de + Catherine ROULLAND leur mère	
3E9330	2472	25/06/1680	Quittance	Malbouzon Nasbinals	BESSIERE Pierre et Guillaume RIEUTORT Jean	Pierre et Guillaume BESSIERE père et fils, le fils époux de Marguerite BOISSONNADE, confessent avoir reçu de Jean RIEUTORT de Rieutortet 60l. de la constitution de dot faite à la dite Marguerite dans son CM par Me Jean RAMADIER	
3E9329	1960	27/04/1673	Quittance	La Fage Montx Malbouzon	BESSIERE Pierre, Pierre, Jacques BESSIERE Jeanne	Pierre, autre Pierre et Jacques BESSIERE des Allatieux reçoivent chacun 10l de Jeanne BESSIERE leur sœur sur les biens de + Guillaume BESSIERE et de + Catherine ROLLAND leurs parents	
3E9332	2893	28/05/1685	Quittance	Nasbinals	BEYRES Marguerite	Marguerite BEYRES de Rieutortet, vve de Jean VIGOUROUX étant malade a institué tuteurs de ses enfants mineurs : Guigues BOULET son cousin germain et Me Guy NOAL son neveu de Montgrousset, étant revenu en santé la dite BEYRES décharge les dits BOULET et NOAL de la charge de tuteurs	cf : 2772 signé NOAL
3E9330	2486	4/08/1680	Testament	Prinsuéjols la Combe)	BEYRES Marie	à Jeanne FOURNIER sa mère 10l., une robe, un cotillon, à Quetherie HUGUET sa nièce un coffre qu'elle utilisera jusqu'à son mariage et après veut qu'il soit donné à David HUGUET son filieul, à Hélix BEIRES sa sœur ce qu'elle a dans son coffre, à Antoine BEIRES son frère la livre qu'il lui doit. Déclare la testatrice que Messire Antoine FOURNIER lui doit 17l., que Jean ROQUIER son beau-frère lui doit 11s. De Plus elle lègue à Jeanne BEIRES sa nièce son tour à filer. Institue Jean HUGUET son beau-frère son H.U.	
3E9332	2854	24/03/1685	Don	Marchastel	BIRON André	André BIRON sur son lit de maladie, déclare faire don à Mr le Curé de Marchastel de 15l. que son frère Pierre BIRON lui doit pour le leg fait par + Etienne BIRON son frère.	
3E9332	2759	18/06/1684	Quittance	La Fage Montx	BIRON André, laboureur CASTANIER Guillaume	André BIRON de Grand Viala reçoit de Guillaume CASTANIER des Fours 36l. Dont Pierre CASTANIER père de Guillaume était débiteur par Obl. reçue par Me DAUNIS	

3E9330	2408	5/11/1679	CM	Marchastel Prinsuéjols	BIRON Guillaume CHASTANG Jeanne	Guillaume BIRON fils de Pierre et d'Isabeau CHARBONNIER d'une part et Jeanne CHASTANG fille de + Bertrand et de + Guillaumette AMOUROUX de Soulages, procédant de Jean CHASTANG son frère et de Jean PELEGRIN son beau-frère, d'autre. La dite Jeanne CHASTANG s'est constituée dote de 83l. 10sols de son industriel et 368l. du leg fit par + Bertrand CHASTANG. Le dit Pierre BIRON fait donation à son fils Guillaume de la moitié de tous ses biens.	
3E9329	1725	4/05/1668	Accord	Marchastel Serverette	BIRON Jean de MORE Antoine	Jean BIRON vendeur et Antoine de MORE, bailli de la comté de Peyre et coseigneur de Sereverette étaient en litige sur la plus-value liée à la vente de champ et pré. Accord est trouvé et Antoine de MORE accorde 120l.	signé MORE
3E9329	1726		Vente	Marchastel Serverette	BIRON Jean de MORE Antoine	le montant de la vente suite à l'accord précédant s'élève à 380 + 120 soit 500l.	
3E9328	1399	10/01/1656	CM	St laurent de Veyres Marchastel	BIRON Jean GUACHON Catherine	Jean BIRON fs autre Jean et de Jeanne BIRON de Breschet d'une part et Catherine GUACHON fa de + Blaise et de Antoinette AMOUROUX de Rieutort d'autre. Antoinette AMOUROUX mère et Marguerite AMOUROUX sa sœur, tante de Catherine lui constitue dot d'un jardin lequel jardin avait été légué aux dites Antoinette et Marguerite AMOUROUX par + Catherine AMOUROUX leur tante lorsqu'elle maria son neveu Jean AMOUROUX, lequel oncle de la fiancée lui donne un herbage	signé Jean AMOUROUX
3E9330	2492	6/09/1680	Quittance	La Fage Montx.	BIRON Jean FOURNIER Pierre	Jean BIRON de Granviala confesse avoir reçu de Pierre FOURNIER de la Védrine 17l. d'une obligation consentie par la fille du dit FOURNIER	
3E9332	2792	4/10/1684	Obligation	Marchastel La Chaze de P. (Lasbros)	BIRON Jean Sr RAMADIER Jacques, Sr du Claux	Jean BIRON reconnaît devoir à Jacques RAMADIER bourgeois, la somme de 120l. Provenant en partie d'une obligation envers +Jean RAMADIER père du dit Antoine en date du 14/7/1659 reçu par Me DALLE (le Cher)	signé RAMADIER
3E9329	1747	20/03/1670	Accord	Marchastel	BIRON Pierre PRUNIERE Jacques, marchand	Pour éviter procès entre Pierre BIRON héritier de + Bernat et Jacques PRUNIERE au sujet d'un droit de subrogation accordé par le dit PRUNIERE à + Bernat BIRON par Me GENRON (?) de St Urcize sur la jouissance de champ, accord est trouvé par la cession au dit Pierre BIRON par le dir PRUNIERE d'un champ.	
3E9329	1778	9/06/1670	Vente	Marchastel	BIRON Pierre dit Tachon TONDUT Jean et BOUT Vidal	Pierre BIRON dit Tachon vend à Jean TONDUT fils à autre Jean et Vidal BOUT beaux-frères, un "chazal" de maison pour 69l.	

3E9329	1866	4/01/1672	Vente	Marchastel	BIRON Pierre dit Tachon ISAVIND Jean	Pierre BIRON vend à Jean ISAVIND un pré pour 172l. provenant d'une obligation de Pierre BIRON consentie à Jean ISAVIND par Me DALLO (Nasbinals) du 23/9/1669	
3E9329	1870	15/01/1672	Vente	Marchastel la Fage Montx	BIRON Pierre dit Tachon de La PORTE Pierre, marchand	Pierre VACHON de Rieutort vend à Pierre de LA PORTE d'Anglars un pré pour 60l.	Pierre de LA PORTE absent, représenté par Jean de LA PORTE curé de Marchastel
3E9332	2866	29/04/1685	Subrogation		BIRON Pierre, TONDU Jean, BOISSONNADE Guillaume VALAT Jacques	Pierre BIRON, Jean TONDU et Guillaume BOISSONNADE se subrogent à Jacques VALAT d'Usanges	
3E9330	2502	24/11/1680	Testament	Prinsuéjols (le Bouschet)	BISCARRADE Antoinette femme ITIER Pierre, charpentier	à son frère du Buisson 50l., à Jean BISCARRADE son neveu 100l. lorsqu'il sera au séminaire, à Antoinette BISCARRADE sa nièce et filieule du moulin 30l., à Antoinette ITIER fille de Jean ITIER sa filieule de Marvejols 30l., à Antoinette CHANTAL sa filieule 20l., à Jean DELORD son filieul de Fauzière (?) 10l., à Antoinette BISCARRADE sa filieule fille de + Jean et de Jeanne ITIER du Buisson 300l., institue Pierre ITIER son mari son H.U.	
3E9328	1586	28/05/1662	Quittance	la Chaze de Peyre	BLAISE Pierre	Pierre BLAISE époux de Nadalle RAOUL reçoit de Antoine SALLERT de Praviola, tuteur des enfant de Jean Pierre PAYET, et de pierre PAYERT oncle des dits enfants, 22l. Dont le dit + Jean Pierre PAYET était débiteur envers + Pierre BALLY premier mari de la dite Nadalle RAOUL	
3E9330	2568	2/07/1681		Prinsuéjols (Trémouloux)	BLANQUET Etienne SEGUIN Gaspard	accord d'échange de terres entre les parties	signé : BLANQUET
3E9330	2569	2/07/1681	Obligation	Prinsuéjols Ste Colombe de Peyre	BLANQUET Etienne PORTE Durand	Etienne BLANQUET de Trémouloux confesse devoir à Durand PORTE de Las Fons 20l. 10s. pour la vente d'une vache.	signé : BLANQUET
3E9332	2776	6/08/1864	Obligation	Prinsuéjols	BLANQUET Etienne TARRASSON Jean	Obligation de Etienne BLANQUET envers Jean TARRASSON	signé : BLANQUET
3E9332	2776	6/08/1864	Obligation	Prinsuéjols Prinsuéjols Fontanes	BLANQUET Etienne TARRASSON Jean Me MARCELLIN	Jean TARRASSON hoste de La Baume et Etienne BLANQUET de Trémouloux reconnaissent devoir solidairement à Me MARCELLIN de Fontanes 90l. Pour la vente de bœufs	signé : BLANQUET
3E9332	2701	2/05/1684	Quittance	les Bessons la Fau de Peyre	BOIRES Pierre GEVAUDAN François	Pierre BOIRES des Crombet reçoit de François GEVAUDAN des Salhens, la somme de 200l. + coffre pour la dot faite à Catherine GEVAUDAN sa femme par le dit François son frère dans le CM reçu par Me GARNIER (St Chély)	

3E9330	2483	2/08/1860	Testament	Prinsuéjols	BOISSONNADE Bertrand, curé de Prinsuéjols	à Dominique BOISSONNADE son filieul 100l., institue son frère Jean BOISSONNADE du lieu d' Auxilhac son H.U.	cf: 2484,2488,2490
3E9330	2484	3/08/1680		Prinsuéjols	BOISSONNADE Bertrand, curé de Prinsuéjols	Sachant avoir fait son H.U. Jean BOISSONNADE, au cas où celui-ci ne connaîtrait pas toute vérité, déclare les sommes qui lui sont dues par plusieurs paroissiens.	signé BOISSONNADE
3E9332	2853	22/03/1685			BOISSONNADE Durand, GENDRE Jean GROLEE de VIRVILLE (de) César	Durand BOISSONNADE et Jean GENDRE son beau-fs, de Ste Colombe (Contrandez) vendent les fruits et l'usufruit de la métairie de Contradez à César de GROLEE comte de Peyre pour la somme de 50l. par an	signe : PEYRE
3E9332	2649	11/01/1684	CM	Rieutort Malbouzon	BOISSONNADE Estienne BESSIERE Catherine	Estienne fs de Jean et Jeanne NOALDE d'une part et Catherine vve de Guillaume REYNALD d'autre. Jean BESSIERE père de Catherine confirme la donation faite dans son CM avec + Guillaume RIEUTORD, Jean BOISSONNADE donne à son fs 30 livres	mentions des constitutions faites par Jean BESSIERE à ses filles Jeanne epse de Jean DELMAS et Catherine epse de Jean PINHEDE du Cher
3E9330	2340	9/02/1679	Quittance	Marchastel (Rieutort)	BOISSONNADE Etienne ISSARNIT Pierre	Etienne BOISSONNADE fils émancipé de Jean BOISSONNADE confesse avoir reçu de Pierre ISSARNIT, son beau-frère, 60l. sur les 90l. à lui donné dans le CM de Pierre ISSARNIT et Catherine BOISSONNADE	
3E9332	2678	16/04/1684	Obligation	Marchastel	BOISSONNADE Guillaume PRADAL Pierre	Guillaume BOISSONNADE du Moulin,fs de Guillaume, reconnaît devoir à Pierre PRADAL somme de du fait d'arrentement	signé PRADAL
3E9329	1956	18/04/1673	CM	Marchastel	BOISSONNADE Guillaume MOULHAC Philippe	Guillaume BOISSONNADE de Rieutort, fils de Guillaume dit Bouzelly et de Marguerite BASTIDE d'une part et Philippe MOULHAC, du Moulin, fille de + Etienne et de Jeanne RIGAL, procédant de Jean RIGAL son oncle, d'autre. La dite Jeanne RIGAL instituée héritière de + Etienne MOULHAC son mari par son T reçu par Me ALLO (Nasbinals) le 4/7/1670, rend l'hérédité à la dite Philippe	mention de Pierre MOULHAC oncle dit dit + Etienne
3E9330	2546	4/05/1681	Quittance	Marchastel (Rieutort)	BOISSONNADE Guillaume Bouzelly ISSARNY Pierre	Guillaume BOISSONNADE Bouzelly confesse avoir reçu de Jean ISSARNY beau-fils de Jean BOISSONNADE 90l. suite au contrat d'affermage existant entre eux.	cf : 2357
3E9329	1946	28/03/1672		Marchastel (Rieutort)	BOISSONNADE Guillaume dit Bouzelly	Guillaume BOISSONNADE de Rieutort fonde pour la gloire de Dieu en l'église de Marchastel 5l, pour laquelle le fondateur, puis ses héritiers seront tenu de payer 5 sols par an à la communauté des prêtres de Marchastel et le Sieur curé sera tenu de dire une messe par an	mention de + guillaume BOISSONNADE père du dit Guillaume
3E9330	2357	7/05/1679	Arrentement	Marchastel	BOISSONNADE Guillaume dit Bouzelly ISSARNIT Pierre	Guillaume BOISSONNADE arrente à Pierre ISSARNIT de Rieutort la moitié des biens qu'il se réserve dans le partage entre lui et Pierre ARNAUD (?) son beau-fils pour 45l. par an.	cf : 2546

3E9330	2360	12/05/1679	Quittance		BOISSONNADE Guillaume et Guillaume GROLEE de VIRVILLE (de) César	uillaume BOISSONNADE et autre Guillaume, père et fils du Moulin de Marchastel confessent avoir reçu de César de GROLEE le paiement de la cession faite d'un pré en faveur de + Etienne MOLHAC beau-père du dit BOISSONNADE fils	signé : PEYRE
3E9330	2337	9/02/1679	Testament	Marchastel (Rieutort)	BOISSONNADE Jean	à Jeanne NOUAL sa femme une pension annuelle et habitation, à Etienne, Guy et Jean BOISSONNADE ses fils à chacun 30l., à Jeanne, Marie et Hélix BOISSONNADE à chacune 60l. et une brebis, institue sa fille Catherine BOISSONNADE son H.U. ainsi que promis dans son CM avec Pierre ISSARNIT	
3E9330	2339	9/02/1679		Marchastel (Rieutort)	BOISSONNADE Jean	Jean BOISSONNADE gisant dans son lit, atteint de maladie corporelle, déclare de voir à Me Jean DALLE d'Aumont 4 l.10 sols, que Me Bernat NOAL lui doit 36l., et avoir reçu de Pierre ISSARNIT son beau-fils 40l.	
3E9330	2469	20/06/1680		Marchastel	BOISSONNADE Jean BOISSONNADE Pierre	Jean BOISSONNADE confesse tenir de Pierre BOISSONNADE son frère de Rieutortet à titre précaire une paire de taureaux pour les nourrir et entretenir.	
3E9330	2543	28/04/1681	Obligation	Marchastel (Rieutort)	BOISSONNADE Jean, ISSARNY Pierre AMOUROUX Giral	Jean BOISSONNADE et Pierre ISSARNY, beau-père et beau-fils, confessent devoir à Giral AMOUROUX 50l. suite à la vente ci-dessus	
3E9330	2488	13/08/1680			BOISSONNADE Jean, marchand	Jean BOISSONNADE D'Auxilhac héritier de + Bertrand BOISSONNADE, vivant curé de Prinsuéjols, désire se décharger auprès de Messire Guillaume Jacquet curé de Prinsuéjols et de Barthélémy SAVOYE de Fineyrols et de André HOSTALIER de Souleyrols, vicaires, des biens sacerdotaux : calice, boîte pour le St Sacrement des malades, une aube, deux chasubles, une paire de chandeliers.....	
3E9329	1829	20/05/1671	Testament	Marchastel (Rieutort)	BOISSONNADE Marie	à Pierre HARNAUD son mari, pension annuelle, à Jean et Pierre HARNAUD ses fils à chacun 100l., à Marguerite, Louise et Jeanne HARNAUD ses filles à chacune 200l., institue Pierre HARNAUD son époux son H.U. à charge de rendre l'hérédité à l'un de ses enfants.	cf : 1832
3E9329	1832	20/05/1671	Testament	Marchastel (Rieutort)	BOISSONNADE Marie	à Jean et autre Jean ARNAUD ses fils à chacun 100l., à Marguerite, Louise et Jeanne ARNAUD ses filles à chacune 200l., institue Guillaume BOISSONNADE son frère son H.U. à charge de payer à Pierre ARNAUD son époux, les sommes qu'il a apportées sur ses biens dans leur CM.	présence de Guillaume BOISSONNADE père de la dite Marie
3E9329	1837	6/06/1671	Cod	Marchastel (Rieutort)	BOISSONNADE Marie	augmente le leg fait à Jean et autre Jean ses fils, à chacun de 5l., et augmente le leg fait à Marguerite, Louise et Jeanne ses filles, à chacune de 100l., et institue Pierre ARNAUD son époux son H.U. à charge de rendre l'hérédité à l'un de ses enfants.	cf : 1829, 1832

3E9330	2502	22/11/1680	Obligation	Nasbinals la Fage Montx	BOISSONNADE Pierre CHARDAIRE Pierre	Pierre BOISSONNADE de Rieutortet confesse devoir à Pierre CHARDAIRE de Grandviala 61l. 15s. pour la vente de moutons	
3E9330	2571	16/07/1681	Quittance	St Chély d'Aubrac - 12 Prinsuéjols	BONALD Marie BLANQUET Etienne	Marie BONALD vve de Jean FOURNIER confesse avoir reçu d'Etienne BLANQUET de Trémouloux son neveu, 30l. Pour la vente de vache et de veau	
3E9332	2755	13/06/1684	Testament	Prinsuéjols (Praviala)	BONNAL Claude vve PRADIER Antoine	à Pierre, Jeanne, Dauphine ou ses enfants de Barthélémy DELPRAT du Py, à Jeanne seconde et Jeanne troisièmes ses fs et fa de + PRADIER son mari à chacun 5l. A prendre sur la dot à elle due par les héritiers de + MALLET des Bessons, institue son héritier pour le surplus de sa dot et une vache donnée par Jeanne PRADIER soeur de son mari son petit-fils Antoine PRADIER fs de Pierre PRADIER son aîné	
3E9332	2926	7/08/1685	Don	Ste Colombe de Peyre La Fage Montx	BONNAL Jacques SERRE Catherine	Jacques BONNAL notaire de Villerousset ayant bénéficié d'une donation d'Astruge ROUSSIGNOL vve de Jean SERRE de la Fage Montivernoux reçue par Me RESCOUSSIER (La Fage Montx), remet la dite donation à Catherine SERRE fa de la dite ROUSSIGNOL et épouse de Pierre MONTGRAU de la Fage Montx.	signé BONNAL
3E9328	1422	20/05/1656	Quittance	St laurent de Muret Prinsuéjols	BONNET Antoine BEIRES Guillaume	Antoine BONNET de Muret, maître des biens dotaux d'Astruge FOURNIER son épouse reçoit de Guillaume BEIRES, son beau-frère de La Combe, 5l., deux robes, draps de maison, de la constitution de dot faite par le dit BEIRES, dans de CM reçu par + Me CHARRIER	
3E9328	1548	24/05/1660	Subrogation	Malbouzon La Fage Montx.	BONNET Hélix vve ORLIAC Pierre ORLIAC Antoine	Hélix BONNET subroge ses droits au contata d'accord portant vente d'un champ pour la somme de 22l.	
3E9332	2797	20/10/1684	Obligation	Prinsuéjols Marchastel	BONNIOL Guillaume VALLADE Catherine	Guillaume BONNIOL de Ferluc reconnaît devoir à Catherine VALLADE 95l. pour la vente de moutons	
3E9332	2802	2/11/1684	CM	Prinsuéjols Marchastel	BONNIOL Guillaume VIRON Anne	Guillaume BONNIOL de Ferluc, fs de + Jean et Antoinette SALLENCO (?) d'une part et Anne VIRON fa naturelle de Catherine VIRON d'autre. La dite Catherine VIRON dote sa fille de 500l.	
3E9332	2889	24/05/1685	Quittance	Prinsuéjols (Ferluc)	BONNIOL Guillaume BIRON Catherine	Guillaume BONNIOL reçoit de Catherine BIRON sa belle-mère 120l d'après son CM avec Anne BIRON, des mains d'Antoine QUINTARD laboureur du lieu qui était débiteur .	
3E9330	2566	26/06/1681	Obligation	Marchastel (Rieutort)	BONNIOL Jacques BOYER Jean	Jacques BONNIOL confesse devoir à Jean BOYER 30l. pour la vente d'une vache.	

3E9330	2456	23/05/1680	CM	Marchastel Prinsuéjols	BONNIOL Jacques CHARBONNIER Marie	Jacques BONNIOL fils de pierre et de Jeanne VIDAL de Rieutort d'une part et marie CHARBONNIER fille de + Guillaume et d'Astruge TROCELLIER d'Usanges, procédant de Margueriet CHARBONNIER sa sœur et de Louise PRUNIERE femme de Jean CHARBONNIER de Baboyères sa tante, d'autre. Pierre BONNIOL donne à son fils 40 + 95 l. plus un herbage,	
3E9329	1896	12/04/1672	Vente	Marvejols Marchastel	BONNIOL Jean, marchand BOISSONNADE Guillaume et Valérie	Jean BONNIOL vend à Guillaume BOISSONNADFE et à Valérie BOISSONNADE frères et fils de Guillaume BOISSONNADE de Rieutort un champ pour la somme de 6 fois 26l.	
3E9329	1894	7/04/1672	Vente	Marvejols Marchastel	BONNIOL Jean, marchand BOUYER Jean	Jean BONNIOL de Marvejols, natif de Rieutort vend à Jean BOUYER de Rieutort deux prés pour 390l.	
3E9329	1895	7/04/1672	Obligation	Marvejols Marchastel	BONNIOL Jean, marchand BOUYER Jean	Jean BOUYER confesse devoir à Jean BONNIOL 390l. suite au contrat ci-dessus	
3E9329	1898	12/04/1672	Vente	Marvejols Marchastel	BONNIOL Jean, marchand FOURNIER Bonnet	Jean BONNIOL vend à Bonnet FOURNIER de Rieutort un petit pré pour 20l.	
3E9329	1901	27/04/1672	Vente	Marvejols Marchastel	BONNIOL Jean, marchand CARREYRE Antoine	Jean BONNIOL, vend à Antoine CARREYRE de Rieutort un jardin pour 78l.	
3E9329	1903	18/05/1672	Vente	Marvejols Marchastel	BONNIOL Jean, marchand CARREYRE Antoine	Jean BONNIOL, vend à Antoine CARREYRE de Rieutort un autre jardin pour 50l.	
3E9329	1888	20/03/1669	Testament	Marchastel (Rieutort)	BONNIOL Pierre	à Jeanne VIDAL sa femme, pension annuelle, maison et jardin, à Guillaume, Jacques, Antoine, Maximilien, Jean, autre Jacques et Denis BONNIOL à chacon 60l., à Antoinette et Catherine BONNIOL ses filles, à chacune 330l., robe et drap de maison, une vache, 3 brebis....., institue Jean BONNIOL son fils aîné son H.U.	cf : 1876
3E9329	1892	7/04/1672	Accord	Marchastel (Rieutort)	BONNIOL Pierre BONNIOL Jean	accord d'échange de terres entre Pierre et Jean BONNIOL frères.	
3E9329	1689	15/11/1669	Obligation	Marchastel Prinsuéjols	BONNIOL Pierre de SOLATGE Marguerite	Pierre BONNIOL de Rieutort confesse devoir à haute et puissante dame Antoinette de SOLATGE comtesse de Peyre, habitant son château de la Baulme, 280l. D'une obligation du dit BONNIOL envers Jean SERVANT Capitaine de Marchastel, obligation que la dite dame reçut	
3E9330	2438	28/03/1680	Don	Marchastel (Rieutort)	BONNIOL Pierre , marchand BONNIOL Antoinette	Pierre BONNIOL pour les bons et agréables services reçus d'Antoinette BONNIOL sa fille, femme de Jacques GRAS, lui fait donation d'un pré, une pièce de terre et un herbage se réservant la somme de 9l. à chaque fête de Pâques, ceci sans préjudice de la constitution faite à la dite Antoinette par le dit Pierre BONNIOL et Jeanne VIAL ses père et mère dans son C.M.	

3E9330	2441	20/04/1680		Marchastel (Rieutort)	BONNIOL Pierre , marchand BONNIOL Antoinette	Pierre BONNIOL sachant être débiteur envers Antoinette BONNIOL sa fille, femme de Jacques GRAS, de la somme de 300l. de la constitution de dot qu'il lui a faite dans son CM par moi notaire, et n'ayant pas de quoi satisfaire au paiement, baille aux dits GRAS et BONNIOL marié : un pré, une pièce de terre et un herbage dont le prix sera estimé par expertise, le dit Pierre BONNIOL s'engage à verser le complément si l'expertise est inférieure à la constitution de dot.	
3E9330	2467	11/06/1680	Quittance	Marchastel (Rieutort)	BONNIOL Pierre et VIDAL Jeanne GRAS Jacques	Pierre BONNIOL et Jeanne VIDAL mariés, confessent avoir reçu de Jacques GRAS leur beau-fils, ce que prévu dans le contrat d'arrentement d'une métairie au lieu de Rieutort conclu entre les parties.	
3E9330	2352	24/04/1679	Obligation	Marchastel (Rieutort)	BONNIOL Pierre et VIDAL Jeanne BONNIOL Guillaume	Pierre BONNIOL et Jeanne VIDAL confesse devoir à Guillaume BONNIOL leur fils 90l. Suite à son CM	
3E9330	2369	10/06/1679	Arrentement	Marchastel (Rieutort)	BONNIOL Pierre et VIDAL Jeanne GRAS Jacques	Pierre BONNIOL et Jeanne VIDAL son épouse, séparée de biens, arrente à Jacques GRAS la métairie constituée de maison, herbages, champs... qu'ils ont à Rieutort pour 60l. par an	
3E9330	2379	27/06/1679		Marchastel (Rieutort)	BONNIOL Pierre et VIDAL Jeanne GRAS Jacques	Pierre BONNIOL et Jeanne VIDAL mariés, icelle séparée de biens de ceux de son mari et de ceux de Jacques GRAS leur beau-fils, sachant le contrat d'arrentement consenti par le dit BONNIOL au dit GRAS par lequel ce dernier est en charge des meubles de la maison, un inventaire de ceux-ci est réalisé.	
3E9330	2531	16/02/1681	Vente	Marchastel (Rieutort)	BONNIOL Pierre, marchand ALLO Guillaume, marchand	pierre BONNIOL vend à Guillaume ALLO un bœuf (?) pour 25l.	
3E9332	2801	1/11/1684	Arrentement	la Fage Montx (Grand Viala)	BOSFILLE Jeanne vve VOUME Jacques BARDON Jean	Jeanne BOSFILLE arrente à Jean BARDON sa métairie comprenant maison, grange, prés, champs et terres pour 6 ans	
3E9332	2840	23/02/1685	CM	La Fage Montx. Marchastel	BOTHON André FOURNIER Françoise	André BOTHON des Allatieux, fs de + François et Jeanne PRADIER, de l'avis de Jean BOTHON son frère d'une part et Françoise FOURNIER de Rieutort, fa de Bonnet FOURNIER et Catherine RIEUTORT d'autre. Le dit Bonnet FOURNIER fait dot à sa fa de 850l.	signé Jean FOURNIER frère fiancée
3E9329	1849	19/07/1672	Quittance	Prinsuéjols (Souleyrols)	BOUCHARD Jean BARTHELEMY Jacques	Jean BOUCHARD reçoit de Jacques BARTHELEMY 99l. et blé suite au contrat d'arrentement d'une métairie.	
3E9328	1653	29/05/1662	Vente	Prinsuéjols	BOUCHARENC Jeanne MM. Les prêtres de Prinsuéjols	Jeanne BOUCHARENC vve de Antoine REVERSAT de Praviala vend à Mre Antoine de NOZERAN curé de Prinsuéjols, à Mre Durand FOURNIER pr ^{tre} de Fineyrols, à Mre Jean SALLES prêtre de Ferluc, un pré sis à Praviala pour 45l.	signé : NOZERAN, FOURNIER, SALES

3E9329	1731	26/07/1669	Testament	Prinsuéjols (Praviala)	BOUCHARENC Marguerite	institue sa sœur Marguerite BOUCHARENC son H.U.	
3E9329	1732	26/07/1669	Don	Prinsuéjols (Praviala)	BOUCHARENC Marguerite BOUCHARENC Antoinette et Isabel	Marguerite BOUCHARENC ayant reçu de bons et agréables services d'Antoinette et Isabel BOUCHARENC ses sœurs cède ses droits en qualité d'héritière de Marguerite BOUCHARENC sa soeur	
3E9332	2873	8/05/1685	Vente	St Léger de P. Prinsuéjols	BOUCHARENQ Jacques de GROLEE Cesar	Jacques BOUCHARENQ de Laval vend à César de GROLEE de VIRVILLE habitant en son château de la Baume une terre appelée de la Barre pour 930l 6 sols, somme dont le dit BOUCHARENQ est redevable par obligations recues par Me BOUT	signé de PEYRE
3E9332	2770	30/06/1684		Prinsuéjols (Praviala)	BOUCHARENQUE Antoinette et Isabel	Isabel BOUCHARENQUE subroge ses droits à sa sœur Antoinette sur la donation à elles faite par leur tante Marguerite BOUCHARENQUE le 26/7/1669 devant moi notaire, pour 40l.	
3E9330	2440	8/04/1680	Testament	Le Buisson (Ressouche)	BOUCHARENQUE Jeanne vve de FOURNIER Mathieu	à marguerite et Jeanne FOURNIER ses filles à chacune 54l., coffre et habitation. Institue son fils Jean FOURNIER son H.U.	
3E9328	1568	20/04/1662	Testament	Prinsuéjols (Praviala)	BOUDE Marguerite	à Guillaume COUDERC son époux 30l., à Guillaume COUDERC son fils 30l., institue Catherine COUDEC femme de Guillaume SALLES (?) son H.U.	
3E9332	2820	20/01/1684	Quittance	Lachamp Prinsuéjols	BOULAT Jacques REVERSAT Jean, tireur de laine	Jacques BOULAT époux d'Isabeau REVERSAT de Moncheroux recoit de Jean REVERSAT fs de Pierre, de Praviala, son beau-frère, la somme de 60l. de la constitution de dote faite par Pierre à sa fa dans son CM reçu par Me BOUT	
3E9332	2808	28/11/1684	CM	Recoules d'A. Prinsuéjols	BOULET Jean GIBELIN Anne	Jean BOULET de Gramond, fa de Me Guillaume et de Jeanne COURDESSE d'une part et Anne GIBELIN du Py, fs de Me Pierre GIBELIN et de + Jeanne GELIE d'autre. Guillaume BOULET fait donation à Jean son fils de 1/2 de tous ses biens plus 1000l., Pierre GIBELIN fait dote à sa fille de 1400l. dont 150l. du chef maternel	signé GIBELIN, BOULLET
3E9330	2406	2/11/1679	Vente	Ste Colombe de P. Malbouzon	BOUREL Daudon TOUZERY Pierre, tisseur	Daudon BOUREL de Contradez, vend à Pierre TOUZERY un pré qu'il a à Malbouzon pour 50l.	
3E9329	1735	25/10/1669	Accord	Prinsuéjols	BOUSSUGE Antoine CHANTAL Guillaume et Guillaume	Pour éviter le procès en cours entre Antoine BOUSSUGE du Bouchet, héritier de + Jean BOUSSUGE son père et Guillaume et autre Guillaume CHANTAL de Soulages, lesquels jugent insuffisant le leg de 120l. fait par le dit + Jean à Claude BOUSSUGE sa sœur en augment de dot dans son T du 24/2/1664 par Me DELMAS (Ferluc), accord est trouvé par le versement de 175l. par Antoine BOUSSUGE aux dits CHANTAL	

3E9330	2487	11/08/1680	Obligation	Prinsuéjols la Carnouge	BOUSSUGE Antoine BOISSONNADE Jean, marchand	Antoine BOUSSUGE du Bouschet confesse devoir à Jean BOISSONNADE d'Auxilhac 40l. dont le dit BOUSSUGE était débiteur envers + Messire Bertrand BOISSONNADE	cf : 2483
3E9330	2431	28/02/1680	Testament	Ste Colombe de Peyre (Las Fons)	BOUSSUGE Durand	Confirme et ratifie que Marie PINHOL soit son H.U. conformément aux disposition du dernier testament de + Durand PINHOL son frère.	
3E9329	1764	10/05/1670	Vente	Ste Colombe de P. Prinsuéjols	BOUSSUGE Durand et PINHOL Jean BOUSSUGE Antoine	Durand BOUSSUGE et Jean PINHOL des Fonts, beau-père et beau-fils, vendent à Antoine BOUSSUGE du Bouschet, un pré au Bouschet contenant une journée d'homme à faucher, pour 120l.	
3E9330	2390	23/07/1679	Quittance	Prinsuéjols	BOUSSUGE Jean, charpentier BOUSSUGE Antoine	Jean BOUSSUGE de la Combe confesse avoir reçu d'Antoine BOUSSUGE, son cousin de Bouschet, 62l 14sols plus 24l. suite à la déclaration faite par Antoine BOUSSUGE dans son T du 20/12/1677 par moi notaire. Plus le dit Jean a reçu du dit Antoine 156l provenant du contrat entre les parties du 29/5/1674 par Me MAURICE (Marvejols)	
3E9330	2395	22/08/1679	Obligation	Ste Colombe de P. Javols	BOUT Guillaume, charpentier BLANQUET Jean	Guillaume BOUT de la Védrette, confesse devoir à Jean BLANQUET, fils d'Etienne 100l. suite à deux obligations, l'une par + Me Pierre HUGONNET (St Léger) du 19/4/1652, l'autre par + Me DAUDE (le Buisson) du 22/7/1659	
3E9332	2833	15/02/1685	Quittance	Ste Colombe Prinsuéjols	BOUT Jean, charpentier BOUCHARENC Antoinette	Jean BOUT de la Vedrienne a reçu d'Antoinette BOUCHARENC de Pravia la somme de 30l. du contrat de prix fait entre-eux	
3E9330	2493	6/09/1680	Vente	Marchastel	BOUT Vidal GABRILARGUES Antoine	Vidal BOUT vend à Antoine GABRILARGUES de Rieutort un pré pour 37l.	
3E9330	2548	10/05/1681	Accord	Malbouzon	BOUT Vidal TONDUT Jean COURTIOL Guillaume	Sachant que + Jean TONDUT avait fait donation à Jeanne TONDU sa fille, épouse de Vidal BOUT, de la moitié de tous ses biens, qu'il avait par contrat du 1/3/1666 donné l'autre moitié à Jean TONDUT son fils et dans le même contrat fait let de 300l. à son dit fils et de 400l. à Catherine TONDUT femme de Guillaume COURTIOL. Pour éviter d'entrer en procès les parties ont convenu de s'en remettre à l'expertise des biens de leur + père, à faire par Jean PINHEDE du Cher et Jean VALENTIN de Lasbros.	
3E9328	1590		CM	Marchastel (Rieutort) Prinsuéjols	BOUYER Jean SERVENT Antoinette	BOUYER Jean d'une part et Antoinette SERVENT fille de + Antoine et de Marguerite TEROND de Fineyrols par. de Prinsuéjols d'autre. Constitution de dot à la dite Antoinette de 100l. et une vache du chef de + Antoine SERVENT son père et de Marguerite TEROND, de son côté la dite Antoinette s'est constitué dote de 240l., robes et cotillons. Mention d'Etienne SERVENT frère d'Antoinette	page déchirée cf 1504, 1572 signé SIRVEN

3E9329	1840	16/06/1671	Testament	Marchastel (Rieutort)	BOUYER Marguerite	à Raymond, Hélix et Antoinette BOUYER ses frère et sœurs, à chacun 20l., à Antoine BOUYER son frère, la jouissance d'un pré, à Marguerite BOUYER sa filieule	
3E9332	2864 2865	26/04/1685	Ach	Marchastel	BOUYER Antoine PRUNIERE Jacques, marchand	Jacques PRUNIERE vend à Antoine BOUYER un champ pour 96l. et 4 herbages pour 36l.	signé PRUNIERE
3E9330	2445	28/04/1680	Subrogation	Marchastel (Rieutort)	BOUYER Jean FOURNIER Jean	Jean BOUYER subroge en ses lieu, droits et place Jean FOURNIER natif de la Védrine à présent marié à Rieutort, au contrat de vente consenti par Jean AMOUROUX, dit Bragon, beau père du dit FOURNIER, de trois herbages, moyennant la somme de 28l.	
3E9330	2600	26/12/1681	Obligation	Marchastel	BOUYER Ramond, laboureur FABRY Pierre	Ramond BOUYER laboureur, confesse devoir à Pierre FABRY fils d'autre, de Rieutort, 24l. 10s. Pour la vente d'un cheval.	
3E9328	1615	28/05/1659	Quittance	la Fau de Peyre la Fage Montx.	BRESCHET François ORLIAC Jean	François BRESCHET de Rimeizenc, épous de Marie ORLIAC, reçoit de Jean ORLIAC de la Védrine, son beau-frère, 120l. de la constitution de dot faite par le dit Jean ORLIAC à Marie ORLIAC sa soeur	
3E9332	2910	26/06/1685	Quittance	Hautesage(19)	BRONAL Etienne POURTAL Pierre et BONNAFONT Antoinette	Etienne BRONAL comme maître des biens dotaux d'Isabeau MOULHELHET reçoit de Pierre POURTAL et Antoinette BONNAFONT son parâtre et belle-mère 48l. Du CM d'Etienne BRONAL et Isabeau MOULHELHET du 25/07/1683	
3E9329	1746	20/03/1670	Vente	Aumont La Chaze de Peyre	BROS Blaise RAMADIER Jean, notaire	Blaise BROS originaire de Lasbros et demeurant à Monteils et débiteur de Jean RAMADIER en tant que rentier de la baronnie de Marchastel, de 110l. par obligation recue par Me BONNAL, en paiement de laquelle il cède une partie de son champ	
3E9329	1749	20/03/1670	Vente	Aumont La Chaze de Peyre	BROS Blaise RAMADIER Jean, notaire	Blaise BROS originaire de Lasbros ayant vendu un champ à Jean RAMADIER de Lasbros, sous pacte de rachat par contrat par + Me MEYSONNIER (St Sauveur) vend le dit pacte de rachat au dit RAMADIER pour 32l.	
3E9330	2519	25/12/1680	Quittance	Prinsuéjols	BROS Marguerite TROCELLIER Pierre dit Perrot	Marguerite BROS de Soulages, vve de François COUDERC, confesse d'avoir reçu de Pierre TROCELLIER du Py 30l. D'une obligation dont il était débiteur envers + François COUDERC	
3E9330	2387	10/07/1679	Quittance	Salmont Prinsuéjols	BRUEL Jean ALANCHE Durand	Jean BRUEL de Buses, époux de Marie ALANCHE, confesse d'avoir reçu de Durand ALANCHE son beau-frère d'Usanges 50l., suite à san C.M.	cf : 2354

3E9330	2354	25/04/1679	CM	Salmont Prinsuéjols	BRUEL Jean ALANCHE Marie	Jean BRUEL de Buses d'une part et Marie ALANCHE fille de + Jean et d'Antoinette CHALLIER d'Usanges procédant de sa mère et de Durand ALANCHE son frère aîné, d'autre. La dite Marie ALANCHE s'est constitué dot de 300l et une robe, Antoinette ALANCHE tante de la future lui donne une brebis, Jean ALANCHE et autre Jean, frère de la future lui donne une couverture de laine et une aire de linceuls	cf : 2388
3E9332	2735	27/05/1684	Quittance	Le Buisson La Fage Montx	BRUN Anne BRUN Jean	Anne BRUN du Bertes reçoit de Jean BRUN son neveu de Luxal 51l. 17s. suite au contrat entre la dite Anne et Guillaume BRUN son frère pour les droits paternels et maternels, reçu pa Me CAZELDES (St Chély)	
3E9330	2599	14/12/1681	Quittance	Le Buisson La Fage Montx	BRUN Anne BRUN Guillaume	Anne BRUN vve de Jean CHAUVET confesse avoir reçu de Guillaume BRUN son frère de Luxal 19l. part de la constitution faite dans son CM	
3E9330	2398	3/09/1679	Testament	Prinsuéjols (Usanges)	BRUN Benoît	institue à parts égales Mathieu et Jeanne BRUN ses frère et sœur du dit lieu ses H.U.	
3E9330	2475	1/07/1860	Quittance	Ste Colombe de Peyre (les Fonts)	BRUN Durand PINHOL Marie	Durand BRUN confesse avoir reçu de Marie PINHOL 60l. de laquelle somme Jean et Durand PINHOL père et fils étaient débiteurs pour l'achat de moutons	
3E9329	1782	29/06/1670	Quittance	Prinsuéjols le Buisson	BRUN Isabel RESCOUSSIER François, tailleur	Isabel BRUN de Masseloup reçoit 18l. de François RESCOUSSIER suite à contrat d'accord	
3E9330	2370	15/06/1679	Quittance	Prinsuéjols (Usanges)	BRUN Jeanne CASTANIER Guillaume	Jeanne BRUN vve de Jean CASTANIER confesse avoir reçu de Guillaume CASTANIER son beau-frère 83l. Du leg fait par + Louis CASTANIER et + Catherine père et mère du dit + Jean CASTANIER	
3E9330	2346	8/04/1679	Testament	Le Buisson (le Gibertès)	BRUN Marguerite vve de CHAPBERT Jacques	à Durand CHAPBERT son fils 15l., à quetherie CHAPBERT sa fille 30l., institue Antoinette CHAPBERT son autre fille son H.U.	
3E9332	2777	7/08/1684	Quittance	Salmont Prinsuéjols	BRUNEL Jean ALANCHE Durant	Jean BRUNEL de Busses reçoit de Durant ALANCHE son beau-frère d'Usanges 30l. D'une obligation du dit ALANCHE envers Marie ALANCHE épouse du dit BRUNEL	
3E9329	1906	11/05/1672	Testament	Prinsuéjols (Souleyrols)	BRUNET Antoinette	à Jean et autre Jean BARTHELEMY ses fils, à chacun 100l. et 2 brebis, à Jeanne BARTHELEMY sa fille 200l., une vache, un coffre....., institue Guillaume BARTHELEMY son mari son H.U.	présence Jean BRUNET frère de la testatrice
3E9329	1782	29/06/1670	Quittance	St Chély d'Aubrac-12	CAIREYRE Antoine, tailleur PELISSE Antoine	Antoine CAIREYRE de St Chély en Rouergue reçoit de Antoine PELISSE 30l. pour la fourniture de 12 charretées de tuiles.	

3E9330	2465	5/06/1680	Testament	Prinsuéjols (Usanges)	CASTANIER Françoise femme de REMIZE Jean (?)	à Jean, autre Jean et Antoine REMIZE ses fils, à chacun 200l., à Catherine REMIZE femme de Jean GRAS 5sol, institue Guillaume REMIZE son fils aîné son H.U. La dite testatrice nomme comme curateurs : Guillaume CASTANIER son cousin germain, Jean REMIZE de Montgrousset et Durand REMIZE de St Laurent du Muret ses beaux-frères. La dite testatrice déclare avoir reçu de Pierre REMIZE prêtre de Montgrousset 50l. provenant de semblable somme que + Durand REMIZE prêtre aurait donné à + Antoine (?) REMIZE son mari dans son CM.	signé REMISE
3E9332	2716	11/05/1684	Quittance	La Fage Montx Nasbinals	CASTANIER Guillaume SALTEL Joseph	Guillaume CASTANIER des Fours reçoit de Joseph SALTEL de Rieutortet son beau-frère 800l., plus draps, linge, taureaux, vache, brebis.....pour la dot faite par Jacques SALTEL à sa fille Hélix dans son CM reçu par Me BONNAL	signé SALTEL
3E9330	2612	24/01/1682	Don	Prinsuéjols (Usanges)	CASTANIER Guillaume, laboureur	Guillaume CASTANIER sachant que son fils Etienne CASTANIER de lui et de Péronne ALBERNHAS est actuellement au séminaire, lui établit à titre clérical un revenu annuel de 100l. que lui-même ou son héritier seront tenus de payer au dit Etienne sa vie durant	
3E9328	1467	17/11/1656	Subrogation	Massillargues(30) Prinsuéjols	CASTANIER Jean et Catherine BEIRES BEIRES Gilbert	Jean CASTANIER et Catherine BEIRES subrogent GILBERT BEIRES de Trémouloux au contrat de bail consenti par Jean BEIRES	
3E9328	1461	9/11/1656	Testament	Prinsuéjols (Usanges)	CASTANIER Jean, vieux	à Pierre CASTANIER son frère 100l., à JeanCASTANIER son frère utérin.....à Antoinette, Françoise et Catherine ses sœurs, à chacune 20l., à sa tante femme de Guillaume CASTANIER une vache pleine, institue son frère Guillaume CASTANIER son H.U.	pages déchirées
3E9328	1464	17/11/1656		Prinsuéjols (Usanges)	CASTANIER Jean, vieux	Jean CASTANIER vieux déclare que Jean DELPRAT du Py lui doit 9l., que Guillaume BOUT charpentier de la Védrette lui doit 20l., que Jean CHARBONNIER lui doit 5l.,....	pages déchirées
3E9332	2842	25/02/1685	Quittance	La Fage Montx Malbouzon	CASTANIER Pierre, charpentier BESSIERE Pierre	Pierre CASTANIER des Fours, reçoit de Pierre BESSIERE 5l. suite aux travaux faits à la maison du dit BESSIERE	
3E9332	2843	25/02/1685	Quittance		CASTANIER Pierre, charpentier ROUSSET Pierre	Pierre CASTANIER des Fours, reçoit de Pierre ROUSSET 40l. Pour 50 journées de charpentier	
3E9332	2815	31/12/1684	CM	Le Buisson Prinsuéjols	CASTOU Antoine FANGIN Françoise	Antoine CASTOU, de Sinière, fs émancipé de Pierre et Antoinette GRAS d'une part et Françoise FANGIN, d'Usanges, fa de + Benoît et de Jeanne CHABANON d'autre. Antoinette GRAS fait donation à son fs Antoine d'une maison et de terres et la dite future épouse Françoise FANGIN s'est constituée une dote de 200l.	Pierre FANGIN cousin de l'épse

3E9328	1641	21/05/1662	CM	Rouergue La Fage Montx	CERE Etienne RAOUL Jeanne	Etienne CERE fis de Jean et de Marguerite FOURESTIER de la parr. de Barlac (?) en Rouergue d'uen part et Jeanne RAOUL fille de + Adrien et de Hélix HERMET de Ferluguet d'autre. Le dit Jean CERE donne à son fils tous et un chacun moitié de ses biens se reservant de donner à ses autres fis : Jean, Jame, jean et Pierre 30l. chacun et à ses filles : Anthonie et marie 60l. chacune. la dite Jeanne RAOUL s'est constitué dot de 108l. robes, drap...
3E9330	2571	14/07/1681	Quittance	Barlhac (?) La Fage Montx	CERET Etienne RESCOUSSIER Pierre, tailleur d'habits	Etienne CERET de Barlhac(?) en Rouergue confesse avoir reçu de Pierre RESCOUSSIER de Ferluguet 80l. Pour la vente d'une paire de taureaux.
3E9332	2811	14/12/1684	Testament	La Fage Montx (les Fours)	CERRO Marguerite	à Marguerite CERRO sa fillieule, fa de Mathieu CERRO, 9l., à Etienne CERRO son neveu(?) 5l., institue Antoine CERRO son neveu son H.U.
3E9328	1526	3/06/1657		Prinsuéjols	CHABANOZ Bernat FOURNIER Pierre dit Perrot	échange entre Bernat CHAVANOZ de la Combe lequel baille un jardin appelé "del Four" et Pierre FOURNIER dit Perrot de Trémouloux Qui baille un champ appelé "la peiro delchis"
3E9332	2871	7/05/1685	Don		CHANABES Marguerite BONNIOL Jacques	Marguerite CHABANES native de Saugues, habitant à Rieutort donne à Jacques BONNIOL son beau-frère les intérêts depuis 10 ans dues par Bernat CHABANES de Saugues, son frère, du leg fait à la dite Marguerite par + Guillaume CHABANES son père
3E9330	2494	6/09/1680	Obligation	Prinsuéjols Marchastel	CHANABON Bernat SALTEL Pierre	Bernat CHANABON d'Usanges confesse devoir à Pierre SALTEL 36l. pour la vente de brebis.
3E9328	1651	29/05/1662	Accord	Prinsuéjols	CHANABON Bernat BEIRES Jean	accord sur un échange de terres entre Bernat CHANABON de la Combe et Jean BEIRES de Trémouloux
3E9332	2789	3/10/1684	CM	La Chaze de P. (Grand Viala) Neuvéglise-15 (Fressanges)	CHANABON Pierre SANGRIN Catherine	Pierre CHANABON fs de + Guillaume et d'Isabeau TIRADE, procédant d'Antoine CHANABON son fr. d'une part et Catherine SANGRIN fa de Jean, marchand, et de Marguerite ALBERT procédant de ses père et mère d'autre part. Dote de 60l. de ses père et mère et de 30l. de Jean SANGRIN, marchand, frère de l'épse
3E9329	1925	6/02/1673	Accord	Marchastel (Rieutort)	CHANNEDONDE Jean ISSARNIT Louise	accord est trouvé entre Jean CHANNEDONDE et Louise ISSARNIT vve de Jean SERVAN au sujet de la possession d'un mouton, afin d'éviter un procès

3E9329	1826	1/05/1671	Quittance	Prinsuéjols	CHANTAL Guillaume et Guillaume AMOUROUX Giral	Guillaume et Guillaume CHANTAL de Soulages, père et fils, le fils époux d'Antoinette AMOUROUX reçoivent de Giral AMOUROUX, frère de la dite Antoinette, 220l., un taureau, une robe....de la constitution faite à la dite Antoinette par + Pierre AMOUROUX son père et Giral AMOUROUX dans son CM reçu par moi notaire le 30/2/1669.	
3E9330	2491	5/09/1860	Testament	Prinsuéjols (Soulages)	CHANTAL Marie de + Guillaume	à Claude BOUSSUGE sa mère 5l. et une vache, à Antoinette CHANTAL 5l. et un coffre, à Jean et Antoine CHANTAL ses frère, à chacun 50l., institue Durand CHANTAL son frère son H.U.	
3E9328	1415	13/05/1656	Don	Prinsuéjols (Trémouloux)	CHARBONNIER Antoinette FOURNIER Antoine	Antoinette CHARBONNIER épse de Vidal FOURNIER , pour les bons services reçus donne à Antoine FOURNIER son fils émancipé, les droits qu'elle a sur les biens de + Blaise CHARBONNIER	
3E9332	2836	17/21685	Testament	La Fage St. Julien (Chaulhac)	CHARBONNIER Bernat	à Guillaume, louis et Jean CHARBONNIER ses fs 30l. chacun, à Marguerite CHARBONNIER sa fa 100l et institue Marie CHARBONNIER sa fa son H.U.	mention de Marg.CHARBONNIER sœur du testateur
3E9328	1560	18/10/1660	Quittance	La Fage St Julien (Chaulhac)	CHARBONNIER Bernat FOURESTIER Etienne	Bernat CHARBONNIER époux de Jeanne FOURESTIER reçoit d'Etienne FOURESTIER son beau-père 200l, 2 robes et drap de maison pour la constitution de dot faite à sa fille en son CM reçu par moi notaire.	
3E9328	1582	19/05/1662	Quittance	La Fage St Julien Brion	CHARBONNIER Bernat ROQUEGEL Jean	Bernat CHARBONNIER reçoit de Jean ROQUEGEL 100l. Suite au CM ci-dessus	
3E9328	1580	19/05/1662	CM	La Fage St Julien (Chaulhac) Brion	CHARBONNIER Bernat ROQUEGEL Catherine	Me Bernat CHARBONNIER d'une part et Catherine ROQUEGEL fille de Jean et de Anne BRUN d'autre. Les dits Jean ROQUEGEL et Anne BRUN constitue à leur fille dote de 700l., une vache pleine, 4 brebis de part, 2 robes....	
3E9330	2551	11/05/1681	Cod	La Fage St Julien (Chaulhac)	CHARBONNIER Catherine femme de POUILLALION Guillaume	Sachant avoir fait son T reçu par Me TONSON (St Chély) sachant n'avoir rien donné à Bernat CHARBONNIER son père, lui lègue 60l. dont 30l. sous forme d'usufruit qui après le décès du dit Bernat reviendra à Bernat POUILLALION fils de la testatrice et les 30l. reviendront à Marie et Marguerite CHARBONNIER filles du dit Bernat.	cf : 2410
3E9330	2409	15/11/1679	Don	Marchastel	CHARBONNIER Isabeau BIRON Guillaume	Isabeau CHARBONNIER femme de Pierre VIRON sachant le mariage auquel elle ne pu se rendre étant malade, de Guillaume BIRON son fils et de Jeanne CHASTANG, fait donation à son fils de la moitié des sommes à elle reconnues par Pierre VIRON son mari, se réservant d'être nourrie et entretenue.	

3E9329	1959	19/04/1673	Accord	Prinsuéjols (Trémouloux)	CHARBONNIER Jean FOURNIER Antoinette	accord d'échange de terres entre les parties	
3E9332	2674	14/04/1684	Vente	Ste Colombe (Las Fons)	CHARBONNIER Pierre PORTE Pierre	Vente par Pierre CHARBONNIER à Pierre PORTE de champ, pré, herbage pour la somme de 71l.	
3E9330	2432	4/03/1680	Arrentement	Ste Colombe de P.	CHARBONNIER Pierre RAMPAN François	Pierre CHARBONNIER de Las Fons arrente à François RAMPAN bourgeois de Las Fons une métairie dont il jouit au nom de sa femme	signe RAMPAN
3E9330	2551	12/05/1681	Pro	Marchastel Prinsuéjols	CHARBONNIER Pierre, laboureur FOURNIER Pierre	Pierre CHARBONNIER fait son procureur Pierre FOURNIER, bachelier en droit de Trémouloux, dans le procès entre André TONDUT beau-père du constituant et Antoine SALGUES de Rieutort en instance devant la cour du Sénéchal de Nîmes, avec promesse de rembourser les frais engagés par le dit FOURNIER?	
3E9332	2827	6/02/1685	CM	La Fage Montx. Marchastel	CHARDAYRE Jean VALLAT Catherine	Jean CHARDAYRE de Grand Viala, fgs de Jacques CHARDAYRE et de Béatrice BARRES d'une part et Cathrine VALLADE fa de + Guillaume et de Catherine ISARNEDE, de l'avis d'Antoine VALLAT son cousin et parrain, d'autre. La dite Catherine VALLAT s'est constitué de son chef dote de 663l. Antoine VALLAT donne à sa cousine 4 brebis avec agneaux. Jacques CHARDAYRE fait donation à son fs de la 1/2 de tous ses biens	
3E9329	1802	6/11/1670	CM	Prinsuéjols (Masseloup)	CHARDENOUX Guillaume CHARBONNIER Marie	Guillaume CHARDENOUX fils de + Antoine et de Jeanne BESSIERE, procédant de Bertrand CHARDENOUX son frère, d'une part et Marie CHARBONNIER fille de + Antoine et d'Antoinette TEYSSIER, procédant de Jean CHARBONNIER son frère, d'autre. La dite Antoinette TEYSSIER fait à sa fille Marie CHARBONNIER donation de ses biens ainsi que des biens de + Marguerite TEYSSIER, sa soeur femme de Jean HAIRNAUD conformément à son T reçu par Me DALLE (le Cher). Jean CHARBONNIER cède à la future, sa soeur, ses droits sur un champ dit "lou pastoral" ainsi que d'un autre dit "chambblas".....	signé CHARBONNIER
3E9330	2505	25/11/1680	Obligation	St Laurent du Muret Marchastel	CHARRIER Antoine BONIOL Jean	Antoine CHARRIER de Taupinet confesse devoir à Jean BONIOL de Rieutort 74l. pour le vente de deux bœufs.	signé CHARRIER
3E9329	1727	29/08/1668	Accord	Recoules d'Aubrac Prinsuéjols	CHARRIER Catherine TARRISSON Jean, hoste	Jean CHARRIER père de la dite Catherine CHARRIER de Rescos, vve de Pierre PRUNIERE, avit vendu un champ à Jean TARRISSON de la Baume, lequel champ avait été donné en dot à la dite Catherine. Pour éviter procès le dit TARRISSON renonce au champ et se retourne contre Jean CHARRIER et la dite Catherine renonce à réclamer une indemnité pour les fruit du dit champ.	

3E9328	1585	?/05/1662	Quittance	Marchastel la Fage Montx	CHARRIER Jean ORLIAC Astruge	Jean CHARRIER reçoit d'Astruge ORLIAGUE de la Védrine 40l du leg fait par + Jean REVERSAT à Marie REVERSAT femme du dit CHARRIER	cf : 1542
3E9328	1643	22/05/1662	Obligation		CHARRIER Jean dit Charbonnier de MORE Antoine	Jean CHARRIER de Marchastel confesse devoir à Sr Antoine de MORE Seigneur de Serverette, bailli de la comté de Peyre,790l. 5sols provenant de divers obligations.	signé MORE
3E9329	1901	18/04/1672	Quittance	Marchastel (Rieutort)	CHARRIER Louis BOUYER Raymond	Louis CHARRIER reçoit de Raymond BOUYER son neveu 60l. suite à contrat entre eux	
3E9329	1824	(2)6/04/1671	Vente	Marchastel	CHARRIER Pierre PRADAL Pierre	Pierre CHARRIER vend à Pierre PRADAL fils de + Jean et de Anne MOLIAGUE un pré ou champ pour 260l.	
3E9332	2921	9/07/1685	Don	Marchastel	CHARRIERE Françoise et BOUDONNE Anne SALTEL Pierre et NOAL Marguerite	Françoise CHARRIERE de Rieutort et Anne BOUDONNE de Marchastel sachant le mariage de Pierre SALTEL fs D'Anne BOUDONNE avec Marguerite NOAL fa de Françoise CHARRIERE donnent aux dit Pierre SALTEL et Marguerite NOAL : la dite CHARRIERE 95l. et la dite BOUDONNE 6 herbages.	
3E9330	2552	13/05/1681	Pro	Nasbinals Prinsuéjols	CHARRIERE Jean FOURNIER Pierre	Jean CHARRIERE de Baboyères, donataire de + Pierre CHARRIERE son père, fait son procureur Pierre FOURNIER, bachelier en droit de Trémouloux, dans le procès entre le dit CHARRIERE et les héritiers de + Jean BARDON d'Escudiérettes, concernant la plus-value d'une métairie. Procès en instance devant la cour du Sénéchal de Nîmes, avec promesse de rembourser les frais engagés par le dit FOURNIER?	
3E9330	2375	18/06/1679	Testament	Marchastel (Rieutort)	CHARRIERE Jeanne vve BOISSONNADE Bouzelli	à Pierre BOISSONNADE son fils 40l., à Jeanne et Marie BOISSONNADE ses filles, à chacune 90l., institue Marguerite BOISSONNADE sa fille ainée son H.U. et comme celle-ci est encore en bas age, la testatrice nomme Jean LIBOUREL et Guillaume BOISSONNADE ses neveux ses curateurs	
3E9328	1405	17/02/1656	Testament	Prinsuéjols (le Py)	CHARRIERE Jeanne vve VALLAT Jean	à Catherine TROCELLIER fa de Jean un coffre fermant à clé, à Antoinette VALLAT sa filiastra, femme de Jean TROCELLIER une chemise, à Pierre VALLAT sonfs 30l, institue Jean TROCELLIER son filiastra son H.U.	
3E9330	2540	21/04/1681	Testament	Marchastel	CHARRIERE Marguerite	à André TONDUT son époux pension annuelle, à Catherine et Marie TONDUT ses filles à chacune 200l., institue Catherine TONDUT sa fille ainée, femme de Pierre CHARBONNIER, son H.U.	
3E9330	2575	26/07/1681	Quittance	Prinsuéjols	CHARVET Durand et Jean CONNORT Jean	Durand et Jean CHARVET père et fils de Praviaia, le dit Jean époux de Madeleine BESSIERE confessent avoir reçu de d'Antoine CONNORT de Fréjoules beau-frère du dit Jean CONNORT (?) 60l. suite à la constitution de dot faite par le dit CONNORT à Madeleine BESSIERE dans son CM par moi notaire	

3E9332	2912	29/06/1685	Quittance	St Laurent du Muret Prinsuéjols	CHASSARIQ Jean HOSTALIER Benoît	Jean CHASSARIQ du Mas, époux d'Antoinette RIGAL reçoit de Jean HOSTALIER de Praviala 30l. d'un contrat d'accord reçu par moi notaire	cf 2771
3E9330	2381	29/06/1679	Quittance	St Laurent du Muret Prinsuéjols	CHASSARIQ Jean et autre Jean HOSTALIER Benoît	Jean CHASSARIQ et autre Jean CHASSARIQ, père et fils du mas du Muret, le fils époux d'Antoinette RIGAL, confessent avoir reçu de Benoît HOSTALIER, beau-frère du fils, de Praviala, 30l. Suite au contrat d'accord existant entre les parties	
3E9332	2771	31/06/1684	Quittance	St Laurent de Muret Prinsuéjols	CHASSARIQ Jean et Jean, laboureur HOSTALIER Benoît	Jean et Jean CHASSARIQ père et fs du Mas de Muret, comme maître des droits de Antoinette REVERSAT epse de Jean CHASSARIQ fs, reçoivent de Benoît HOSTALIER de Praviala, 30l.	cf 2912
3E9332	2867	1/05/1685	Obligation	Prinsuéjols	CHASSEFEYRE François SAVOYE Durand	François CHASSEFEYRE du Py confesse devoir à Durand SAVOYE de Souleyrols 72l. pour la vente d'une paire de taureaux	
3E9330	2579	6/10/1681	CM	St Léger de Peyre Prinsuéjols	CHASSEFIERE François GIRARD Jeanne	François CHASSEFIERE fils d'Antoine et de Jeanne TONDUDE des Faux d'une part et Jeanne GIRARD fille de Pierre et de + Jeanne SOLIER du Py d'autre. Le dit Pierre GIRARD fait donation à Jeanne sa fille de tous ses biens, se réservant d'être nourri et entretenu dans sa maison ainsi qu'une pension annuelle. Par ailleurs le dit Pierre GIRARD au cas où son autre fille aussi Jeanne, mariée, venait à décéder sans enfant, lui substitue la dite Jeanne fiancée à la dot faite à la première Jeanne.	
3E9328	1403	14/02/1656	Accord		CHASTANG Agnès VANEL Antoinette	Jean CHASTANG et Guillaumette ALANCHES de Bécus sont décédés ab intestat laissant 5 enfants : Vidal, Agnès, autre Agnès, Marguerite et Agnès. Laquelle Agnès s'est mariée avec + Durand VANEL du Py. A son mariage + Vidal CHASTANG lui a fait dot de 700l. sur les biens de ses père et mère et d'autre + Agnès CHASTANG également décédée ab intestat, mais la dite Agnès CHASTANG a jugé l'accord insuffisant....Pour clore le litige accord a été trouvé entre Antoinette VANEL vve de VIDAL CHASTANG et sa belle-soeur Agnès CHASTANG moyennant versement par Antoinette VANEL à Agnès CHASTANG de la somme de 350l;	
3E9329	1779	9/06/1670	Quittance	Prinsuéjols (Le Py)	CHASTANG Agnès et VANEL Durand GIBILIN Jean	Agnès CHASTANG et Durand VANEL mère et fils, le fils époux de Catherine GIBILIN reçoivent de Jean GIBILIN père de la dite Catherine 300l., 2 couvertures, une vache, 2 tereaux....du fait de la constitution de dot faite à la dite Catherine et de deux obligations de + Durand VANEL ayeul du reconnaissant consenties par le dit GIBELIN devant Me ALDIN (Nasbinals) le 2/6/1644 et par Me RAMADIER le 13/6/1646	cf : 1713, 1828

3E9329	1828	11/05/1671	Quittance	Prinsuéjols (le Py)	CHASTANG Agnès et VANEL Durand GIBILIN Jean	Agnès CHASTANG et Durand VANEL mère et fils, le fils époux de Catherine GIBILIN reçoivent de Jean GIBILIN père de la dite Catherine 100l. du fait de la constitution de dot faite à la dite Catherine	cf 1713, 1779 signé GIBILIN
3E9328	1473	28/12/1656	Quittance	Prinsuéjols Malbouzon	CHASTANG Agnès vve VANEL Durand DELCROS Jean dit Chavrier	Agnès CHASTANG vve de Durand VANEL du Py deux cestercees de seigle et deux cestercees de blé dont le dit DELCROS était débiteur envers Durand VANEL, son beau-frère, tel qu'il l'a déclaré dans son T. reçu par moi notaire	
3E9328	1469	3/12/1656	Testament	Prinsuéjols (Praviala)	CHASTANG Catherine	à Marguerite BOUCHARENque la plus âgée du nom, sa fille, 45l., à Marguerite REVERSAT 3l., à Antoinette BOUCHARENque fille de Antoinette BOUCHARENque 10l., à Jeanne BOUCHARENque sa fille 5 sols, institue Jeanne BOUCHARENque plus jeune du nom, sa fille, son H.U.	
3E9330	2485	3/08/1680	Obligation	Marchastel (Rieutort)	CHAUSEDONDE Jean FABRE Bernat	Jean CHAUSEDONDE confesse devoir à Pierre FABRE fils d'autre Pierre 27l. provenant d'un prêt	
3E9330	2485	3/08/1680	Obligation	Marchastel (Rieutort)	CHAUSEDONDE Jean FABRE Pierre	Jean CHAUSEDONDE confesse devoir à Pierre FABRE fils d'autre Pierre 33l. 10s. provenant d'un prêt	
3E9332	2684	19/04/1684	Testament	La Fage Montx (la Védrine)	CHAUVET Antoine	à Jean, Blaise, Antoine et Guillaume ses fs 150l. chacun, à Jeanne, Anne et Marguerite 350l. chacune + une robe, à Guillemette FOURNIER sa femme habitation et nourriture, institue sa femme son H.U. à charge de rendre l'héritage à l'un de ses enfants qu'elle désignera.	
3E9330	2427	23/02/1680	CM	La Fage Montx	CHAUVET Antoine FOURNIER Philippe	Antoine CHAUVET fils de + Antoine et de Jeanne HERMET des Fours d'une part et Philippe FOURNIER vve de Jean ROUVERT de la Védrine procédant d'eux-même. Le dit Antoine CHAUVET s'est constitué dot de 1200l.	
3E9330	2608	16/01/1682		La Fage Montx	CHAUVET Antoine RIEUTORT Catherine	Antoine CHAUVET de la Védrine confesse tenir à titre précaire de Catherine RIEUTORT fille de Gilbert des Fours une vache pour la nourrir et entretenir	contrat annulé, la vache étant retirée
3E9332	2751	8/06/1684	Ach	La Fage Montx	CHAUVET Antoine et FOURNIER Philippe RESCOSSIER Pierre, Me tailleur	Antoine CHAUVET et Philippe FOURNIER de la Védrine, mariés, vendent à Pierre RESCOSSIER de Ferluguet champs et prés à la Védrine pour 110l. Laquelle somme servira au paiement du leg fait à Françoise FOURNIER belle-sœur du dit CHAUVET par Guillemette TORELLIER (?) sa mère	
3E9330	2607	16/01/1682	Vente	La Fage Montx	CHAUVET Antoine, laboureur BOYER Pierre, laboureur	Antoine CHAUVET de la Védrine vend à Pierre BOYER des Fours un terrain et un champ pour la somme de 40l.	

3E9328	1524	31/05/1657	Quittance	Prinsuéjols	CHAUVET Durand CONNORT Jean	Durand CHAUVET de Praviaia, epx de Jeanne CONNORT, reçoit de Jean CONNORT de Soulages son beau-frère, 63l. pour la constitution de dot faite par le dit Jean CONNORT à sa sœur dans le CM reçu par Me DALLE (le Cher)	
3E9330	2451	12/05/1680	Quittance	Prinsuéjols	CHAUVET Durand et Jean CONNORT Jean	Durand et Pierre CHAUVET père et fils de Praviaia, le fils époux de Madeleine BESSIERE, confessent avoir reçu de Jean CONNORT de Fréjoules 100l. De la constitution de dot faite par Jean CONNORT à Madeleine BESSIERE sa belle-sœur dans son CM	mention de Guillaume BESSIERE frère de Madeleine
3E9330	2565	25/06/1681	Testament	St Laurent du Muret (Chaldecoste)	CHAUVET Jean	à Etienne, Jean, autre Jean, autre Jean et Marguerite CHAUVET ses enfants à chacun 15l., institue Jeanne CHAUVET sa fille son H.U.	
3E9328	1584	24/05/1662	RaTestament	Prinsuéjols	CHAUVET Jean	Jean CHAUVET de Fréjoules sachant sa fille Marguerite, de lui et de + Jeanne RESSOUCHE, désireuse de contracter mariage avec Jean GIMBAL, berger e Montpellier (?), fils de + Pierre GIMBAL et de Marguerite BALSON de St Jean de Brueges (34) (?) et du fait de sa vieillesse et de la distance, donne ordre à Pierre CHAUVET de se rendre à Montpellier pour assister au mariage	
3E9328	1487	28/08/1656	Ren	Les Bessons	CHAUVET Jean CHAUVET agnès	Jean CHAUVET des Bessons, habitant en Languedoc, transporte à Agnès CHAUVET sa sœur les droits sur ces biens des Bessons venant de + Marguerite BIFFIL sa mère, pour la somme de 80l.	
3E9330	2475	1/07/1860	Obligation	Brion Malbouzon	CHAUVET Jean LIBOUREL Antoine	Jean CHAUVET confesse devoir à Antoine LIBOUREL 60l.	
3E9330	2368	8/06/1679	CM	Prinsuéjols	CHAUVET Jean BESSIERE Madeleine	Jean CHAUVET de Praviaia fils de Durand CHAUVET et de + Jeanne CONORT d'une part et Madeleine BESSIERE de Fréjoules, fille de + Antoine BESSIERE et de Anne REMIERE procédant de sa mère et de Jean CONORT son beau-frère. Le dit Durand CHAUVET père du futur ratifie la donation faite par moi notaire de la moitié de tous ses bien à Jean CHAUVET son fils. Le dit Jean CONORT beau-frère de la future lui constitue dot de 700l., dont 400l plus robes, linceuls....du chef de + Antoine BESSIERE et 120l. du chef d'Anne REMIERE, 60l. que le dit Antoine (?) CONORT lui donne et 120 l. que la dite Madeleine BESSIERE apporte. Par ailleurs Guillaume BESSIERE frère de la future lui donne une vache	

3E9330	2367	6/06/1679	Don	Prinsuéjols (Praviala)	CHAUVET Jean CHAUVET Jean	Jean CHAUVET ayant reçu bons et agréables services de Jean CHAUVET son neveu, lui donne en faveur du mariage qu'il doit contracter avec Madeleine BESSIERE tous et un chacun ses biens, se reservant la somme de 100l. et l'usufruits des biens donnés sa vie durant.	
3E9328	1474	13/01/1657	Testament	Prinsuéjols	CHAUVET Jeanne	Jeanne CHAUVET épse d'Astorg RANDIER (?) lègue à son époux 45l., à Marguerite RANDIER sa fille 90l., à Jean, Jacques et Antoine RANDIER ses fils 30l chacun, institue son époux Astorg RANDIER son H.U. à charge de rendre l'hérédité à l'un de ses enfants.	présence de Jean CHAUVET et Durand CHAUVET père et frère de la testatrice
3E9332	2723	22/05/1684	Arrentement	le Buisson	CHAUVET Laurent (Sieur) RAOUL Durand	noble Laurent de CHAUVET Sgr de Recouse renouvelle à Durand RAOUL le contrat d'arrentement reçu le 16/5/1680 par Me LAFON (Chirac)	signe : CHAUVET, RAOUL
3E9332	2722	22/05/1684	Arrentement	le Buisson	CHAUVET Laurent (Sieur) SAVARIQ Jean	Laurent CHAUVET Sieur de la Recouse arrente pour 5 ans plusieurs champs à Jean SAVARIQ	
3E9332	2898	4/06/1685	Quittance	Recoules d'A. Prinsuéjols	CHAZALY Guillaume BOUT Jean	Guillaume CHAZALY reçoit de Jean BOUT, son cousin de Soulages 11l. pour sa portion des droits de + Catherine HUGUET sa mère.	
3E9330	2495	8/09/1680	Quittance	Recoules d'Aubrac Prinsuéjols	CHAZELLI Pierre BOUT Jean	Pierre CHAZELLI d'Escudiérettes confesse avoir reçu de Jean BOUT fils de + Antoine de Soulages? de la constitution de dot faite à Catherine HUGUET femme du dit CHAZELLI	
3E9330	2584	17/10/1681	Obligation	La Fage Montx (Grandviala)	CHEYLAR Jean	Jean BARDON fils de Jean confesse devoir à Jean CHEYLAR 25l. suite à une obligation par Me RESCOUSSIER	
3E9330	2461	29/05/1680	Vente	Le Buisson (les Combettes)	COMBETTE Etienne HEGONY Jean	Etienne COMBETTE vend à Jean HEGONY un epetit terrain pour 7 l.	
3E9332	2887	20/05/1685	ConVente	Prinsuéjols (Praviala)	Communauté d'habitants	Délibération et accords des habitants de Praviala pour régler les désordres existant en ce lieu, concernant l'utilisation des herbages	
3E9328	1457	29/08/1656	Testament	Prinsuéjols (Praviala)	CONNORT Antoine		pages déchirées
3E9332	2787	20/09/1684	Quittance	Prinsuéjols	CONNORT Antoine BOUSSUGE Jean	Antoine CONNORT de Soulages reconnait avoir reçu de Jean BOUSSUGE de La Combe 26l. du fait d'obligations de + Pierre CHANTAL	
3E9332	2833	15/02/1685	Quittance	Prinsuéjols	CONNORT Antoine BOUSSUGE Jean	Antoine CONNORT de Soulages reconnait avoir reçu de Jean BOUSSUGE de La Combe 26l. du fait d'obligations de + Pierre CHANTAL son beau-père	
3E9329	1930	13/02/1673	Testament	Malbouzon	CONNORT Béatrix vve de ALANCHE Pierre	à Jean et Durand ALANCHE ses fils, à chacun 50l., institue Jeanne ALANCHE sa fille don H.U.	

3E9332	2895	4/06/1685	Quittance	St Sauveur de Peyre	CONNORT Guillaume CONNORT Philippe	Guillaume CONOORT reçoit de sa nièce et filieule Philippe CONNORT 120l de la constitution de dot faite par + Jean CONNORT frère de Guillaume, reçue par + Me MOYSSONNIER	
3E9332	2890	27/05/1685	Obligation	Prinsuéjols Ste Colombe de P	CONORT Philippe CHARBONNIER Guillaume	Philippe CONORT fa de + Jean CONORT de Soulages confesse devoir à Guillaume CHARBONNIER de la Brugeyrette 94l 10sols pour la vente de deux bœufs	
3E9329	1884	9/03/1672	RaTestament	Marchastel (Rieutort)	CONSTANT Jacques BEIRES Jean	Jacques CONSTANT, docteur en droit ratifie et s'oblige solidairement avec Pierre FABRE et Jeanne NOAL ses beaux parents sur la constitution de dot fait par eux à leur fille Isabeau FABRE dans son CM avec Jean BEIRES reçu par moi notaire le 26/10/1671	signé CONSTANT
3E9332	2763	26/06/1684	Quittance	la Fage Montx (Grand Viala)	CORDESSE Margueritte CORDESSE Guillaume	Margueritte CORDESSE vve de Pierre reçoit de Guillaume CORDESSE son frère 70l. De la dot faite par Pierre CORDESSE son père dans son CM par Me DALMAS (Ferluc)	
3E9332	2690	25/04/1684	Quittance	Nasbinals	COSTE Jacques GALDEMAR Jean	Jacques COSTE reçoit de Jean GALDEMAR son beau-frère 100l. de la dote faite à Catherine (?) GALDEMAR sa femme dans le CM reçu par moi notaire, mention de Antoinette GALDEMAR soeur	
3E9328	1610	23/03/1659	Quittance	Prinsuéjols	COUDERC Antoine et TEROND Jeanne SALLER Guillaume et COUDERC Guillaume	Antoine COUDERC et Jeanne TEROND vve de Blaise TEROND, beau-fils et belle-mère de la Combe, reçoivent de Guillaume SALLER beau-frère du dit Antoine et de Guillaume COUDERC père du dit Antoine de Praviala la somme de 100l. suite au CM entre le dit Antoine COUDERC et Marie TEROND reçu par Me DALMAS	
3E9330	2508	1/12/1680	Quittance	Le Buisson	COUDERC Antoinette COUDERC Guinot	Antoinette COUDERC de Sinières, femme de Jean POUDEVIGNE, confesse avoir reçu de Guinot COUDERC son frère : robes, habits....que lui légua + Marguerite VALADIER ainsi que la vache léguée à Benoît POUDEVIGNE fils nde Jean et filieul de la testatrice	cf : 2500
3E9332	2695	1/05/1684	Testament	Prinsuejols (Solatge)	COUDERC Isabel	Isabel COUDERC fa Jean partage ses biens entre Anne COUDERC sa sœur et Pierre COUDERC son frère et institue Marguerite BROS sa belle-sœur son H.U.	
3E9329	1852	23/08/1672	Testament	Le Buisson (Ressouche)	COUDERC Jean	institue Anne COUDERC sa fille, femme de Philippe CHASTANG	
3E9329	1786	14/07/1670	Testament	St Urcize - 15	COUDERC Jeanne	native d'Usanges la testatrice lègue à la communauté des prêtres de St Urcize 270l. et institue Jean PORTE son époux son H.U.	
3E9332	2819	11/01/1685	Quittance	St Urcize Prinsuéjols	COUDERC Jeanne vve PORTE Jean COUDERC Etienne	Jeanne COUDERC déclare être bien payé et satisfaite de la constitution de dote faite par + Etienne COUDERC, d'Usanges, son frère, pour ses droits paternels de + Guinot COUDERC son père	mention d'Antoinette DELPRAT sa nièce

3E9329	1750	15/04/1670	Testament	La Fage Montx (Grand Viala)	COURDESSE Benoît dit Coudessan	institue Jeanne VIRON sa belle-fille son H.U.
3E9328	1477	14/01/1657	Accord	La Fage Montx	COURDESSE BURET Pierre FOURNIER Pierre et TROCELLIER Guillaumette	Pierre COURDESSE du grand Viala et les époux Pierre FOURNIER, Guillaumette TROCELLIER de la Védrine étant en procès auprès de la Cour du Sénéchal au sujet d'un pré, ont trouvé un accord pour éviter le dit procès. Mention de Pierre TROCELLIER père de la dite Guillaumette
3E9330	2422	4/02/1680	Testament	Malbouzon	COURDESSE Hélix épouse de BARLET Jean	François TOUZERY vend à Antoine ORLIAC pré et champ pour le somme de 140l.
3E9330	2569	5/07/1681	Obligation	La Fage Montx Ste Colombe de Peyre	COURDESSE Pierre RAMPAN François, bourgeois	Pierre COURDESSE de Grandviala confesse devoir à François RAMPAN de Las Fons, une quantité de blé.
3E9332	2749	8/06/1684	Quittance	St Laurent	COURTIOL François RABEYROLLE Anne	François COURTIOL reçoit de Anne RABEYROLLE sa femme 500l suite au CM reçu par moi notaire
3E9332	2733	26/05/1684	CM	St Laurent de Veyrès La fage MontX	COURTIOL François RABEYROLLE Anne	François COURTIOL vf d'une part et Anne RABEYROLLE fa + Guillaume et Jeanne RIEUTORT du Védrinel d'autre assistée de Jean PELAT son beau- frère, Jeanne RIEUTORT dote sa fa de 100l. et Jean PELAT de 10l. Guillaume RABEYROLLE frère donne 4 moutons.....présence de François COURTION oncle du fiancé
3E9329	1818	7/10/1672	RaTestament	St Laurent de Veyres (le Breschet)	COURTIOL Guillaume HERMABESSIERE Guillaume	Par contrat du 1/8/1667 par moi notaire, Guillaume COURTIOL conjointement avec Louis HERMABESSIERE avait vendu une terre à Guillaume HERMABESSIERE, au titre de la plus-value le dit Guillaume HERMABESSIERE verse à Guillaume COURTIOL 4 l.
3E9332	2860	8/04/1685	Quittance	La Fage Montx	COURTIOL Jean dit Orhac BARDON Louise	Jean COURTIOL Orhac reçoit de Louise BARDON sa belle-sœur 50l. suite à l'accord passé entre-eux pour les droits d'autre Jean COURTIOL devant Me CHATEL (Le Malzieu)
3E9330	2550	10/05/1681	Quittance	Estables	COURTIOL Jean et Guillaume TONDUT Jean	Jean et Guillaume COURTIOL père et fils, le fils époux de Catherine TONDUT confessent avoir reçu de Jean TONDUT, frère de la dite Catherine, 11l. et 2 robes suite au CM par moi notaire.
3E9330	2388	13/07/1679	Accord	Ste Colombe de Peyre	DALLE Jean, notaire	Jean DALLE notaire du Cher bsachant avoir obtenu le 23/9/1678 sentence portant vente judiciaire contre Pierre FOURNIER dit Perrot de Trémouloux, de deux champs,..... À subrogé l'affaire à Jean RIGAL fils de + Blaise de Trémouloux moyennant la somme de 88l. 14s.

3E9330	2464	2/06/1680	Vente	Prinsuéjols Aumont	DALLE Jean, notaire SERVAN Guillaume	Jean DALLE de Ferluc vend à Guillaume SERVAN de Saugues habitant au Crouzet une maison avec grange, étable, basse cour, plus un jardin pour 9 fois 29l.	signe DALLE, SERVAN
3E9330	2559	4/06/1681		Aumont Ste Colombe de Peyre	DALLO François, notaire PINHEDE jean et Antoine	François DALLO averti que Jean PINHEDE, expert du comté de Peyre, et Antoine PINHEDE son frère, du Cher, veulent payer le contrat de vente d'un tronçon de pré, demande qu'une seconde estimation soit faite	
3E9332	2737	29/05/1684	Quittance	Prinsuéjols Malbouzon	DALLO Jean (Me), notaire GRAS Jacques	Me Jean DALLO de Ferluc comme administrateur des biens de + Me Guillaume DELMAS notaire reçoit de Jacques GRAS de Rieutort 72l. d'une obligation du 2/10/1666 de + Marie GUITRE et Bernard GRAS mère et fs en faveur de Me Guillaume DELMAS	
3E9332	2832	14/02/1685	Obligation		DALLO Pierre GROLEE de VIRVILLE (de) César	Pierre DALLE + Antoine d'Aumont confesse devoir à César GROLEE de VIRVILLE (de) la somme de 256l. 19 sols,	signé PEYRE, DALLO
3E9330	2496	12/10/1680		Malbouzon Prinsuéjols	DALMAS Antoine SAVOYE Jean	Antoine DALMAS sachant que Jean SAVOYE de Fineyrols est engagé solidairement avec lui de par l'obligation ci-dessus et qu'il a retiré les bœufs pour n'en faire qu'à son plaisir, le dit DALMAS relève le dit SAVOYE de son obligation.	signé SAVOYE
3E9329	1716	1/02/1670	CM	Marchastel Prinsuéjols	DALMAS Antoine SALLES Antoinette	Antoine DALMAS de Rieutort, fils de Jean et Marguerite AMOUROUX d'une part et Antoinette SALLES fille de + Jean et de Jeanne GRAS de Ferluc. Le dit Antoine DALMAS s'est constitué dot de 500l.	
3E9330	2496	12/10/1680	Obligation		DALMAS Antoine et SAVOYE Jean BOTHON André	Antoine DALMAS de Malbouzon et Jean SAVOYE de Fineyrols, par. De Prinsuéjols confessent devoir à André BOTHON des Allatieux par. De la Fage Montx, 94l. 10s. provenant de la vente d'une paire de bœufs.	signé SAVOYE
3E9330	2399	17/09/1679	Quittance		DALMAS Congeat Jean FOURNIER Béatrice	Jean DALMAS Congeat, époux de Marie BOTHON confesse avoir reçu de Béatrice Fournier, sa belle-mère des Allatieux, 45l. Suiite au CM de la dite Marie BOTHON par Me BONNAL	
3E9332	2753	13/06/1684	Testament	Malbouzon	DALMAS Jean	à Jeanne BESSIERE sa femme pension, habits et habitation, à Jean, Antoine et autre Antoine ses fs 250l. chacun, à Jeanne DALMAS sa fille 400l. plus robes, draps, brebis...institue Jeanne BESSIERE son epse son H.U. à charge de rendre l'héritage à l'un de ses enfants	
3E9330	2480	19/07/1680	Obligation	Marchastel Ste Colombe de Peyre	DALMAS Jean RAMPAN François	Jean DALMAS fils d'autre, de Rieutort, confesse devoir à François RAMPAN de las Fons 36l. Provenant de la vente d'une vache.	
3E9330	2481	29/07/1680	Obligation	Marchastel	DALMAS Jean de GRAS André, prêtre	Jean DALMAS de Rieutort confesse devoir à Messire André de GRAS curé de Marchastel 20l. Provenant d'un prêt.	

3E9330	2482	29/07/1680	Obligation	Marchastel	DALMAS Jean de GRAS André, prêtre	Sachant que + Jean DALMAS père de Jean DALMAS avait contacté obligation de 42l. en faveur de Jean VALET son beau-frère par Me VALENTIN le 05/8/1650. Laquelle obligation à été baillé à + Pierre AMOUROUX par le dit VALET qui l'aurait chargé en cas de décès intestat de la faire payer par le dit + Jean DALMAS au Sieur curé de Marchastel afin de dire des messes pour le salut de son âme, Giral AMOUROUX fils du dit + Pierre à requis le dit Jean DALMAS à payer cette somme.....	signé GRAS
3E9330	2483	29/07/1680	Obligation	Marchastel	DALMAS Jean de GRAS André, prêtre	Jean DALMAS de Rieutort confesse devoir à Messire André de GRAS curé de Marchastel 42l.	
3E9332	2735	28/05/1684	Quittance	Malbouzon	DALMAS Jean BOISSONNADE Etienne	Jean DALMAS reçoit d'Etienne BOISSONNADE son beau-frère 41l. Pour la dot faite à Jeanne BESSIERE femme du dit DALMAS par Jean BESSIERE son père dans son CM reçu par moi notaire	
3E9330	2522	4/02/1681	CM	Malbouzon	DALMAS Jean TOUZERY Hélix	Jean DALBAS dit Barbaire fils à autre Jean et à Astruge SALTEL d'une part et Hélix TOUZERY fille de François et Jeanne MARTIN d'autre. Les dits parents de la future lui font donation de la moitié de tous leurs biens se réservant nourriture et entretien ainsi que de doter et léguer. Jean DALMAS dit Perot frère du futur, des droits de ses père et mère ainsi que de ceux d'Antoine DELMAS son frère la somme de 400l. tel qu'il résulte de son CM par Me BONNAL.	
3E9330	2540	15/04/1681	Obligation	Malbouzon	DALMAS Jean dit Perot BESSIERE Pierre	Jean DALMAS confesse devoir à Pierre BESSIERE fils à autre Pierre 63l. pour la vente de moutons	
3E9330	2532	24/02/1681	Quittance	Malbouzon	DALMAS Jean dit Perot BESSIERE Jean, hoste	Jean DALMAS époux de Jeanne BESSIERE, 30l. et une robe, de la constitution de dot faite par Jean BESSIERE à sa fille Jeanne dans son CM par moi notaire	
3E9330	2513	5/12/1680	Quittance	Malbouzon marchastel	DALMAS Jean dit Perot GIBERT Jean	Jean DALMAS confesse avoir reçu de Jean GIBERT de Rieutort 93l. suite à une obligation consentie pour la vente d'une paire de bœufs.	
3E9330	2380	28/06/1679	Quittance	Malbouzon	DALMAS Jean et autre Jean RAYNAL Guillaume	Jean DALMAS et autre Jean DALMAS, père et fils, le fils époux de Jeanne BESSIERE, confessent avoir reçu de Guillaume RAYNAL, beau-frère du fils, 45l. de la constitution de dot faite par Jean BESSIERE à sa fille Jeanne dans son CM par moi notaire	
3E9330	2462	31/05/1680	CM	Marchastel (Rieutort)	DALMAS Michel NOAL Marie	Michel DALMAS fils de + Jean et de + Louise VALLET d'une part et Marie NOAL fille de Bernat NOAL et de Marguerite PRUNIERES. La dite Marguerite autorisée par Me Bernat NOAL son mari donne à sa fille une maison au dit Rieutort avec basse-cour et passage plus deux petits jardins, deux herbages,.....Le dit Michel DALMAS s'est constitué dot de 700l.	signé NOAL cf : 2450

3E9332	2707	4/05/1684	Ach	Noalhac Fournel	DAUNIS Pierre, marchand FILHON Jean, praticien	Pierre DAUNIS de Bécus, héritier de son frère Jean notaire, vend à Jean FILHON fs Pierre du Mazet, l'office de notaire de son dt frère pour 50l.	signé : FILHON, RAMADIER (Jacques Sr du Clos de Lasbros)
3E9332	2708	4/05/1684		Noalhac Fournel	DAUNIS Pierre, marchand FILHON Jean, praticien	promesse suite à la vente ci-dessus des dits Pierre et Jean FILHON envers de dit Pierre DAUNIS de rendre l'office sous conditions	signé FILHON père et fils, RAMADIER
3E9328	1571	1/05/1662	Don		de LA PORTE Pierre et Jean	Me Guillaume de LA PORTE fait donation à Messire Jean de LA PORTE son frère, curé de Marchastel, d'un cheval	
3E9329	1783	30/06/1670	Quittance	Prades d'Aubrac - 12 Prinsuéjols	DELBOSSQ Huguet CASTANIER Guillaume	Huguet DELBOSSQ époux d'Antoinette CASTANIER, reçoit de Guillaume CASTANIER d'Usanges, son beau-frère, 65l. suite au CM de la dite Antoinette par + Me Guillaume DELMAS	
3E9328	1558	10/10/1660	Testament	Malbouzon	DELCROS Guillaume	à Jean DELCROS son fils 60l., institue sa femme Jeanne BESSIERE son H.U.	mention de Jean DELCROS dit Charrier son frère
3E9332	2713	7/05/1684	Quittance	La Fage Montx Malbouzon	DELCROS Guillaume DELCROS Philippe	Guillaume DELCROS reçoit de Philippe DELCROS son frère 35l. De la constitution faite par + Jean DELCROS son père dans son CM avec Marie TROCELLIER	
3E9332	2711	7/05/1684	Ach	La Fage Montx	DELCROS Guillaume, laboureur TEULHON Pierre	Guillaume DELCROS de la Védrine vend à Me TEULHON Pierre de Ferluguet terres sises au Ferluguet pour la somme de 120l.	
3E9332	2692	27/04/1684	CM	Malbouzon	DELCROS Jean MAGOTTE Isabel	Jean DELCROS vieux fs de + Guillaume et Jeanne BESSIERE d'une part et Isabel MAGOTTE fa Jean et Jeanne CHANTAL d'autre, tous du dit lieu, Jeanne BESSIERE donne à son fs Jean moitié de tous ses biens, Jean MAGOT et Jeanne CHANTAL donnent à leur fille Isabel moitié de tous leurs biens	
3E9330	2509	2/12/1680	Cod	Malbouzon	DELCROS Jean dit Charrier	Sachant avoir fat son T et désigné Filippe DELCROS sonH.U., le codicillant ajoute 30s. au leg de 7l. 10s. fait au prieur cdu lieu, et sachant avoir suffisamment doté Jean et Jeanne DELCROS ses enfant les prive des droits qu'ils pourrait avoir sur la somme de 40l. qu'ila payé pour les honneurs funèbres de + Guillaumette PRUNIERE sa femme et les donne à Filippe DELCROS son héritier.	
3E9328	1552	28/06/1660	Testament	Malbouzon	DELCROS Jean vieux	à Marguerite et Jeanne DELCROS ses filles 60l. chacune, institue Catherine MAGOT son H.U.	
3E9328	1432	15/07/1656	Vente	Malbouzon	DELCROS Jean vieux DELCROS Jean dit Charrier	Jean DELCROS vieux, vend à Jean DELCROS dit Chavrier, son frère, un champ pour la somme de 78l.	
3E9330	2329	11/01/1679	Testament	Malbouzon	DELCROS Philippe	institue Marguerite PERIER son épouse son H.U. à charge de rendre l'hérédité à l'un de ses enfants ci après nommés : Guillaume, Pierre Jean, Jeanne, Marie, Françoise et Valérie	

3E9330	2435	21/03/1680	Quittance	Malbouzon Brion	DELCROS Philippe PERIER Pierre	Philippe DELCROS époux de Marguerite PERIER confesse avoir reçu de Pierre PERIER son beau-frère du Fau, 30l. Des mains de Françoise PERIER sa belle-sœur, suite au CM reçu par Me DALMAS (Ferluc)	
3E9329	1819	19/11/1672	Quittance	Malbouzon Brion	DELCROS Philippe PERIER Pierre	Philippe DELCROS époux de Marguerite PERRIER, reçoit de Pierre PERIER du Fau 75l. de la constitution de dot faite par le dit Pierre PERIER à sa sœur Marguerite dans son CM reçu par + Me DALMAS	
3E9329	1784	7/07/1670	Accord	Prinsuéjols	DELMAS Antoine VALLAT Jacques et Pierre	Pour éviter procès entre Antoine DELMAS époux d'Antoinette SALLES de Ferluc et Jacques et Pierre VALLAT, père et fils du Py au sujet de la vente d'un champ et d'un pré faite par le dit Jacques VALLAT à + Jean SALLES père d'Antoinette, laquelle vente le dit Antoine DELMAS voulait faire casser, les dit VALLAT accordent à Antoine DELMAS 38l.	
3E9329	1766	20/05/1670	Quittance	Malbouzon	DELMAS Jean BESSIERE Jean	Jean DELMAS époux de Jeanne BESSIERE reçoit de Jean BESSIERE 150l. provenant de la constitution de dot faite par le dit BESSIERE à sa fille Jeanne dans son CM reçu par moi notaire.	
3E9330	2449	7/05/1680	Vente	Marchastel (Rieurtort)	DELMAS Jean FOURNIER Jean	Jean DELMAS vend à Jean FOURNIER un herbage pour la somme de 29l.	
3E9330	2389	14/07/1679	Quittance	St Laurent du Muret Prades d'Aubrac - 12	DELMAS Jean SANGRIN Jean	Jean DELMAS du Recous, époux de Catherine SANGRIN confesse avoir reçu de Jean SANGRIN son beau-père 60l. de la constitution de dot faite à sa fille dans son CM	
3E9330	2362	19/05/1679	Quittance	Marchastel (Rieurtort)	DELMAS Michel DELMAS Jean	Michel DELMAS confesse avoir reçu de Jean DELMAS son frère, 50l. À prendre sur Antoine REBEYROLLES de Costeraste, beau-frère du dit Jean DELMAS	
3E9330	2418	14/01/1680	Don	Prinsuéjols (le Py)	DELPRAT Anne DELPRAT Barthélémy	Anne DELPRAT fille de + Guillaume fait donation à Barthélémy DELPRAT, son frère, tous et un chacun ses droits présents et à venir, se réservant d'être nourrie et entretenue par son dit frère	
3E9330	2497	27/10/1680	Quittance	Prinsuéjols	DELPRAT Antoinette PRADIER Pierre	Antoinette DELPRAT d'Usanges, veuve d' Etienne TEISSIER confesse avoir reçu de Pierre PRADIER de Praviaia 15l. suite au contrat d'accord entre + Etienne TEISSIER et Barthélémy DELPRAT par lequel le dit DELPRAT aurait délégué au dit TEISSIER de prendre sur le dit PRADIER ce que provenant de la constitution de Delphine PRADIER femme de Barthélémy DELPRAT par CM par Me BOUT (Aumont)	
3E9330	2405	28/10/1679	Quittance	Prinsuéjols	DELPRAT Antoinette PRADIER Pierre	Antoinette DELPRAT d'Usanges, veuve d' Etienne TEISSIER confesse avoir reçu de Pierre PRADIER de Praviaia 15l. suite au contrat d'accord entre + Etienne TEISSIER et Barthélémy DELPRAT par lequel le dit DELPRAT aurait délégué au dit TEISSIER de prendre sur le dit PRADIER ce que provenant de la constitution de Delphine PRADIER femme de Barthélémy DELPRAT par CM par Me BOUT (Aumont)	cf 2497

3E9329	1702	10/12/1669	Quittance	Prinsuéjols	DELPRAT Barthélémy PRADIER Antoine et Pierre	Barthélémy DELPRAT du py, époux de Delphine PRADIER reçoit d'Antoine et Pierre PRADIER père et fils de Praviala 72l., une vache, une robe...pour la constitution de dot faite par les dits PRADIER à Delphine PRADIER dans son CM reçu par nous notaire.	signé PRADIER cf 1796
3E9329	1796	28/10/1670	Quittance	Prinsuéjols	DELPRAT Barthélémy PRADIER Pierre	Barthélémy DELPRAT du Py, époux de Delphine PRADIER reçoit t Pierre PRADIER, son beau-frère de Praviala 30l.,pour la constitution de dot faite par Antoine et Pierre PRADIER père et fils à Delphine PRADIER dans son CM reçu par nous notaire.	signé PRADIER cf : 1702
3E9329	1761	25/04/1670	Accord	Prinsuéjols (le Py)	DELPRAT Barthélémy DELPRAT Guillaume	acord entre Barthélémy et Guillaume DELPRAT, frères, sur les obligations contractées entre eux dont l'une li"e au CM du dit Barthélémy avec Delphine PRADIER	
3E9329	1881	10/02/1672	Quittance	Prinsuéjols	DELPRAT Barthélémy PRADIER Pierre	Barthélémy DELPRAT, du PY, époux de Delphine PRADIER, reçoit de Pierre PRADIER de Praviala son beau-frère, 20l. Et un lit de la constitution de dot faite à la dite Delphine par Antoine PRADIER son père dans son CM par moi notaire.	
3E9330	2547	5/05/1681	Accord	La Fage Montx Prinsuéjols	DELPRAT Guillaume DELPRAT Antoinette	Il y a procès entre Guillaume DELPRAT de la Védrine comme donataire de Quéterie VALLAT sa mère et + Etienne TEYSSIER d'Usanges comme mari d'Antoinette DELPRAT sœur du dit Guillaume concernant un pré que + Guillaume DELPRAT père de la dite Antoinette avait baillé et engagé par hypothèque au dit Etienne TEYSSIER dans l'attente de l'entier paiement de la dot faite à sa fille dans son CM. Pour éviter procès la dite Antoinette DELPRAT accepte la somme de 11l. pour renoncer à ses droits maternels.	
3E9330	2570	13/07/1681	Obligation	La Fage Montx Prinsuéjols	DELPRAT Guillaume TROCELLIER Pierre	Guillaume DELPRAT de la Védrine confesse devoir à Pierre TROCELLIER du Py 40l. 12s. suite à un prêt	
3E9330	2521	29/12/1680	Quittance	La Fage Montx	DELPRAT Guillaume ROUSSET Madeleine	Guillaume DELPRAT de la Védrine confesse avoir reçu de Madeleine ROUSSET de Grandviala, vve de Pierre HERMET, 25l. 10s.	
3E9332	2924	3/08/1685	Obligation	La Fage Montx Prinsuéjols	DELPRAT Guillaume TROCELLIER Pierre dit Védrine	Guillaume DELPRAT de la Védrine confesse devoir à Pierre TROCELLIER 90l.	
3E9330	2404	26/10/1679	Obligation	la Fage Montx Prinsuéjols	DELPRAT Guillaume PAGES Blaise	Guillaume DELPRAT de la Védrine,confesse devoir à Pierre MAGOT et Blaise PAGES, beau-père et beau-fils du Py, la somme de 260l.	

3E9330	2377	18/06/1679		La Fage Montx Prinsuéjols	DELPRAT Guillaume GIBILIN Pierre	Guillaume DELPRAT de la Védrine sachant que par contrat de vente du 14/6/1667 portant pacte de rachat, consenti par Quéterie VALLAT femme de Pierre GIBILIN d'un pré et l'expertise faite par Jean VALENTIN esztimant la pièce à 110l. payées par le dit GIBILIN, à vendu et remis au dit GIBILIN les plus-value sur le pacte de rachat et ratifie la vente de 1667.	
3E9330	2332	1/02/1679	CM	Prinsuéjols La Fage Montx	DELPRAT Guillaume REVERSAT Marguerite	Guillaume DELPRAT fils de + Guillaume DELPRAT et de quetherie VALLAT, du Py, procédant de Jean DELPRAT son frère aîné, d'une part et Marguerite REVERSAT fille de + Benoît et de Catherine DAUNIS (?) de la Védrine, procédant de Jean REVERSAT son frère, d'autre. Le dit Jean REVERSAT frère de la fiancée lui fait donation de tous ses bien sous réserve de nourriture et habitation et divers bétail et terres. Le dit Guillaume DELPRAT s'est constitué en argent, bétail et terres dot de 1400l.	
3E9330	2388	11/07/1679	Quittance	La Fage Montx Prinsuéjols	DELPRAT Guillaume BOUT Antoine	Guillaume DELPRAT de la Védrine confesse avoir reçu d'Antoine BOUT de Soulages 37l, du fait d'une obligation	
3E9330	2514	7/12/1680	Obligation	la Fage Montx Prinsuéjols	DELPRAT Guillaume DELPRAT Pierre	Guillaume DELPRAT de la Védrine confesse devoir à Pierre DELPRAT du Py, son neveu, 32l. suite à un prêt	
3E9328	1471	10/12/1656	Quittance	Prinsuéjols	DELPRAT Jean CHAVANOZ Bernat	Jean DELPRAT du Py reçoit de Bernt CHAVANOZ de la Combe 36l. provenant du contrat d'hypothèque consenti par Jean TROCELLIER de la Combe en faveur du dit DELPRAT	
3E9329	1944	28/03/1673	Accord	Prinsuéjols	DELPRAT Jean GIBELIN Jean, TROCELLIER Pierre et LIMANCHE Antoine	pour éviter procès entre Jean DELPRAT du Py et Jean GIBELIN du Py, Pierre TROCELLIER du Py et Antoine LIMANCHE de Malbouzon a sujet de gerbes de blé appartenant au dit DELPRAT que les dits GIBELIN, TROCELLIER et LIMANCHE auraient pris et fait battre en 1640, les dit GIBELIN, TROCELLIER et LIMANCHE versent à Jean DELPRAT 27l. et lui fournissent du blé	
3E9328	1607	2/03/1659	Quittance	Prinsuéjols	DELPRAT Jean FOURNIER RICHARD Antoine	Jean DELPRAT du Py époux de Anne FOURNIER reçoit d' Antoine FOURNIER RICHARD son beau-frère de la Combe, 2 robes, des draps de maison.....suite à la constitution de dot faite à Anne FOURNIER par + Pierre FOURNIER son père dans on CM reçu par moi notaire.	signé DELPRAT
3E9332	2852	22/03/1685	Ach		DELPRAT Jean GROLEE de VIRVILLE (de) César	Jean DEPRAT de Prinsuéjols, vend à César de GROLEE comte de Peyre un tronçon de Pré sis au Py pour la somme de 30l. qui sera à prendre sur la somme plus grande que le dit DELPRAT doit dit Seigneur.	signe : PEYRE
3E9332	2670	29/03/1684	Quittance	Prinsuejols	DELPRAT Antoinette PRADIER Pierre	Antoinette DELPRAT vve de Jean BESSIERE recoit de Pierre PRADIER 13l. En solde d'un contrat du 10/10/1673 par Me BOUT	

3E9329	1793	20/10/1670	Testament	St Sauveur de P. (Las Sales)	DUMAS Pierre	à Pierre et René, à Marguerite, Jeanne et Isabel ses fils et fille, à chacun 30l., instruite Isabel BONNEFON son épouse son H.U. à charge de rendre l'hérédité à tel que bon lui semblera.	
3E9332	2908	20/06/1685	CM	Marchastel (Rieutort)	FABRE Pierre REBEYROLES	Pierre FABRE fs + Pierre et + Jeanne NOAL d'une part et Jeanne REBEYROLES vve de Jean DELMAS d'autre. Les dits fiancés se sont constitués l'un envers l'autre tous leurs biens. Présence d'Antoine REBEYROLES, de Peyrebesse, oncle de la fiancée et autre Antoine REBEYROLES son frère	
3E9330	2507	27/11/1680	Obligation	Marchastel Malbouzon	FABRY Pierre BESSIERE Jacques	Pierre FABRY fils d'autre Pierre de Rieutort confesse devoir à Jacques BESSIERE fils de Guillaume, 105l. pour la vente de moutons	
3E9330	2600	26/12/1681	Obligation	Marchastel	FABRY Pierre GROS André, prêtre	Pierre FRABRY de Rieutort, fils d'autre confesse devoir à André GROS, curé de Marchastel, 55l. pour la vente d'une mule.	
3E9330	2586	20/10/1681	Accord	Marchastel (Rieutort)	FABRY Pierre, hoste GRAS Jacques	Pierre FABRY est en procès avec Jacques GRAS fils de + Jacques GRAS lui demandant de payer 48l. dont Bernat GRAS, son frère dont il est tenancier des biens, s'est engagé envers le dit FABRY par obligation du 3/6/1670 par Me DALLO (Nasbinals). Pour éviter procès Jacques Gras s'engage à payer à Pierre FABRY 44l., le dit FABRY faisant grâce du surplus.	
3E9332	2770	30/06/1684	Quittance		FAMBON Jean BARLET Jean	Jean FAMBON de Bruzet comme procureur de Me Florimond et Guillaume LACOMBE père et fs du dit lieu (procuration par Me CHAMPALBERT not. du lieu) pour 200l. À prendre sur Me Jean BARLET du Py maître des droits de Jeanne VALLAT, recoit de Jean BARLET 50l.	signé BARLET
3E9332	2816	31/12/1684	Quittance	Prinsuéjols (Usanges)	FANGIN Françoise TARRISSON Antoinette	Françoise FANGIN reçoit de Antoinette TARRISSON sa belle-sœur 80l. et une brebis de ses droits paternels et maternels et d'une somme de 20l. Donné par + Jean FANGIN son frère et parrain.	
3E9332	2816	31/12/1684	Obligation	Prinsuéjols (Usanges)	FANGIN Françoise TARRISSON Antoinette	Antoinette TARRISSON vve de Jean FANGIN reconnaît devoir 80l. Et une brebis à Françoise FANGUIN selon la quittance. ci-dessus	
3E9332	2658	31/01/1684	Testament	Prinsuejols (Usanges)	FANGIN Jacques	à Durant et Jean ses fs 250 l. chacun, à Louise et Françoise (?) ses fa 400l. , à Bernat en augmant de dot 30 l., instruite sa femme Marguerite CHAUMETTE son H.U.	
3E9332	2697	1/05/1684	Testament	Prinsuejols (Usanges)	FANGIN Jean	à Antoinette TARRISSON sa femme pension et habitation, à Jacques et Durand FANGIN ses fs 200l. Chacun, à Catgerine, Marie et Marguerite ses fa 300l., instruite sa femme son H.U. à charge de rendre l'hérédité à l'un de ses enfants qu'elle désignera	
3E9332	2660	31/01/1684	InVente.	Prinsuejols (Usanges)	FANGIN Pierre	dans son lit atteint de maladie a voulu faire l'inventaire de ses biens	

3E9330	2361	17/05/1679	Vente		FANGIN Pierre GROLEE de VIRVILLE (de) César	Pierre FANGIN de Contrandez par de Ste Colombe de Peyre étant débiteur de 33l envers César de GROLEE, lui cède les droits de plus-value qu'il a sur un terrain vendu à + Pierre TEROND de Praviale	signé : PEYRE
3E9328	1505	15/03/1657	Quittance	Prinsuéjols	FANGUIN Durand TROCELLIER Pierre	Durand FANGUIN d'Usanges reçoit de Pierre TROCELLIER du Py son neveu, 60l. comme reste de la constitution de dot faite par Jean TROCELLIER à Marguerite VALLAT épouse du dit FANGUIN	
3E9328	1434	17/07/1656	CM		FAUBIER Arnaud (?) GASTONNE Catherine	le dit FAUBIER donne à sa fiancée divers biens (couverture, chaudron....) pour s'en servir sa vie durant et veut qu'elle rende après son décès à ses enfants en première noce de Catherine NOUGIERES et la dite Catherine GASTONNE de St Just (15) s'est constitué dot de ses biens	
3E9329	1754	16/04/1670	Accord	Prinsuéjols (Usanges)	FAUGUIN Pierre FAUquiN Marie	Pour éviter procès entre Pierre GAUGUIN et Marie FAUGUIN son cousin au sujet des legs fait à la dite Marie par + Marguerite FANGUIN sa tante et par + Durand FANGUIN, Pierre FANGUIN naccepte de payer à la dite Marie sa cousine les brebis objets des legs.	
3E9330	2415	13/12/1679	Quittance	Marvejols St Laurent d'Olt - 12	FERREYROU Jean MAJOREL Pierre	Jean FERREYROU confesse avoir reçu de Pierre MALOREL du Tour Haut, son beau-frère, 40l du leg fait par + Jean FERREYROU son père pour les droits de Marie SERVERIER sa mère	
3E9328	1639	18/05/1662	Quittance	Nasbinals Marchastel	FLOURET Antoine GIBERT Jean	Antoine FLOURET de Baboyères époux de Marguerite GIBERT reçoit de Jean GIBERT, son beau-frère de Rieutort, 43l. de la constitution de dot faite par Jean GIBERT à sa sœur dans son CM reçu par Me BORELLY (Nasbinals)	
3E9328	1490	31/07/1656	Quittance	Nasbinals Baboyères	FLOURET Jeanne FLOURET Jean	Jeanne FLOURET reçoit de Jean FLOURET son frère 60l., 2 robes, draps de maison....du leg fait par Astruge CHARRIER sa mère dans son T du 9/06/1622 reçu pa Me ALDIN (Nasbinals)	
3E9332	2691	25/04/1684	Quittance	Nasbinals	FLOURET Pierre COSTE Jacques	<pierre FLOURET de Baboyères reçoit de Jacques COSTE son beau-frère 60l. de la dot faite par Nicolas COSTE à sa fille Jeanne dans le C.M. reçu par moi notaire	
3E9329	1788	8/09/1670	Vente	Lachamp Recoules d'Aubrac	FOURESTIER Jean PRUNIERE Jean, prêtre	Jean FOURESTIER de Champagnac vend à Mre Jean PRUNIERE, vicaire de Recoules un"chazal" de maison pour la somme de 27L.	
3E9330	2350	23/04/1679	Don	Le Buisson Prinsuéjols	FOURESTIER Jean MICHEL Madeleine	Jean FOURESTIER de Ressouche pour les bons et agréables services reçus de Madeleine MICHEL de Trémouloux lui fait donation de la maison et jardin qu'il a au lieu de Trémouloux comme héritier de Marguerite MICHEL.	

3E9330	2392	16/08/1779	Don	Prinsuéjols (le Py)	FOURNIER Anne	Anne FOURNIER femme de Jean DELPRAT, pour les bons et agréables services reçus de Jeanne DELPRAT, sa fille ainée, lui fait donation de 200l., en faveur du mariage prévu avec Pierre BARRES fils d'Autre Pierre de Finieyrols	
3E9332	2687	19/04/1684	Quittance		FOURNIER Antoine CHAUVET Antoine	Antoine FOURNIER reçoit une brebis d'Antoine CHAUVET, léguée par Filipesa mère en son testament	
3E9330	2413	12/12/1679	Testament	Prinsuéjols (la Combe)	FOURNIER Antoinette	institue Messire Bertrand BOISSONNADE Curé de Prinsuéjols son H.U.	
3E9329	1690	24/11/1669	Testament	Prinsuéjols (Praviala)	FOURNIER Antoinette	à Antoine REVERSAT son fils marié de la Fage Montx. 60l., à Antoinette REVERSAT sa filleule, fille du dit Antoine REVERSAT, une brebis de port, institue Jean REVERSAT son fils ainé son H.U.	signé Jean REVERSAT
3E9332	2891	27/05/1685	Testament	Prinsuéjols (la Combe)	FOURNIER Antoinette	à Jean FOURNIER son fs 60l, à Margot RAMADIER de Beauregard 5 sols, institue Messire Antoine BLANqueR Dr en théologie, curé de Prinsuéjols son H.U.	signé FOURNIER
3E9328	1524	14/05/1657	Quittance	Recoules d'Aubrac Prinsuéjols	FOURNIER Antoinette FOURNIER Durand, prêtre	Antoinette FOURNIER de Cougoussac, vve d'Antoine SALTEL, reçoit de Durand FOURNIER de Fineyrols, son frère, 15l. Plus blé et seigle, provenant du leg fait par + Guillaume FOURNIER son père dans son T. reçu par Me DALLE (le Cher)	signé FOURNIER
3E9330	2407	3/11/1679	Quittance	Grandval Prinsuéjols	FOURNIER Blaise et Jean CHAUVET Durand et Jean	Blaise et Jean FOURNIER , père et fils de Bonnechare, le fils époux de Marguerite CHAUVET, confessent avoir reçu de Durand et Jean CHAUVET, père et fils de Praviala, 60l. de la constitution de dot faite par Durand CHAUVET à sa fille Marguerite dans son CM par Me DALLE (Ferluc)	cf : 2598
3E9330	2598	8/12/1681	Quittance	Granvals Prinsuéjols	FOURNIER Blaise et Jean CHAUVET Jean	Blaise et Jean FOURNIER , père et fils de Bonnechare, le fils époux de Marguerite CHAUVET, confessent avoir reçu de Jean CHAUVET de Praviala, beau-frère du dit Jean FOURNIER 30l. de la constitution de dot faite par Durand CHAUVET à sa fille Marguerite dans son CM reçu pae Me DALLE.	cf : 2407
3E9329	1814	9/02/1671	Testament	Prinsuéjols (Praviala)	FOURNIER BOVIN Antoine	à Anthonie HERMET sa femme pension annuelle, à Jeanne et Agnès FOURNIER ses filles à chacune 120l., à Jean, Pierre et Jacques FOURNIER ses fils à chacun 60l., institue Antoinette HERMET sa femme son H.U. à charge de rendre l'hérédité à l'un de ses enfants.	
3E9329	1886	19/03/1672	Testament	Marchastel (Rieutort)	FOURNIER Catherine	institue Jacques GIBERT son mari son H.U. à charge de rendre l'hérédité à Jeanne GIBERT sa fille.	cf : 1891
3E9329	1891	2/04/1672	Cod	Marchastel (Rieutort)	FOURNIER Catherine femme de GIBERT Jacques	sa fille Jeanne étant décédée depuis son dernier Testament confirme que son mari Jacques GIBERT est son plein et entier H.U.	cf : 1886

3E9332	2653	12/01/1684	Don	La Beaume	FOURNIER Catherine, TARISSON Jacques	Donation par Catherine FOURNIERE epse de Jean TARRISSON, à son fs Jacques de tous ses biens, sous réserve de 45 livres pour son fs Blaise, et pour elle 100 livres et l'usufruit de ses biens	
3E9332	2729	24/05/1984	Testament	la Fau de Peyre (les Salhens)	FOURNIER Claude (fa)	à Catherine FOURNIER sa sœur 30l., à Marguerite et Isabel GEVAUDAN ses nièces 18l. chacune, à Catin FOURNIER sa nièce une robe, à Claude BOISSONNADE fa Aldebert de Sallelles sa filleule une brebis, à Claude et Catherine GEVAUDAN ses petites nièces une Brebis chacune, institue François GEVAUDAN son neveu son H.U.	
3E9329	1909	11/05/1672	Quittance	Prinsuéjols	FOURNIER Philippe BARTHELEMY Guillaume	Filippe FOURNIER, vve d'Etienne BARTHELEMY confesse être entièrement payé par Guillaume BARTHELEMY son fils des portions d'héritage à elle données par + Etienne BARTHELEMY son mari	cf : 1836
3E9329	1836	31/05/1671	Quittance	Prinsuéjols (Souleyrols)	FOURNIER Philippe BARTHELEMY Guillaume et Jacques	Filippe FOURNIER, vve d'Etienne BARTHELEMY reçoit de Guillaume et Jacques BARTHELEMY frère, 3 sestiers de blé pour la pension que + BARTHELEMY père des dits a léguée à la dite FOURNIER dans son T	cf : 1909
3E9332	2788	23/09/1684	Testament	Prinsuéjols (Praviala)	FOURNIER Jacques	à Jeanne FOURNIER sa sœur vve d'Antoine RAMADIER et à Agnes FOURNIER son autre soeur 5 moutons chacune, à Jacques FOURNIER son neveu et fillieul, fs de Pierre 4 brebis, à Jeanne FOURNIER sa nièce une brebis, institue Pierre FOURNIER son fr. son H.U.	
3E9329	1846	25/06/1671	Quittance	Le Buisson Prinsuéjols	FOURNIER Jean FOURNIER Jean	Jean FOURNIER Jeune reçoit de Jean FOURNIER de Souleyrols, son cousin, 100l. sur les 300l. du légat fait à Jean et Marguerite FOURNIER ses frère et sœur par + Guillaume FOURNIER leur ayeul dans son T par me DALLE (le Cher)	
3E9329	1936	24/02/1673	Quittance	Marchastel (Rieutort)	FOURNIER Jean habitants de Rieutort	Jean FOURNIER reçoit des habitants de Rieutort 66l. suite au contrat de vente de 1672, d'une portion de paturage.	
3E9330	2446	28/04/1680	Quittance	Marchastel La Fage Montx	FOURNIER Jean FOURNIER Philippe	Jean FOURNIER de Rieutort confesse avoir reçu de Philippe FOURNIER femme d'Antoine CHAUVET de la Védrine, sa sœur, 112l. suite au leg fait par Guillemette TROCELLIER sa mère	mention de Pierre FOURNIER père de Jean et Philippe
3E9332	2668	18/03/1684	Testament	Prinsuéjols (Praviala)	FOURNIER Marguerite vve de Georges REMERSAT	à Jacques REMERSAT son fs 30l. Et institue Jean REMERSAT son fils son H.U.	

3E9329	1718	5/02/1670	CM	Prinsuéjols	FOURNIER Pierre CHASTANG Marguerite	Pierre FOURNIER fils de Pierre et de Catherine GRAS de Trémouloux, procédant de son père et de Pierre ITIER, d'une part et Marguerite CHASTANG fille de + Bertrand et de Guillaumette AMOUROUX de Soulages, procédant de sa mère et de Jean PELEGRIN son beau-frère d'autre. Le dit Pierre FOURNIER dit Perrot donne à son fils l'entière moitié de tous ses biens, de même Jean ITIER au nom de Catherine GRAS fait donation au dit futur de la moitié des biens de sa mère, réservant pour celle-ci l'usufruit. Jean PELEGRIN beau frère de la future lui constitue du lag de + Bertrand CHASTANG dot de 200l., 2 robe, une vache...et lui donne en augment 140l., et la dite Guillaumette AMOUROUX lui donne 60l. de son chef.	
3E9328	1465		Quittance	Le Buisson Prinsuéjols	FOURNIER Pierre FOURNIER Pierre	Pierre FOURNIER de Ressouches reçoit de Pierre FOURNIER dit Pierrot son neveu de Trémouloux 47l. Suivant le contrat d'accord entre le dit Pierre FOURNIER de Ressouches et son frère + Bernat FOURNIER reçu par Me HUGONNET (St Leger de P.)	pages déchirées
3E9330	2417	23/12/1679	Vente	http://www.allocine.fr/video/player_gen_cmedia=18852662&cfilm=111544&hd=1.html	FOURNIER Pierre TROCELLIER Pierre dit Védrine	Pierre FOURNIER fils de + Pierre de Trémouloux vend à Pierre TROCELLIER dit Védrine du Py un bois à Trémouloux pour 21l. 10 sols	
3E9328	1566	28/02/1661	Vente	Prinsuéjols) Brion	FOURNIER Pierre dit Perrot SEGUIN Gaspard	Pierre FOURNIER dit PERROT de Trémouloux vend à Gaspard SEGUIN de la Chaldette deux petite jardins pour 45l.	
3E9328	1416	27/05/1656	Vente	Prinsuéjols	FOURNIER Vidal CASTANIER Guillaume vieux	Vidal FOURNIER de Trémouloux, vend à Guillaume CASTANIER vieux d'Usanges un pré pour la somme de 72l.	signé FOURNIER
3E9330	2494	6/09/1680	Obligation	Marchastel Marvejols	GABRILARGUES Antoine de TONNERET Jean	Antoine GABRILARGUES confesse devoir à Jean de TONNERET 37l. suite au contrat de vente ci-dessus	
3E9332	2689	20/04/1684	Quittance		GABRILIARGUE Antoine PRUNIERE Jacques, marchand	Antoine GABRILIARGUE fs d'autre, reçoit de Jacques PRUNIERE 50l. Dues par obligation du 15/10/1683	signé PRUNIERE
3E9332	2916	2/07/1695	Subrogation	Marchastel (Rieutort)	GABRILIARGUES Charlotte et Hélix GABRILIARGUES Antoine	Charlotte et Hélix GABRILIARGUES sœurs, cèdent à Antoine GABRILIARGUES fs Antoine leur cousin germain, les charges et droits sur les biens de + Béatrix GABRILIARGUES leur tante pour 44l	

3E9330	2359	9/05/1679	Quittance	Nasbinals Malbouzon	GALDEMAR Jean HOSTALIER Jacques	Jean GALDEMAR de rieurortet, époux de Marie BARLET confesse avoir reçu de Jacques HOSTALIER son beau-frère, 38l. De al constitution de dot faite par Jean BARLET et + Benoôt CHEYLAR (?) père et beau-frère de la dite BARLET	
3E9332	2749	4/06/1684	Quittance	Nasbinals Malbouzon	GALDEMAR Jean HOSTALIER Jacques	Jean GALDEMAR de Rieurortet reçoit de Jacques HOSTALIER son beau-frère 30l. de la dot de Marie BARLET sa femme dans son CM reçu par moi notaire	cf 2869
3E9332	2869	3/05/1685	Quittance	Nasbinals Malbouzon	GALDEMAR Jean HOSTALIER Jacques	Jean GALDEMAR de Rieurortet reçoit de Jacques HOSTALIER son beau-frère 30l. de la dot de la dite BARLET sa femme dans son CM reçu par moi notaire	cf 2749
3E9332	2917	9/07/1685	Quittance	St Laurent d'Olt (12) Marchastel	GALONIER Guillaume, marchand SARRUT Pierre	Guillaume GALONIER comme cessionnaire des droits de Jean NEGRE de Malbouzon, reçoit de Pierre SARRUT de Rieurort 24l de la constitution de dot de Louise SARRUT femme de Jean NEGRE	signé NEGRE, GALONIER
3E9330	2407	3/11/1679	Quittance	Ste Colombe de P. Grandval	GENDRE Jean FOURNIER Blaise et Jean	Jean GENDRE de Contradez confesse avoir reçu de Blaise et Jean FOURNIER de Bonnechare, beau-frère et neveu du dit GENDRE, 60l.	cf : 2598
3E9330	2597	8/12/1681	Quittance	Ste Colombe de Peyre Grandvals	GENDRE Jean FOURNIER Blaise et Jean	Jean GENDRE des Contrandez confesse avoir reçu de Blaise et Jean FOURNIER, père et fils de Bonnechare 89l., que les dits FOURNIER s'étaient engagés de payer dans le CM de Jean GENDRE avec Jeanne BOISSONNADE reçu par moi notaire.	cf : 2407
3E9330	2596	1/12/1681		Ste Colombe de Peyre	GENDRE Jean RAMPAN François, bourgeois	Jean GENDRE de Contrandez confesse tenir à titre précaire de François RAMPAN de las Fons 2 vaches pleines pour les nourrir et entretenir.	
3E9332	2806	28/11/1684	CM	Prinsuéjols Recoules d'A.	GIBELIN Guillaume BOULET Jeanne	Guillaume GIBELIN du Py, fs de Me Pierre GIBELIN et de + Jeanne GELIE d'une part et Jeanne BOULET de Gramond, fa de Me Guillaume et de Jeanne COURDESSE d'autre. Pierre GIBELIN fait donation à son fils de la 1/2 de tous ses biens, Guillaume BOULET fait dote à sa fille de 1400l. dont 150l. du chef maternel.	signé GIBELIN, BOULLET
3E9328	1394	5/12/1655			GIBELIN Jean	Suite à contrat de vente par + Me ASTRUC de terres par + Jacques SERVANT mon père, le dit Jean GIBILIN a payé à Jean GRAS receveur de la baronnie de Marchastel les droits liés à cette acquisition.	
3E9332	2856	3/04/1685	Obligation	Prinsuéjols La Fage Montx	GIBELIN Jean TROCELLIER Etienne	Jean GIBELIN du Py, confesse devoir à Etienne TROCELLIER de la Védrine, 116 l., provenant d'un prêt.	signé GIBELIN
3E9332	2687	19/04/1684	Obligation	Prinsuéjols	GIBELIN Jean BONNAL Jacques, juge	Jean GIBELIN confesse devoir 110l. À Me Jacques BONNAL pour l'achat de 2 bœufs	

3E9332	2672	5/04/1684	Testament	Prinsuejols (Solatge)	GIBELIN Jeanne	à Joseph, Jean et Antoine BESSIERE ses fils 100l. Chacun, à Marie et Isabeau BESSIERE ses fa 200l. Chacune, institue Pierre BESSIERE son mari son H.U.	
3E9332	2687	20/04/1684		Prinsuéjols	GIBELIN Pierre et Jean SERVANT Antoinette	échange de champs entre Pierre et Jean GIBELIN cousins et Antoinette SERVANT tante	
3E9329	1869	14/01/1672	Vente	Marchastel Prinsuéjols	GIBERT Jacques RIGAL Jean	Jacques GIBERT de Rieutort vend à Jean RIGAL fils de Pierre de Trémouloux, un champ à Trémouloux pour 50l.	
3E9330	2587	20/10/1681	Testament	Marchastel (Rieutort)	GIBERT Jean	à Marie GRAS sa femme une pension annuelle, à Jeanne et Antoinette GIBERT ses filles à chacune 500l., 2 robes, une couverture....., institue son filsGIBERT son H.U. Déclare aussi devoir à Auban MAZEL son beau-frère 50l.	mention de Pierre TROCELLIER beau-frère du testateur
3E9330	2512	4/12/1680	Obligation	Marchastel	GIBERT Jean GRAS André, prêtre	Jean GIBERT de Rieutort confesse devoir à Messire André GRAS, curé de Marchastel, 48l.	
3E9328	1669	17/11/1662	Quittance	Prinsuéjols St Laurent du Muret	GIBILIN Guillaume GOLLY Jean	Guillaume GIBILIN du Py, comme maître des biens dotaux de Jeanne GOLLY sa belle-fille épouse de Pierre GIBILIN cy absent, reçoit de Jean GOLLY père de la dite Jeanne GOLLY 300l. De la constitution de dot faite en son CM par Me BONNAL	signé GELY cf 1567
3E9328	1567	1/04/1662	Quittance	Prinsuéjols	GIBILIN Guillaume et Pierre GOLLY Jean, marchand	Me Guillaume et Me Pierre GIBILIN père et fils reçoivent de Jean GOLLY la somme de 500l. De la constitution de dote faite à Jeanne GOLLY épouse du dit Pierre dans son CM reçu par Me BONNAL	signé : GOLY, GIBILIN cf 1669
3E9328	1670	19/11/1662	Quittance	la Capelle Bonance (12) Prinsuéjols	GIBILIN Jean GIBILIN Guillaume et Pierre	Jean GIBILIN reçoit de Guillaume et Pierre GIBILIN, père et frère du dit Jean, 180l. de la constitution de dot par eux faite au dit Jean en son CM avec Anne RINIC (?) reçu par Me TREMOLIERE et d'autre quittance par Me FAYOLLE (St Geniez)	signé J. GIBILIN
3E9330	2411	2/12/1679	Quittance	La Capelle Bonance -12 Prinsuéjols	GIBILIN Jean GIBILIN Pierre	Jean GIBILIN de Rigaldie confesse avoir reçu de Pierre GIBILIN son frère du Py, 150l. suite à contrat d'accord entre les parties reçu par moi notaire, concernant les droits de Jean GIBILIN sur les biens de + Guillaume GIBILIN leur père.	signé : GIBILIN et GIBILIN
3E9330	2478	6/07/1680	Vente	Prinsuéjols (le Py)	GIBILIN Jean et SERVANT Antoinette VANEL Durand	Jean GIBILIN fils + Jean et Antoinette SERVANT sa mère vend à Durand VANEL beau-frère et beau-fils, un jardin por la somme de 27l. 10s.	signé J.GIBILIN
3E9330	2418	11/01/1680	Quittance	Aumont Prinsuéjols	GIBILIN Marguerite GIBILIN Pierre	Demoiselle Marguerite GIBILIN femme d'Antoine DALLO, bourgeois, confesse avoir reçu de Pierre GIBILIN, son frère du Py, 40l. provenant du contrat d'accord passé entre les parties concernant les biens de + Guillaume GIBILIN leur père	signé GIBILIN

3E9330	2479	18/07/1680	Quittance	Aumont Prinsuéjols	GIBILIN Marguerite GIBILIN Pierre	Marguerite GIBILIN femme d'Antoine DALLE bourgeois, confesse avoir reçu de Pierre GIBILIN son frère, et ce par les mains de Guillaume GIBILIN son neveu, 100l. Suite au contrat d'accord entre eux. De m [^] me Jean DALLE confesse avoir reçu de Marguerite GIBILIN sa femme 100l.	signe G.GIBILIN, DALLE cf: 2567
3E9330	2567	1/07/1681	Quittance	Aumont Prinsuéjols	GIBILIN Marguerite GIBILIN Pierre	Marguerite GIBILIN femme d'Antoine DALLE bourgeois, confesse avoir reçu de Pierre GIBILIN son frère du Py, 100l. suite au contrat d'accord entre les parties. De même le dit Antoine DALLE confesse avoir reçu de Marguerite GIBILIN son épouse 100l.	signé : DALLE cf 2479
3E9330	2556	27/05/1681	Accord	La Fage Montx Prinsuéjols	GIBILIN Marie GIBILIN Pierre	Il y a procès entre Marie GIBILIN femme de Jean ORLIAC de la Védrine et Pierre GIBILIN son frère du Py, la dite Marie réclamant un supplément légitime sur les biens de + Guillaume GIBILIN leur père. Pour éviter procès le dit Pierre GIBILIN accepte de payer à la dite Marie GIBILIN 280l. laquelle renonce à tous ses droits.	
3E9330	2476	1/07/1680	Testament	Prinsuéjols (le Py)	GIBILIN Pierre	à Jeanne TELLIER sa bien aimée femme, une chambre, un lit garni, une robe, 2 chemises, 6l. pour acheter des habits neufs.....A Jean, Antoine, Joseph, Pierre et Laurent ses fils à chacun 800l. plus nourriture et entretien. A Anne et autre Anne ses filles, à chacune 100l., deux robes, une vache avec son veau....plus nourriture et entretien. Instiue son fils Guillaume GIBILIN son H.U.	
3E9330	2416	15/12/1679	Accord	Prinsuéjols La Fage Montx	GIBILIN Pierre GIBILIN Anne	Sachant qu'il y a procès entre Pierre GIBILIN du Py, héritier de + Guillaume GIBILIN, et Anne GIBILIN sa sœur épouse de Pierre GRAS des Fournets, concernant les biens du dit + Guillaume, les parties trouvent un accord par lequel la dite Anne GIBILIN renonce à ses droits moyennant la somme de 150l.	
3E9330	2433	7/03/1680	Accord	Prinsuéjols (le Py)	GIBILIN Pierre MAGOT Pierre	Il y a procès entre Pierre GIBILIN et Pierre MAGOT au sujet de limites de champs, faute d'accord entre les parties le compromis n'a pu se faire	
3E9330	2390	23/07/1679	Quittance	Prinsuéjols	GIBILIN Pierre DALMAS Antoine	Pierre GIBILIN du Py sachant le contrat de vente du 8/9/1642 par Me CALCIAT, d'un pré à Ferluc, fait par Jean SALLES en faveur de + Guillaume GIBILIN son père avec possibilité de rachat, et sachant que Antoine DALMAS à présent époux de Antoinette SALLES fille du dit + Jean SALLES le prie de le reprendre. Le dit Pierre GIBILIN confesse avoir reçu du dit Antoine DALMAS la somme de 220l. pour le rachat.	
3E9332	2714	9/05/1684	Obligation	Marchastel	GILBERT Jacques GABRILHAGUES Guillaume	Jacques GILBERT reconnaît devoir à Guillaume GABRILHAGUES fs de Sr du Lieu 123l. pour la vente de moutons	
3E9332	2719	15/05/1684	Quittance	Nasbinals	GILBERT Pierre, maçon BATISSOL Jacques	Pierre GILBERT reçoit de Jacques BATISSOL de Montgros 25l. Pour le leg fait par + Jacques BATISSOL à + Antoinette BATISSOL sa fille et epe du dit GILBERT en son T reçu par Me DALLO	

3E9332	2713	8/05/1684	Quittance	Nasbinals	GILBERT Pierre, Me maçon ROUSSINIOL Marie	Pierre GILBERT reçoit de Marie ROUSSINIOL vve de Montgros pour la réparation faite à la maison de Jeanne FONTANIER après le décès de Jean FONTANIER epx de la dite ROUSSINOT	
3E9332	2768	29/06/1684	CM	Estables Marchastel	GINESTE Barthélémy ARNAUD Margueritte	Barthélémy GINESTE fs d'Antoine et de + GERMONE Margueritte de la Ginestière d'une part et Margueritte ARNAUD fa Pierre et + Marguerite BOISSONNADE de Rieutort.	
3E9330	2536	23/03/1681	Testament	Prinsuéjols (le Py)	GIRARD Anne fille Pierre	institue Jeanne GIRARD seconde du nom sa sœur son H.U.	
3E9330	2506	26/11/1680	Quittance	Recoules d'Aubrac Malbouzon	GIRARD Guillaume BESSIERE Catherine	Guillaume GIRARD confesse avoir reçu de Catherine BESSIERE vve de + Guillaume REYNAL 27l. 10s. dont son mari était débiteur par une obligation du 29/10/1679	
3E9329	1809	27/11/1670	Quittance	Prinsuéjols (Le Py)	GIRARD Jean TROCELLIER Pierre	Jean GIRARD époux de Catherine TROCELLIER reçoit de Pierre TROCELLIER, son beau-père, 32l., une brebis.....de la constitution de dot faite par Pierre et + Jean TROCELLIER à la dite Catherine dans son CM reçu par moi notaire.	
3E9330	2616	3/02/1682	Testament	Marchastel	GIRARD Jean Pierre	charge son héritier de faire leg suivant la portée de ses biens à : Pierre, autre Pierre, Joseph, Jean, Catherine, Marie, Louise GIRARD ses enfants ainsi qu'au posthume qui pourrait être dans le ventre de sa femme. Institue Louise CHARBONNIER sa femme son H.U. sous réserve de rendre l'hérité à Pierre GIRARD son fils aîné.	
3E9328	1564	27/02/1661	CM	Prinsuéjols Marchastel	GIRARD Jean Pierre CHARBONNIER Louise	Jean Pierre GIRARD fils de Jean et de Jeanne GOTTIE d'une part et Louise CHARBONNIER fille de +Jean et de Jeanne LIBOUREL , procédant de l'avis de Pierre LIBOUREL son oncle, d'autre. La dite Louise CHARBONNIER s'est constitué en dote tous et un chacun ses biens dont maison et jardin et autres terres. Le dit Jean Pierre GIRARD s'est constitué dote de 400l. qui seront employés à l'achat de la dite maison.....mention de Jean GIRARD frère de Jean Pierre.	
3E9328	1570	30/04/1662	Quittance	Marchastel	GIRARD Jean Pierre GIRARD Jean	Jean Pierre GIRARD reçoit de Jean GIRARD son frère 62 l. suite aux conditions du CM du dit Jean Pierre (cf. 1564)	
3E9328	1661	29/06/1662	Quittance	Marchastel Prinsuéjols	GIRARD Jean Pierre GIRARD Jean	Jean Perre GIRARD reçoit de Jean GIRARD son frère du Py, 30l; suite à CM reçu par moi notaire.	cf 1564, 1570
3E9328	1617	13/06/1659	Accord	Prinsuéjols (le Py)	GIRARD Jean, Jean Pierre, Pierre, Jeanne et autre Pierre GIRARD	Suite à expertise partage des biens de Jean GIRARD entre Pierre GIRARD fils du dit Jean et de + Jeanne BARRET et Jean, Jean Pierre, autre Pierre, Jeanne GIRARD et les hoirs de + hélis GIRARD épouse de Ramon ERRE de la Chaze de Peyre, enfants du dit Jean GIRARD et de Jeanne GOTTI, tenant compte du T de Jean GIRARD par moi notaire du 9/5/1649 et du CM de Pierre GIRARD l'aîné avec Anne SOLIER	

3E9328	1424	5/06/1656	Obligation	Prinsuéjols (le Py)	GIRARD Pierre GIBILIN Jean	Pierre GIRARD confesse devoir à Jean GIBILIN 78l. Pour la vente d'une paire de bœufs	signé GIBILIN
3E9330	2569	4/07/1681	Quittance	Prinsuéjols (le Py)	GIRARD Pierre Joubert Jean	Jean GIRARD confesse avoir reçu de Jean JOUBERT, son beau-fils 9l. 15s. suite à contrat d'accord	cf : 2371
3E9330	2371	15/06/1679		Prinsuéjols (le Py)	GIRARD Pierre Joubert Jean	Partage entre Pierre GIRARD et Jean JOUBERT, son beau-fils, époux de Jeanne GIRARD suite à la donation faite par le dit GIRARD de la moitié de tous ses biens dans le CM de Jeanne GIRARD par moi notaire le 20/2/1675	cf : 2569
3E9332	2714	8/05/1684	Quittance	Nasbinals (Montgros)	GIZARD Pierre TEYSSÉDRE Etienne	Pierre GIZARD vieux, reçoit d'Etienne TEYSSÉDRE son beau-frère 5l. Pour le leg fait par Marie ROUSSINIOL en son dernier T reçu par me DALLO	
3E9332	2782	17/08/1684	Testament	Prinsuéjols (Praviala)	GRANDET Antoine épouse REVERSAT Jean	à Jean REVERSAT son époux 200l., à Jean REVERSAT son fs et à Catherine REVERSAT sa fa 200l. chacun, institue Jeanne REVERSAT son autre fa son H.U.	mention de + Jean GRANDET, curé de Brion, frère
3E9328	1583	20/05/1662	Quittance	la Fage Montx Marchastel	GRAS (?) Jean, marchand NOAL Bernat, marchand	Jean GRAS rentier de la baronnie de Marchastel confesse avoir été payé et satisfait par Me Bernat NOAL trésorier de la dite baronnie	
3E9332	2863	26/04/1685	Arrentement	Marchastel	GRAS André, prêtre BOYER Antoine	André GRAS, docteur en théologie, curé de Marchastel arrente à Antoine BOYER tout ce qui est devant la chapelle de Marchastel en prés et herbages.	signé GRAS
3E9328	1413	7/05/1656	Don	Fabregues (34) La Chaze de P.	GRAS Antoine GRAS Jean	Antoine GRAS natif de La Chaze et habitant Fabregues pour ls bons services reçu de Jean GRAS son frère, de La Chaze, lui fait donations des biens et droits qu'il possède à La Chaze à la réserve d'un pré	
3E9332	2845	4/03/1685	Obligation		GRAS Antoine GROLEE de VIRVILLE (de) César	Antoine GRAS de Trémouloux par. de Prinsuéjols confesse devoir à César GROLEE de VIRVILLE (de) la somme de 2475l. 10 sols pour mettre fin à l'arrentement de la métairie de la Baume	signe : PEYRE
3E9328	1674	30/12/1662	Quittance	Ste Colombe de Peyre Prinsuéjols	GRAS Bertrand SAVOIE Etienne	Bertrand GRAS du Cher époux d'Antoinette CHARBONNIER et du fait des droits cédés par Antoine CHARBONNIER du Cher par contrat reçu par Me DAUDE, de ceux de Durand CHARBONNIER des Coutrandes par contrat reçu par Me RAMPAN, reçoit d'Etienne SAVOIE, des droits de Jean CHARBONNIER son beau-frère de Villerosset par contrat reçu par Me François DALLO (Aumont) et aussi des droits de Anne CHARBONNIER sa belle-soeur par contrat reçu par Me DALLO reçoit d'Etienne SAVOIE de Fineyrols 72l. laquelle somme + barthélémy SAVOIE frère du dit Etienne était débiteur envers + Catherine JOUVE dite Laurette, mère des dits CHARBONNIER, ainsi qu'elle le déclare dans son T reçu par + Me MEISSONNIER (St Sauveur)	

3E9329	1717	2/02/1670	Pro	Prinsuéjols (Trémouloux)	GRAS Catherine	Catherine GRAS femme de Pierre FOURNIER dit Perrot à constituer son procureur Pierre ITIER, charpentier du Bouschet pour donner son consentement au mariage de son fils Pierre et de Marguerite CHASTANG	
3E9330	2484	3/08/1680	Obligation	Marchastel Prinsuéjols	GRAS Jacques DALLE Jean, notaire	Jacques GRAS de Rieutort confesse devoir à Jean DALLE de Ferluc 60l. d'une obligation consentie par + Marie SINTRE et Bernat GRAS mère et fils en faveur de + Me Guillaume DELMAS le 2/10/1666	
3E9330	2364	27/05/1679	CM	Marchastel (Rieutort)	GRAS Jacques BONNIOL Antoinette	Jacques GRAS fils de fils de + Jean et de Marie SINTRE d'une part et Antoinette BONNIOL fille de Pierre BONNIOL et de Jeanne VIDAL d'autre. Les dits BONNIOL et VIDAL parents de la future lui constituent pour dot 600l. du chef paternel et 300l. du chef maternel, plus couverture, linceuls, plats...	
3E9328	1430	11/10/1655		Fournels Malbouzon	GRAS Jean LIMANCHE Philippe épouse de LIBOUREL Jean	Jean GRAS étant averti de la vente faite par Guillaume LIMANCHE à Philippe LIMANCHE sa sœur d'un champ confesse avoir reçu les droits dus pour cette acquisition	
3E9328	1431	11/10/1656		la Fage Montx Malbouzon	GRAS Jean PRADIER Jean, jeune	Jean GRAS des Fournets, receveur de la baronnie de Marchastel, étant averti de la vente faite par Guillaume LIMANCHE à Jean PRADIER jeune son beau-frère, d'un champ confesse avoir reçu les droits dus pour cette acquisition	
3E9328	1393	13/10/1655			GRAS Jean FOURNIER	Suite à contrat de vente du 4/10/1665 d'un pré vendu par Pierre GIRARD du Py à Jean FOURNIER de Fineyrols pour la somme de 30l., le dit Jean FOURNIER a payé à Jean GRAS receveur de la baronnie de Marchastel les droits liés à cette acquisition.	
3E9332	2856	5/04/1685	Quittance	Ste Colombe Prinsuéjols	GRAS Jean et autre Jean CASTANIER Françoise	Jean GRAS et autre Jean père et fs de Las Fons, comme maîtres des bien dotaux de Catherine REMIZE épouse de Jean GRAS le fs, reçoivent de Françoise CASTANIER mère de la dite Catherine, 200l. de la dote faite par + Antoine REMIZE à sa fa. Dans son CM reçu par + Me MOYSONNIER	
3E9332	2741	30/05/1684		Malbouzon	GRAS Jean et Jeanne	échange de biens suite au partage ci-dessus	
3E9328	1668	12/11/1662	Quittance		GRAS Jean et Pierre marchands GIBILIN Guillaume	Jean et Pierre GRAS, père et fils des Fournets, par. De la Fage Montvernoux, le dit Pierre époux d'Anne GIBILIN, reçoivent de Guillaume GIBILIN, père de la dite Anne, 510l. Suite à son CM reçu par Me BONNAL	
3E9328	1667	19/10/1662	Accord	La Fage Montx	GRAS Jean, marchand BOTHON Adrien	accord portant revente par Jean GRAS des Fournets à Adrien BOTHON des Allatieux d'une maison sise aux Allatieux pour la somme de 184l., maison que le dit BOTHON lui avait vendu par contrat du 12/1/1658 pour la m ^{me} somme.	

3E9328	1647	23/05/1662	Quittance	la Fage Montx Prinsuéjols	GRAS Jean, marchand GIBILIN Guillaume	Jean GRAS des Fournets, époux de Anne GIBILIN, reçoit de Guillaume GIBILIN du Py son beau-frère, 300l., 2 robes, une vache, un veau....suite au CM de la dite Anne GIBILIN reçu par Me Jacques BONNAL (les Gouttes)	
3E9332	2742	30/05/1684	Ach		GRAS Jeanne FOURNIER Jean	Jeanne GRAS vve de Jean RAMES vend à Jean FOURNIER dit Roussel de Rieutort la terre du dit Pradel plus des prés pour 120l.	
3E9332	2880	17/05/1685	Vente	Marchastel	GRAS Jeanne BOISSONNADE Jean, ISSARNED Imbert et Pierre	Jeanne GRAS vve de Jean RAMES vend à Jean BOISSONNADE, Imbert et Pierre ISSARNED beau-père et beau-fils de Rieutort, deux champs au prix de 150l. qu'elle entend utiliser à payer les dettes qu'elle doit à Mr le comte de PEYRE conjointement avec Jacques GRAS et Auban MAZEL dettes dues par + Jean GRAS leur père et beau-père	
3E9332	2881	17/05/1685	Vente	Marchastel	GRAS Jeanne SALTEL Pierre	Jeanne GRAS vve de Jean RAMES vend à Pierre SALTEL de Rieutort la portion d'un pré qui lui a été baillée dans le partage entre Jacques GRAS et Auban MAZEL, pour la somme de 133l (six fois vingt treize livres)	
3E9330	2605	8/01/1682	Quittance	Sts Colombe de Peyre	GRAS Marie GRAS Philippe	Marie GRAS fille de + Jean GRAS confesse avoir été bien payés par Philippe GRAS son frère, de la succession d'Isabeau GRAS leur sœur qui se porte à 30l.	signé GRAS
3E9332	2874	8/05/1685	Arrentement	Prinsuéjols St Léger de P.	GROLEE Cesar (de) BOUCHARENQ Marguerite	César de GROLEE arrente à Marguerite BOUCHARENQ de Laval la terre de la Barre acquise de Jacques BOUCHARENQ pour la somme de 45l par an	signé de PEYRE
3E9332	2795	14/10/1684	Arrentement	Marchastel	GROLEE de VIRVILLE (de) César GIRARD Jean Pierre	César de GROLEE comte de Peyre arrente à Jean Pierre GIRARD la métairie qu'il a acquise de Jacques PRUNIERE à Marchastel comprenant maison, jardin, herbages, terres cultivables.....pour 665l. Par an	signé PEYRE
3E9332	2794	13/10/1684	Obligation	Marchastel	GROLEE de VIRVILLE (de) César PRUNIERE Jacques	Jacques PRUNIERE reconnaît devoir à César de GROLEE comte de Peyre 300l.	signé : PEYRE, PRUNIERE
3E9332	2851	21/03/1685	Arrentement	Prinsuéjols	GROLEE de VIRVILLE (de) César BRUN Durand	César de GROLEE comte de Peyre arrente à Durand BRUN de Trémouloux un pré sis en ce lieu pour la somme de 12l. par an	signé : PEYRE
3E9332	2851	21/03/1685	Arrentement	Ste Colombe	GROLEE de VIRVILLE (de) César CHARBONNIER Pierre	César de GROLEE comte de Peyre arrente à Pierre CHARBONNIER de Las Fons, un pré au lieu de Coutrandez pour la somme de 21l. par an	signé : PEYRE
3E9332	2853	22/03/1685	Arrentement	Prinsuéjols	GROLEE de VIRVILLE (de) César REVERSAT Jean	César de GROLEE comte de Peyre arrente à Jean REVERSAT de Praviaia son moulin à moudre le blé, proche de son château de la Baume pour la somme de 100l. par an	signé : PEYRE

3E9332	2850	21/03/1685	Arrentement	Prinsuéjols	GROLEE de VIRVILLE (de) César RIGAL Antoinette	César de GROLEE comte de Peyre arrente à Antoinette RIGAL de Trémouloux un pré sis en ce lieu pour la somme de 39l. par an	signe : PEYRE
3E9332	2849	21/03/1685	Arrentement	Nasbinals	GROLEE de VIRVILLE (de) César TARRISSON Jean, hoste	César de GROLEE comte de Peyre arrente à Jean TARRISSON sa maison de la Baume	signe : PEYRE
3E9330	2359	12/05/1679			GROLEE de VIRVILLE (de) César BIRON Pierre	échange de terres entre César de GROLEE comte de Peyre et coseigneur de la ville de Marvejols et Pierre BIRON de Machastel	signé : PEYRE
3E9330	2534	12/03/1681	Quittance		GROLEE de VIRVILLE (de) François Aldebert RAMADIER Jean, + Jean DALLE, RAMADIER Jacques, Sieur PLANCHON	Messire François Aldebert de GROLEE de VIRVILLE comte de Monbrisson, baron de Marchastel habitant son château de la Balme confesse avoir reçu de Sieur Jean RAMADIER notaire de Lasbros, de Sieur + Jean DALLE di Cher, du Sieur PLANCHON du Bosquet, du Sieur Jacques RAMADIER Sieur des Claux, 84020 quintals de beurre et de fromage.....provenant des affermages consentis de la baronnie de Marchastel devant Me BONNAL le 9/4/1876 pour 4 ans.	signé : MONBRISSON, RAMADIER, DALLE, PLANCHON
3E9330	2481	28/07/1680	CM	Marvejols le Buisson	GUEVRION Jean, cordonnier RESCOUSSIER Isabeau	Jean GUEVRION fils de + Trofine et d'Anne CREPIN d'une part et Isabeau RESCOUSSIER fille de François, tailleur d'habits d'autre.	acte nul
3E9330	2490	22/08/1680		Prinsuéjols La Carnouge	Guillaume JACQUET, prêtre BOISSONNADE Jean, marchand	Messire Guillaume JACQUET, curé de Prinsuéjols, confesse avoir reçu de Jean BOISSONNADE d'Auxilhac, héritier de Messire Bertrand BOISSONNADE, deux liasse de papiers.	
3E9329	1954	11/04/1673	Vente	Nasbinals (Montgros)	Habitants de Montgros SAUVAIGE Antoine	les habotants de Montgros et de Montgrousset vendent à Antoine SAUVAIGE de Montgros, un champ au terroir de Montgros pour 83l.	id 1951
3E9329	1953	11/04/1673	Vente	Nasbinals (Montgros)	Habitants de Montgros REMIZE Jean	les habitants de Montgros vendent à Jean REMIZE un champ au lieu de Montgrousset pour 83l. qu'ils emploieront à la poursuite du procès qu'ils ont contre Barthélémy PEGORIER de Nasbinals	signé REMISE
3E9329	1951	11/04/1673	Vente	Nasbinals	Habitants de Montgros et Montgrousset SAUVAIGE Pierre	les habitants de Montgros de montgrousset vendent à Pierre SAUVAIGE fils d'Antoine, de Montgros, un champs pour 83l.	id 1954
3E9328	1576	4/05/1662	Vente	Marchastel (Rieutort)	Habitants de Rieutort BAUZELLY Jean	vente par les habitant du lieu à Jean BAUZELLY du dit lieu, de terres attenantes à sa maison pour la somme de 8l.	
3E9328	1574	3/05/1662	Vente	Marchastel (Rieutort)	Habitants de Rieutort BOISSONNADE Jean, maréchal	vente par les habitant du lieu à Jean BOISSONNADE du dit lieu, de terres attouchant le jardin lui appartenent pour la somme de 20l. qui sera employée au paiement de la maison que les habitants veulent faire au curé de Marchastel	
3E9328	1575	3/05/1662	Vente	Marchastel (Rieutort)	Habitants de Rieutort FOURNIER Jean	vente par les habitant du lieu à Jean FOURNIER du dit lieu, de terres pour la somme de 45l.	

3E9328	1658	20/06/1662	Vente	Marchastel (Rieutort)	Habitants de Rieutort BOISSONNADE Jean	les habitants du lieu de Rieutort vendent à Jean BOISSONNADE un troçon de terre atouchant la grange de l'acheteur pour 15l.	
3E9330	2378	21/06/1679	Vente	Marchastel	Habitants de Rieutort VINON Pierre	les habitants du lieu de Rieutort vendent à Pierre VINON, fils de + bernat, un tronçon de terre pour la somme de 75l.	
3E9329	1756	22/04/1670	Vente	Prinsuéjols (le Py)	Habitants du Py GIBILIN Pierre	les habitants du Py vendent à Pierre GIBILIN un tronçon de paturage qu'ils ont indivis pour 101l. qu'ils disent vouloir employer à un procès avec les habitants de Ferluc.	cf : 1812
3E9329	1795	22/10/1670	Vente	Prinsuéjols	Habitants du Py VALLAT Jean	Les habitants du Py vendent à Jean VALLAT un tronçon de paturage qu'ils ont indivis pour une somme qui sera définie par expertise.	cf 1822
3E9329	1812	28/11/1670	Vente	Prinsuéjols (le Py)	Habitants du Py VANEL Durand	les habitants du Py vendent à Durand VANEL un herbage d'une vache pour 40l. Employée à la poursuite du procès qu'ils ont avec les habitants de Ferluc.	cf 1756
3E9330	2501	20/11/1680	Obligation	Prinsuéjols (Souleyrols)	HERMABESSIERE Antoine BRUNET Jean	Antoine HERMABESSIERE confesse devoir à Jean BRUNET 172l. pour la vente de moutons	
3E9332	2817	2/01/1685	Obligation	Pinsuéjols	HERMABESSIERE Antoine RAMPAN François, bourgeois	Antoine HERMABESSIERE de Souleyrols reconnaît devoir à François RAMPAN de Las Fons 290l. Provenant de la cession de leg faite par Guillaume HERMABESSIERE recue par me BONNAL (Villerosset)	signé RAMPAN
3E9330	2401	20/10/1579	Testament	Prinsuéjols (Souleyrols)	HERMABESSIERE Jean	à Barthélémy HERMABESSIERE son fils 60l. de son chef et 240 l. du chef de + Jeanne BRUNET sa mère. A Barthélémy et Philippe HERMABESSIERE son fils et sa fille habitation dans la maison avec son héritier, à Marie, Philippe et Jeanne HERMABESSIERE ses filles, à chacune 500l, deux robes, une vache... A Antoinette HERMABESSIERE femme de Pierre PRADIER 5 sols en augment de dot, idem à Jeanne HERMABESSIERE femme de Guillaume PAGES de Beauregard. Instiute Vidal HERMABESSIERE son fils son H.U. auquel il rend également l'hérité de Jeanne BRUNET sa mère.	
3E9330	2403	24/10/1679	Cod	Prinsuéjols (Souleyrols)	HERMABESSIERE Jean	Jean HERMABESSIERE de Souleyrols sachant avoir fait son T et désigné Barthélémy HERMABESSIERE son H.U. ajoute au leg fait à Philippe HERMABESSIERE 50l., plus veut que ses filles Marie, Filippete Jeanne disposent d'une maison appelée la maison de Poultan.	
3E9330	2594	29/11/1681	Quittance	Lunel - 34 Prinsuéjols	HERMABESSIERE Jean HERMABESSIERE Barthélémy	Jean HERMABESSIERE natif de Souleyrols, marié et habitant Lunel, confesse avoir reçu de Barthélémy HERMABESSIERE son frère de Souleyrols 27l. suite au contrat d'accord entre Jean HERMABESSIERE et + Jean HERMABESSIERE son père.	
3E9330	2531	23/02/1681		Prinsuéjols	HERMET Antoine FOURNIER Antoinette	Antoine HERMET de Soulages confesse tenir à titre précaire d'Antoinette FOURNIER de Lacombe une vache et son veau pour les nourrir et entretenir	

3E9332	2765	26/06/1684	CM	Fournel La Fage Montx	HERMET Etienne MATHIEU Jeanne	Etienne HERMET fs de Jean et Antoinette JAVRON d'une part et Jeanne MATHIEU fa + Louis et + Marie ROUSSE d'Anglars, procédant de Jean et Pierre Mathieu d'autre. La dite Jeanne s'est constituée dot de 306l. et les epoux HERMET ont fait au dit Etienne donation de leurs biens	
3E9332	2810	28/11/1684	Quittance	Fournel La Fage Montx	HERMET Jean et Etienne MATHIEU Pierre	Jean et Etienne HERMET, père et fs, reconnaissent bavoir reçu de Pierre MATHIEU d'Anglars 110l. Suite au CM d'Etienne HERMET et Jeanne MATHIEU reçu par moi notaire	
3E9328	1406	5/10/0655	Vente	La Fage Montx	HERMET Pierre GRAS Jean	Pierre HERMET des Fours vend à Jean GRAS des Fournets, un champ appelé la Combe pour 21l.	
3E9332	2913	30/06/1685	Quittance	Les Hermaux(?) La Fage Montx	HERMET Pierre et JARROUSSE Antoinette MATHIEU Pierre	Pierre HERMET et Antoinette JARROUSSE sa mère, maitres des biens dotaux de Jeanne MATHIEU, reçoivent de Pierre MATHIEU d'Anglars, beau-frère de Pierre, 41l. 5sols d'une obligation de Pierre MATHIEU envers Jeanne MATHIEU sa sœur	
3E9332	2800	31/10/1684	CM	la Fage Montx (Grand Viala)	HERMET Valentin CHARDAIRE Isabeau	Valentin HERMET fs de + Pierre et de + Crépine ROULLAND, de l'avis de Pierre HERMET son frère, d'une part et Isabeau CHARDAIRE fa de + Pierre et d'Anne FOURNIER, la dite Anne FOURNIER fait donation à sa fa Isabeau de la moitié de tous ses biens	mention de Jean et Pierre CHARDAIRE frères de Isabeau
3E9332	2861	18/04/1685	Cod	Prinsuéjols (Souleyrols)	HOSTALIER André	suite à son testament du 14/12/1682 instituant Jean HOSTALLIER vieux, son neveu, son H.U., fait un complément de leg en faveur de André HOSTALLIER son neveu et filieul, prêtre,	
3E9330	2381	29/06/1679	Quittance	Prinsuéjols	HOSTALIER Benoît HOSTALIER Jean	Benoît HOSTALIER, de Praviaia confesse avoir reçu de Me Jean HOSTALIER, son frère de Souleyrols, 30l. suite à son CM avec Jeanne RIGAL	
3E9332	2844	3/03/1685	Obligation	Malbouzon	HOSTALIER Jacques BESSIERE Jacques	Jacques HOSTALIER confesse devoir 22(?)l. à Jacques BESSIERE pour l'achat de moutons	
3E9330	2452	14/05/1680	Vente	Malbouzon	HOSTALIER Jacques LIBOUREL Antoine	Jacques HOSTALIER et Anne BARLET mari et femme, vendent à Antoine LIBOUREL une maison avec cour et jardin au lieu de Malbouzon pour la somme de 120l.	
3E9330	2445	27/04/1680	Obligation	Malbouzon Prinsuéjols	HOSTALIER Jacques HOSTALIER Jean	Jacques HOSTALIER confesse avoir reçu de Jean HOSTALIER son frère de Souleyrols, 60l. De la constitution de dot faite par le dit Jean HOSTALIER à son frère dans son CM par moi notaire	
3E9330	2356	27/04/1679	Quittance	Recoules d'Aubrac Prinsuéjols	HOSTALIER Jean TIEULON Jean, marchand	Me Jean HOSTALIER de Souleyrols, époux de Jeanne TEULON, confesse avoir reçu de Jean TEULON d'Escudiérettes, 100l. de la constitution de dot faite par Me Jean TEULON à sa sœur dans son CM par Me CHASTANG (Aumont)	signé HOSTALIER
3E9332	2860	17/04/1685	Quittance	Prinsuéjols	HOSTALIER Jean, marchand TEULHON Jean, marchand	Jean HOSTALIER de Souleyrols, reçoit de Jean TEULHON son beau-frère 100l. De la dote faite à Jeanne TEULHON sa sœur épouse du dit HOSTALLIER dans son CM reçu par moi notaire	signé: HOSTALLIER, TEULON

3E9332	2658	27/01/1684	Obligation	Prinsuejols	HOSTALIER Jean, PERET Jean	Jean PERET reconnaît devoir à Jean HOSTALIER de Souleyrols 205 l.	
3E9330	2588	25/11/1681	CM	Prinsuéjols St Sauveur de Peyre	HOSTALLIER Jean GOTTY Catherine	Jean HOSTALLIER fils de + Jacques et de Jeanne CHARBONNIER de Souleyrols, procédant de ses frères Messire André HOSTALLIER prêtre et Jean HOSTALLIER d'une part et Catherine GOTTY fille de + Jacques et d'Antoinette ROUX de Fontanes, procédant de Jacques GOTTY son oncle et de Jacques PLANCHON du Bosquet, d'autre. La dite Antoinette ROUX fait donation à sa fille de tous ses biens se réservant d'être nourrie, entretenue et logée sa vie durant, ainsi qu'une pension annuelle, se réserve également 1000l. pour doter son autre fille Catherine. et 100l. pour sa soeur Marie ROUX. De même Jean HOSTALIER frère aîné du futur époux lui constitue dot de 800l. dont 50l. du chef d'André HOSTALLIER son oncle.	signé HOSTALLIER
3E9330	2590	25/11/1681	Quittance	St Sauveur de Peyre Prinsuéjols	HOSTALLIER Jean HOSTALLIER Jean	Jean HOSTALLIER de Fontanes confesse avoir reçu de Jean HOSTALLIER son frère aîné de Souleyrols, 50l. de la part d'André HOSTALLIER leur oncle.	
3E9329	1843	16/06/1671	Quittance	Marchastel (Rieutort)	HUCHER Louis LIBOUREL Pierre	louis HUCHER époux de Jeanne LIBOUREL, reçoit de Pierre LIBOUREL son beau-père, 34l de la constitution de dot faite par le dit Pierre LIBOUREL à sa fille dans son CM reçu par moi notaire.	
3E9329	1845	25/06/1671	Quittance	Prinsuéjols	HUGUET Jean FOURNIER Jean	Jean HUGUET de Ferluc, époux de Jeanne FOURNIER, reçoit de Jean FOURNIER de Souleyrols, son beau-frère, 105l. pour reste de tous les intérêts du passé, soit par le légat fait par + Jean FOURNIER père de la dite Jeanne dans son T, soit par celui de + Guillaume FOURNIER ayeul dans son T.	
3E9330	2511	3/12/1680	Don	Recoules d'Aubrac	HUGUET Jeanne	Jeanne HUGUET native d'Escudières fait donation à Jean PONS et Perrine HUGUET mariés, ses beau-frère et sœur, de ses droits légitimes qu'elle a sur les biens de + Jean HUGUET et Catherine DOMERGUE ses père et mère., se réservant d'être nourrie, vêtue, entretenue sa vie durant.	
3E9330	2515	9/12/1680	Quittance	Marchastel	ISSARNY Guillaume ISSARNY Pierre	Guillaume ISSARNY confesse avoir reçu de Pierre ISSARNY son frère de Rieutort, rentier de la métairie de Marchastel, 54l. 5s. 10d. À quoi se monte la cotisation de la taille des biens la métairie de Mr. PRUNIERE	
3E9329	1850	1/08/1672	Testament	Marchastel (Rieutort)	ISSARNY Jean	à Louise ISSARNIT sa sœur 30l., à Guillaume ISSARNIT son frère 3 brebis de port, à Jean ISSARNIT son filieul fils de Guillaume 2 "vassieux", à Pierre ISSARNIT jeune son frère, 6 "vassieux", institue Pierre ISSARNIT son frère et Pierre SALGUES son oncle ses H.U.	
3E9332	2900	5/06/1685	Vente	Malbouzon Nasbinals	ISSARNY Jean CALCIAT Antoine	Jean ISSARNY vend à Antoine CALCIAT, bailli de la terre d'Aubrac, un tronçon de pré pour la somme de 30l.	signé CALCIAT

3E9330	2495	7/09/1680	Quittance	Malbouzon Marchastel	ISSARNY Jean ISSARNY Guillaume	Jean ISSARNY confesse avoir reçu de Guillaume ISSARNY son frère une brebis qu'il lui avait donné dans son CM avec + Jeanne DALMAS	
3E9330	2489	18/03/1680	Obligation	Malbouzon	ISSARNY Jean MAGNOT Jean	Jean ISSARNY confesse devoir à Jean MAGNAT 30l. pour la vente d'une vache.	
3E9330	2412	10/09/1679	Don	Marchastel (Rieutort)	ISSARNY Jean VALLAT Jean	Jean ISSARNY fait donation à Jean VALLAT son neveu, fils de + Guillaume VALLAT 66l. à lui du par + Pierre MALLET du lieu	
3E9330	2512	5/12/1680	Obligation	Malbouzon La Fage Montx	ISSARNY Jean CHAUDAIRE Jacques	Jean ISSARNY confesse devoir à Jacques CHAUDAIRE de Grandviala 34l. et du blé pour la vente d'un taureau	
3E9330	2610	23/01/1682	CM	Marchastel (Rieutort)	ISSARNY Jean jeune LIBOUREL Louise	Jean ISSARNY jeune, fils de + Jean et de BONNIOL Marguerite, procédant de Guillaume ISSARNY son frère, d'une part et Louise LIBOUREL fille de Pierre et Marie PONS d'autre. Le dit Pierre LIBOUREL constitue à sa fille Louise dot de 200l., 3 brebis avec agneaux, 2 linceuls.... La dite Louise LIBOUREL s'est constituée dot de 100l., 2 robes....	signé LIBOUREL
3E9330	2545	1/05/1681	Arrentement	Marchastel	ISSARNY Jean vieux BOYER Antoine	Pierre ISSARNY vieux, arrente à Antoine BOYER la maison dont il jouit au dit lieu, plus un pré,.....pour la somme d'une livre.	mention de Jean VALLAT neveu de Jean ISARNID
3E9328	1497	1/02/1657		Prinsuéjols (Le Bouchet)	ITIER Jean	Etant atteint de maladie, il déclare devoir à Antoine SALTEL de Cougoussac 22l., que + Jean ITIER son pre devait à Antoinette.....en Rouergue 42l., avoir payé à Jean HERMABESSIERE tailleur de Souleyrols 24l. que devait son père, à Me Pierre FONTHUGNE de Serverette 4l., à Jean DELPRAT du Py avoir payé 12l., devoir à Catherine VALLAT vèpse de Guillaume DELPRAT du Py 9l., deevoir à Pierre ITIER son frère 14l., qu'Antoine SALTEL marchand d'Escudières lui doit 33l. 12sols.	
3E9328	1516	19/03/1657	Vente	Prinsuéjols (Le Bouchet)	ITIER Jean ITIER Pierre, charpentier	Jean ITIER vend à Pierre ITIER son frère pour 60l. Divers biens dont un bois, un champ.... qui lui avaient été baillés dans le partage que les frères avaient fait reçu par Me CHASTANG (Aumont)	
3E9329	1787	15/07/1670	Quittance	Prinsuéjols Marchastel	ITIER Pierre, charpentier SARRUT Pierre	Pierre ITIER du Bouschet recoit de Pierre SARRUT fils de + Pierre de Rieutort 90l pour des travaux en sa maison suite à prixfait.	
3E9332	2767	29/06/1684	CM	Granvals Brion	JAROUSSE André PERIER crespine	André JAROUSSE fs de Me Pierre et de Françoise BATISSOL d'une part et Crespine PERIER fa de Me Pierre et de + Marguerite PELAT du Fau. Le dit Pierre PERIER fait donation de tous ses biens sous réserve de 300l à Pierre et Jean PERIER ses fs et de 660l à chacune de ses filles. Le dit André JAROUSSE donne sur ses biens paternels et maternels au dit André 950l.....	

3E9332	2892	28/05/1685	Quittance	Ste Colombe de P Prinsuéjols	JAUBERT Jean CHASSEFIEYRE François	Jean Jaubert natif du lieu de La Combe marié et habitant la Védrinette reçoit de François CHASSEFIEYRE du Py, son beau-frère, 376l. Provenat des sommes qui auraient été reconnues par Pierre GIRAUD son beau-père au dit JAUBERT , telles qu'il résulte d'un accord du 23/4/1673	jeanne GIRAUD pse de François CHASSEFIEYRE
3E9332	2671	4/04/1684	Quittance	Prinsuejols	JOUBERT Jean CHASSEREYRE François	Jeu JOUBERT de la Combe vf de Jeanne GIRARDE reçoit 3600l. De François CHASSEREYRE son b.frère	
3E9329	1769	16/05/1670	Quittance	Mende St Sauveur de Peyre	JOURDAN Catherine SAVARIC Etienne	Catherine JOURDAN de St Léger, marié et habitant Mende reçoit d'Etienne SAVARIC de Peyreviole 16l. 10 sols,	
3E9332	2804	26/11/1684	CM	Granvals Prinsuéjols	LA PORTE Jean FOURNIER Jeanne	Jean LA PORTE de Bonnechare, fs de Guillaume et Jeanne TEULHON d'une part et Jeanne FOURNIER fa de la Combe, fa de Me Antoine FOURNIER et de Jeanne ALHIER d'autre; Guillaume LA PORTE fait donation à Jean son fs de la 1/2 de tous ses biens, se réservant la possibilité de doter Marie LA PORTE sa fille. Antoine FOURNIER et Jeanne ALHIER dote Jeanne leur fa de 400l.	mention de Pierre PAGES, François TRULHON, Jean COUMOUL beaux-frère et beau-fils de Guillaume LAPORTE
3E9329	1916		Testament	Malbouzon	LIBOUREL Jean, à Jeanne LIBOUREL sa fille 300l., institue Agnès CHASTANG son épouse son H.U. à charge de rendre l'hérédité à l'un de ses enfants.	pages manquantes
3E9332	2838	20/02/1685	Testament	Malbouzon	LIBOUREL Antoine	institue son épse Valérie BRESCHET son H.U. sous condition de nourrir et loger ses enfants et de rendre l'hérédité à l'un d'eux qu'elle désignera entre : Antoine, Jean, autre Jean, autre Jean, autre Antoine et Jeanne LIBOUREL	
3E9330	2383	1/07/1679	CM	Malbouzon	LIBOUREL Antoine BESSIERE Jeanne	Antoine LIBOUREL fils de Jean et de + Philippe LIMANCHE d'une part et Jeanne BESSIERE fille de Jean et Jeanne BERGER d'autre. Jean LIBOUREL fait donation à son fils de la moitié de tous ses biens sous réserve de l'usufruit bet de pouvoir leguer et doter ses autres enfants. Jean BESSIERE et Jeanne BERGER constituent à leur fille Jeanne dot de 200l. et la dite fille se constitue de son chef la somme de 100l., une robe, deux cotillons....	mention de Jean BESSIERE frère de la future, et de Guillaume RAYNAL beau frère de la future
3E9330	2533	24/02/1681	Quittance	Malbouzon Brion	LIBOUREL Antoine CHAUVET Jean	Antoine LIBOUREL confesse avoir reçu de Jean CHAUVET du Fau 24l. Suite à une obligation reçue par moi notaire	
3E9330	2606	15/01/1682	Obligation		LIBOUREL Antoine DELPRAT Guillaume	Antoine LIBOUREL de Malbouzon confesse devoir à Guillaume DELPRAT fils de Jean, 57l. pour la vente de moutons.	
3E9332	2647	6/01/1684	Testament	Malbouzon	LIBOUREL Jean	à Jean LIBOUREL son frère un habit neuf, à Jeanne BESSIERE sa belle sœur 6 livres, à Jeanne BESSIERE fa Jean BESSIERE une brebis valant 40 sols, institue son frère Antoine LIBOUREL son H.U.	témoin Messire Pierre DALLE curé de Malbouzon
3E9332	2666	7/03/1684	Cod	Malbouzon	LIBOUREL Jean	veut que les legs faits à Jean LIBOUREL le jeune son fr. et à Jeanne BESSIERE sa nièce eviennent à son H.U. Antoine LIBOUREL	

3E9328	1485	30/06/1656	Accord	Malbouzon	LIBOUREL Jean PRADIER Jacques	Accord est trouvé sur un différent opposant Jean LIBOUREL (acheteur) et Jacques PRADIER (vendeur) au sujet du contrat de vente d'un jardin	
3E9330	2453	14/05/1680	Quittance	Malbouzon	LIBOUREL Jean et Antoine BESSIERE Jean et Jeanne	Jean et Antoine LIBOUREL, père et fils, le dit Antoine époux de Jeanne BESSIERE confessent avoir reçu de Jean BESSIERE et de la dite Jeanne, frère et sœur, 100l. suite au CM d'Antoine LIBOUREL et Jeanne BESSIERE	
3E9330	2525	8/02/1681	Testament	Malbouzon	LIBOUREL Jeanne	à Jean et Pierre LIBOUREL ses frères une vache à chacun, institue Antoine DALMAS son époux son H.U à charge de rendre l'hérédité à Anne LIBOUREL sa fille	
3E9329	1918	15/10/1672	Testament	Marchastel	LIBOUREL Louise	à Jean Pierre GIRARD son mari un champ qui reviendra à ses héritier lors de son décès, à Pierre, autre Pierre et- Joseph GIRARD ses fils, à chacun 60l., à Catherine GIRARD sa fille 200l, une robe....	pages manquantes
3E9330	2623	17/02/1682	Obligation	Malbouzon	LIMANCHE Antoine BARRES Jean	LIMANCHE Antoine confesse devoir à Jean BARRES 57l. Pour la vente d'une paire de bœufs.	
3E9329	1909	11/05/1672	Testament	Malbouzon	LIMANCHE Catherine	à françoise LIMANCHE sa sœur une chemisette et un cotillon, à Agnès LIMANCHE sa sœur sa robe et sa ceinture, institue Antoine LIMANCHE son frère son H.U.	
3E9330	2330	14/01/1679	Testament	Malbouzon	LIMANCHE Françoise	à Jacques MICHEL son fils 60l., au ou à la posthume qu'elle porte 45l., à Anne LIMANCHE sa sœur une robe, cotillon et voile, institue Jean MICHEL son époux son H.U.	
3E9328	1608	15/05/1659	Vente	Malbouzon	LIMANCHE Guillaume PARAIRE Pierre, prêtre	Guillaume LIMANCHE de Malbouzon vend à Pierre PARAIRE, vicaire de St Germain la plus grande partie d'un pré pour 60l.	
3E9330	2497	30/10/1680	Testament	Malbouzon	LIMANCHE Jacques	à Anne LIMANCHE sa sœur son garde-robe, à Jean LIMANCHE son frère ses habits, institue sa sœur Françoise LIMANCHE son H.U.	
3E9332	2667	17/03/1684	Testament	Malbouzon	LIMANHES Catherine	institue son neveu Jean PRAVIDE feu Antoine	
3E9332	2813	17/12/1684	Testament	Malbouzon	LIMANHES Jean	à Antoine et Jean LIMANHES ses fs, à chacun 150l., institue sa fa Anne LIMANHES son H.U. et fait un don à Jean SALTEL son fillieul.	
3E9330	2381	28/06/1679	Quittance	Malbouzon La Fage Montx	MAGOT Jean CHASTANG Durand	Jean MAGOT époux de Jeanne CHANTAL confesse avoir reçu de Durand CHASTANG, son neveu de Luxal, 37l. 14 sols du leg fait à Jeanne CHANTAL par son père,	
3E9330	2572	18/07/1681	Vente	La Fage Montx (Grandviala)	MAGOT Pierre TEISSEDRE Jean et Pierre	Pierre MAGOT vend à Jean et Pierre TEISSEDRE père et fils un pré pour la somme de 180l. qu'il emploiera à régler une obligation due au prieur de Malbouzon, à régler les honneurs funèbre de Isabeau CHARDAIRE, de Benoît REVERSAT son époux, d'Antoinette et Jeanne REVERSAT, et à régler des obligations dues à Pierre REVERSAT de Fineyrols et à autre Pierre REVERSAT de Beauregard du fait du leg par + Antoinette REVERSAT leur soeur.	signé TEISSEDRE cf : 2595, 2601

3E9330	2573	24/07/1681		La Fage Montx (Grandviala)	MAGOT Pierre TEISSEDE Jean et Pierre	Suite à la vente ci-dessus les parties ont fait expertiser le terrain par Jean PINHEDE du Cher et Jean CHASSARIQ de St Sauveur, experts du comté de Peyre.	
3E9330	2602	4/01/1682	Quittance	La Fage Montx Prinsuéjols	MAGOT Pierre REVERSAT Pierre	Pierre MAGOT confesse avoir reçu de Pierre REVERSAT, son beau-frère de Fineyrols, une quantité de blé dont le dit Pierre était débiteur par contrat d'accord-partage reçu par Me RAMADIER	
3E9329	1798	28/10/1670	Quittance	Prinsuéjols Malbouzon	MAGOT Pierre MAGOT Jean	Pierre MAGOT du Py reçoit de Jean MAGOT son frère 37l. comme reste et entier paiement d'un contrat de rémission.	
3E9330	2405	26/10/1679	Quittance	la Fage Montx Prinsuéjols	MAGOT Pierre et PAGES Blaise DELPRAT Guillaume	Pierre MAGOT et Blaise PAGES confesse avoir reçu de Guillaume DELPRAT beau-frère du dit MAGOT, 40l. du leg fait par + Quétherie VALLAT à Marguerite DELPRAT sa fille et femme du dit MAGOT dans son T reçu par Me BORELLY (Nasbinals)	
3E9330	2597	2/12/1681	Obligation	St Urcize - 15 La Fage Montx	MAGOT Vidal CHEYLAR Jean	Vidal MAGOT de Longevialle confesse devoir à Jean CHEYLAR fils de Jean 29l. 5s. suite à une vente d'une jument.	
3E9332	2867	30/04/1685	Quittance	St Laurent d'Olt La Fage Montx	MAJOREL Pierre CHAUVET Antoine	Pierre MAJOREL du Tour reçoit 45l. d'Antoine CHAUVET son beau-frère de la Védrine, comme entier paiement d'une obligation de Jean ROUVERE de la Védrine en faveur de Béatrix FOURNIER	
3E9330	2415	13/12/1679	Quittance	St Laurent d'Olt - 12 La Fage Montx	MAJOREL Pierre FOURNIER Filipe	Pierre MAJOREL confesse avoir reçu de Philippe FOURNIER sa belle-sœur de la Védrine 40l. qu'elle a payé à Jean FERREYROU suite à une obligation de + Jean ROUVERT son mari en faveur de Béatrice FOURNIER épouse du dit MAJOREL	cf : 2600
3E9330	2600	31/12/1681	Quittance	St Laurent d'Olt La Fage Montx	MAJOREL Pierre FOURNIER Filipe	Pierre MAJOREL de Tour Haut, époux de Béatrice FOURNIER, confesse avoir reçu de Philippe FOURNIER sa belle-sœur de la Védrine 6l. suite à une obligation de + Jean ROUVERT son mari en faveur de la dite Béatrice FOURNIER	cf : 2415
3E9330	2546	4/05/1681	Quittance	Brion	MALAFOSSE Mathieu ROQUAGEL Mathieu	Mathieu MALAFOSSE de Rimeret confesse avoir reçu de Mathieu ROQUAGEL son beau frère, 26l. 10s. suite à une obligation reçu par Me SALTEL (la Roche Canillac)	
3E9330	2470	23/06/1680	Arrentement	Marchastel	MALLET François BOISSONADE Pierre	François MALLET arrente à Pierre BOISSONNADE son père un pré pour la somme de 22l.	
3E9330	2470	23/06/1680	Obligation	Marchastel	MALLET François BOISSONADE Pierre	François MALLET confesse devoir à Pierre BOISSONNADE son oncle 6l. 11sol	
3E9330	2382	30/06/1679	Vente	Marchastel	MALLET Pierre et François VALLAT Jean	Pierre et François MALLET, père et fils vendent à Jean VALLAT une maison qu'ils ont à Rieutort, dont le prix sera déterminé par une prochaine expertise	

3E9330	2386	9/07/1679		Marchastel	MALLET Pierre et François VALLAT Jean	contrat de compromis fait entre Pierre et François MALLET père et fils d'une part et Jean VALLAT d'autre, portant sur le paiement d'une partie de maison cédée par les dits MALLET. Pour ce paiement Jean VALLAT baille une pièce de pré. Les parties s'entendent sur la nécessité de réaliser une expertises de la maison et du pré.	
3E9330	2386	10/07/1679		Marchastel	MALLET Pierre et François VALLAT Jean	Rapport des experts : Jean VALENTIN de Lasbros et Jean ALLO du lieu du Cher suite au compromis ci-dessus.	
3E9332	2858	8/04/1685	Ach		MANSE Marc (de) ISAVEN Pierre	Marc de Manse Seigneur de Servières, maître des biens de Françoise de MICHEL son épouse, vent à Pierre ISARVIN du lieu de Breschet de St Laurent de Veyres un terrain acquis par + Vitalis de MICHEL pour 440l.	signe de MANSE
3E9329	1775	4/06/1670	Vente	Malbouzon	MARGOT Catherine MARGOT Jean	Catherine MARGOT vend à jean MARGOT son frère, un champ dit la Crois pour la somme de 60l.	
3E9329	1741	9/12/1669	Quittance	Malbouzon	MARGOT Marguerite	Catherine MARGOT vve de Jean LIBOUREL dit Clergue reçoit de Jean LIBOUREL son beau-frère 28l. 15sols sur les 40l. que lui donna dans son T pour nourrir et entretenir Antoine LIBOUREL leur fils	
3E9328	1645	22/05/1662	Quittance		Marguerite de SOULATGE TROCELLIER Pierre et GIBERT Jean	Marguerite de SOULATGE comtesse de Peyreconfesse être satisfaite de l'arrentement à Pierre TROCELLIER du Py et à Jean GIBERT de Rieutort de son moulin du lieu de Marchastel	signé de PEIRE
3E9330	2435	22/03/1680	Testament	Malbouzon	MARTIN Jeanne femme de TOUZERY François	à Jeanne TOUZERY sa fille,femme deJean BESSIERE, 2 brebis en augment de dot, institue Hélix TOUZERY sa fille son H.U.	
3E9332	2802	1/11/1684	Quittance	Prinsuéjols	MATHIEU Pierre GRAS Antoine	Pierre MATHIEU reconnaît avoir reçu d'Antoine GRAS son beau-père 225l. de la dote faite à Jeanne GRAS sa fille dans son CM reçu par moi notaire	
3E9332	2764	26/06/1684		La Fage Montx (Anglars)	MATHIEU Jeanne MATHIEU Pierre	Jeanne MATHIEU cède à Pierre MATHIEU son frère ses droits paternels et maternels de + Louis MATHIEU et + Marie ROUSSE leurs parents pour 306l.	
3E9332	2765	26/06/1684	Obligation	La Fage Montx (Anglars)	MATHIEU Jeanne MATHIEU Pierre	Pierre MATHIEU confesse devoir à Jeanne MATHIEU sa sœur 306l dues par le contrat ci-dessus	
3E9330	2459	26/05/1680	Testament	Prinsuéjols (Praviala)	MATHIEU Pierre	A Antoine, André et Pierre MATHIEU ses fils à chacun 100l., à Anne MATHIEU sa fille, 150l., une robe, deux brebis..... A Jeanne MATHIEU sa fille femme de François CAVALLIER 5l. en augment de dot. A Pierre MATHIEU fils d'autre Pierre, son filieul 10l. Institue Pierre MATHIEU son fils aîné son H.U.	

3E9330	2460	26/05/1680		Prinsuéjols (Praviala)	MATHIEU Pierre	Pierre MATHIEU déclare devoir à Antoine MATHIEU son fils 18l., à Pierre CROS (?) 28l. Comme reste de la constitution de Jeanne MATHIEU, à André HOSTALIER de Souleyrols 5l., à Jean BRUNET du lieu 3l. 5sols, à Antoine CONNORT de Soulages 130l.	
3E9332	2900	5/06/1685	Vente	Prinsuéjols	MATHIEU Pierre PRADIER Pierre	Pierre MATHIEU de Praviala, vend à Pierre PRADIER un herbage pour la somme de 10l. 10sols	signé PRADIER
3E9330	2403	25/10/1679	Quittance	Prinsuéjols	MATHIEU Pierre et Pierre GRAS Antoine	Pierre MATHIEU Pierre et autre Pierre, père et fils de Praviala, le fils époux de Marie GRAS, confessent avoir reçu de Antoine GRAS 500l., une vache et son veau.... de la constitution de dot faite par le dit GRAS à sa fille Marie dans son CM reçu par moi notaire	
3E9332	2786	10/09/1684	Arrentement	Le Buisson Prinsuéjols	MAUREL Jean MONTANIER Jean	Jean MAUREL de Ressouche arrente à Jean MONTANIER de Trémouloux tous et un chacun des biens qu'il possède au dit Trémouloux en qualité d'épx de Philippe FOURNIER	
3E9332	2884	17/05/1685	Vente		MAZAL Auban GRAS Jacques	Auban MAZEL du lieu de Bruzet , comme maître cdes biens dotaux d'Antoinette GRAS son épse, vend à Jacques GRAS de Rieutort un champ à Rieutort dont le prix sera fixé par les experts et qui sera utiliser à payer les dettes dues conjointement entre les parties et Jeanne GRAS à Mr le comte de PEYRE du fait de + Marie GRAS leur mère	
3E9332	2878	14/05/1685	Quittance		MAZEL Auban BEYRES Jean	Auban MAZEL reçoit de Jean BEYRES son beau-frère de Rieutort 27l. de l'arrentement de ses biens de Rieutort	
3E9332	2736	29/05/1684	ConVente		MAZEL Auban GRAS Jean et Jeanne	entre Auban MAZEL marié en seconde noce de la ville de Bruges (?) agissant comme Administrateur de MAZEL son fs et de + Marie GRAS et Jean GRAS de Rieutort et Jeanne GRAS, frère et sœur, pour désigner des experts pour le partage de biens de + Jean GRAS leur père et beau-père	
3E9332	2737	30/05/1684			MAZEL Auban GRAS Jean et Jeanne	rapport des experts partageant en 3 parts les biens de + Jean GRAS père et beau-père des parties	
3E9332	2725	24/05/1684		Malbouzon	MAZEL Auban (Me) GRAS Jacques	compromis entre Jacques GRAS de Rieutord et Me Auban MAZEL son beau-frère, epx de + Antoinette GRAS pour confier à des expert le partage en trois parts égales (avec Jeanne GRAS domiciliée en Rouergue) les biens de + Jean GRAS père et beau-père	signé GRAS
3E9332	2742	30/05/1684	Arrentement		MAZET Auban BEYRES Jean	Auban MAZEL au nom de son fs Pierre arrente pour 4 années à Jean BEYRES du dit lieu le tiers de la métairie de + Jean GRAS	

3E9328	1499	1/02/1657	Accord	Prinsuéjols	Me DALMAS Guillaume, notaire Mre FOURNIER Durand, FOURNIER Jean	Accord entre Me Guillaume DALMAS notaire de Ferluc et Mre Durand FOURNIER, prêtre, et Jean FOURNIER son neveu, en procès au sujet de l'exploitation de terres	
3E9332	2727	24/05/1684	Quittance	Malbouzon (Rieutord)	Me Guillaume ALLO Me SALGUE Maximilien	Guillaume ALLO confesse être satisfait du droit de quittance contre Maximilien SALGUE son beau-frère	
3E9330	2441	20/04/1680	Quittance	Aumont Prinsuéjols	MEISSONNIER Pierre PRADIER Pierre	pierre MEISSONNIER du Bouchet, époux de Jeanne PRADIER, confesse avoir reçu de Pierre PRADIER son beau-frère de Praviaia 92l. Suite au CM reçu pa Me BOUT (Aumont)	signé PRADIER
3E9330	2431	4/03/1680	Vente	Ste Colombe de Peyre	MEISSONNIER Etienne BROS Antoine	Etienne MEISSONNIER du Cher vend à Antoine BROS d'Hermabessière deux champs pour 120l.	
3E9330	2625	12/03/1682	Quittance	St Sauveur de Peyre Prinsuéjols	MEISSONNIER Jean PERRIER Pierre	Jean MEISSONNIER des Andes confesse avoir reçu de Pierre PERRIER vieux son beau-frère 250l., et aussi a reçu de Pierre PERRIER et autre Pierre PERRIER 25l. de chacun, soit au total 300l. reçues des dits PERRIER ses beaux-frères pour la constitution se dot faite par le dit PERRIER vieux et Antoinette RIEUTORT sa mère à Françoise PERRIER sa fille, femme du dit MEISSONNIER, dans son CM reçu par Me BRASSAC (St Sauveur)	
3E9328	1435	16/08/1656	CM	St Aubin (10) La Salle du Gardon (30)	MERCIER Crespin CASTANIER Catherine	Crespin MERCIER d'une part et Catherine CASTANIER fille de Jean et Agnès BACHEREL procédant de Jean CASTANIER son frère d'autre. Jean CASTANIER frère donne 3 l.	
3E9329	1729	6/07/1669	Vente	St Sauveur de P.	MEYSSONNIER Guy de GROLEE François	Guy MEYSSONNIER lieutenant de St Sauveur de Peyre vend à Messire François de GROLEE, comte de Peyre, un pré à la Védrette	
3E9332	2666	11/03/1684	Quittance	St Sauveur de Peyre la Fage Montx (les Fours)	MEYSSONNIER Jean PERIER Pierre	Jean Meyssonnier des Andes, pour sa femme Françoise PERIER recoit de Pierre PERIER Vieux des Fours 150l. Suite au C.M. reçu par Me BRASSAR	
3E9328	1675	25/11/1662	Testament	Prinsuéjols (Trémouloux)	MICHEL Antoine	à Jeanne MICHEL sa fille "une belle et une vassine qu'il a dans son estable", à Marie MICHEL sa soeurastre "une vassine" et blé, institue Antoinette FOURNIER son épouse son H.U. à charge de rendre l'hérité à Jeanne MICHEL sa fille.	cf 1401
3E9328	1678	25/11/1662		Prinsuéjols (Trémouloux)	MICHEL Antoine	Antoine MICHEL declare devoir : à Jeanne FOURNIER sa belle-sœur 7l. 10sols et 5 cartonné de blé seigle, à Pierre BONNER berger 5l, à Jean MICHEL 21 sols, à Catherine FOURNIER sa belle-sœur 30 sols et celle-ci lui doit un coffre, à Guillaume CASTANIER 22 sols	

3E9328	1401	13/01/1656	CM	Prinsuéjols (Trémouloux)	MICHEL Antoine FOURNIER Antoinette	Antoine MICHEL fs de + Georges et de Jeanne VIRGO d'une part et Antoinette FOURNIER fa de + Bernat et de Jeanne RAMPAN d'autre. La dite FOURNIER de l'avis de Pierre FOURNIER son frère et de Pierre FOURNIER de Ressouche son oncle. Pierre FOURNIER frère consent deux legs fait à la dite Antoinette par +Bernat FOURNIER et Jeanne RAMPAN et pour lesquels il baille un pré, un champ....La fiancée se constitue dot de 118l.	cf 1675
3E9328	1600	11/05/1659	Accord	Prinsuéjols (Trémouloux)	MICHEL Antoine FOURNIER Catherine, Jeanne, Marguerite et Philippe	Suite à contrat d'accord du 21/9/1669 et expertise, il est procédé au partage des biens de + Bernat FOURNIER père d'Antoinette FOURNIER épouse de Antoine MICHEL et les dites Catherine, Jeanne, Marguerite et Philippe.	
3E9330	2599	14/12/1681	Quittance	Le Fau de Peyre Prinsuéjols	MICHEL Antoine MICHEL Marie	Antoine MICHEL de Beauregard confesse avoir reçu de Marie MICHEL sa sœur de Trémouloux 21l. D qu'il possède sur les biens de ses + père et mère.es droits	
3E9330	2621	12/02/1682	Testament	Malbouzon	MICHEL Jean	à Jacques, Antoine, Barthélémy MICHEL ses fils, à chacun 75l., de même au posthume qu'il pourrait avoir. Institue Françoise LIMANCHE sa femme son H.U.	mention de sa sœur de Trémouloux
3E9330	2349	17/04/1679	Testament	Prinsuéjols (Trémouloux)	MICHEL Marguerite	institue Jean FOURESTIER du Buisson son H.U.	
3E9328	1604	28/03/1659	Accord		MM Prêtes de Recoules PRADIER Jacques COSTERAND Antoine	Dans son T. Guillaume PRADIER d'Escudières, originaire de Malbouzon avait institué son fils Jacques PRADIER son H.U. et fait leg à MM Prêtres de Recoules de 30l et d'une rente annuelle. Par ailleurs par contrat devant Me CALCIAT (Nasbinals) du 29/6/1651, Pierre PRUNIERES beau-père du dit Guillaume serait tenu d'acquiter le dit Jacques PRADIER envers la communauté et par autre contrat Catherine PRUNIERE vve de Guillaume PRADIER aurait ratifié le contrat de son père Pierre PRUNIERE. Suite à cela accord est trouvé e,tre Antoine COSTERAND époux en seconde noce de Catherine PRUNIERE et Jean PRUNIERE, prêtre et syndic des prêtres de Recoules pour respecter le leg du dit Guillaume PRADIER	
3E9332	2779	9/08/1684	Testament	Recoules d'Aubrac (Escudiérette)	MOISSET Jeanne épse de Jean BANJON	A Jean et autre Jean SALLES ses Fs de + Jean SALLES sont 1er mari 15l. chacun, à Antoine, Jean BANJON ses fs 15l. chacun, à Jeanne, Agnès, Catherine et autre Jeanne BANJON ses fa 25l. chacune, institue Jean BANJON son H.U.	

3E9330	2439	8/04/1680	Quittance	Le Buisson	MOLLIN Guillaume MOLLIN Jean	Guillaume MOLLIN de Sinières confesse avoir reçu de Jean MOLLIN fils de Pierre son frère de Ressouche 60l. provenant de la constitution faite par Jean MOLLIN à dit Guillaume dans son CM avec Isabeau SEGUIN reçu par Me Guy MEISSONNIER	
3E9329	1813	1/02/1671	Quittance	La Fau de Peyre Prinsuéjols	MONTANIER Jean CHANTAL Pierre	Jean MONTANIER de Beauregard époux de Nadalle JOUBERT reçoit de Pierre CHANTAL de la Combe son beau-frère, 31l. suite au CM de la dite Nadalle reçu par moi notaire.	cf 1721
3E9329	1721	6/02/1670	CM	Le Fau de Peyre Prinsuéjols	MONTANIER Jean JOUBERT Nadalle	Jean MONTANIER de Beauregard et Nadalle JOUBERT de la Combe, fille de Pierre et d'Isabel BRUN d'autre. Les dits Pierre JOUBERT et Isabel BRUN constitue dot à leur fille de 210l.	pages manquantes cf 1813
3E9330	2394	17/08/1679	CM	Ste Colombe de P. Prinsuéjols	MONTANIER Jean MICHEL Jeanne	Jean MONTANIER fils de + Guillaume et de Isabeau MARREL de Villerousset d'une part et Jeanne MICHEL fille de + Antoine et d'Antoinette FOURNIER de Trémouloux, d'autre. La dite FOURNIER fait donation à sa fille Jeanne MICHEL de tous ses biens se réservant d'être usufruitière. Le dit Jean MONTANIER s'est constitué dot de 300l.	
3E9330	2400	15/10/1679	Quittance	St Léger de Peyre Prinsuéjols	MONTEIL Jacques et Philippe BOUSSUGE Jean	Jacques et Philippe Monteil, père et fils de Fraissinet, le fils époux de Jeanne JOUBERT confesse avoir reçu de Jean BOUSSUGE de la Combe, 30l. De la constitution de dot faite par Pierre CHANTEIL, à Jeanne JOUBERT sa belle-sœur	
3E9329	1755	20/04/1670	Quittance	Serverette Prinsuéjols	MORE Antoine (de) GRAS Antoine	Antoine de MORE, coseigneur de la ville de Serverette, bailli du comté de Peyre, confesse avoir été payé et entièrement satisfait par Antoine GRAS de Trémouloux de toutes les affaires qu'ils ont entre eux par le somme de 159l.	
3E9328	1420	30/05/1656	Quittance		MORE Antoine, bailli de Serverette BEIRES Jean, SONIEZ Pierre, RIGAL Blaise et Jean	Antoine MORE reçoit de BEIRES Jean, SONIEZ Pierre, RIGAL Blaise et Jean père et fils, de Trémouloux, 140l.	signé FOURNIER, MORE
3E9329	1745	18/03/1670	Quittance	Aumont Prinsuéjols	MORE Jean, prêtre de SOLATGE Marguerite	Jean MORE, curé d'Aumont reçoit de Haute et puissante dame Marguerite de SOLATGE, comtesse de Peyre, habitant son château de la Baulme 260l. et du blé, pour la pension de son vicaire	
3E9328	1547	23/05/1660	Quittance	Marchastel Prinsuéjols	MOULHAC Etienne RIGAL Blaise	Etienne MOULHAC époux de Jeanne RIGAL reçoit de Blaise RIGAL de Trémouloux son beau-père, 129l., une couverture et deux linuels de la constitution de dot faite par Blaise RIGAL à sa fille dans son CM reçu par moi notaire	
3E9329	1937	28/02/1673	Don	Marchastel	MOULHAC Jean	Jean MOULHAC du Moulin de Marchastel gisant dans son lit atteint de maladie corporelle fait donation à Jeanne RIGAL sa belle-fille, vve d'Etienne MOULHAC de tous ses biens à charge pour la dite RIGAL de les distribuer à ses propres enfants	cf : 1882

3E9329	1882	3/03/1672	Quittance	Marchastel Prinsuéjols	MOULHAC Jean et RIGAL Jeanne RIGAL Jean	Jean MOULHAC et Jeanne RIGAL vve d'Etienne MOULHAC du Moulin, sachant que + Etienne MOULHAC avait reçu de son vivant de Jean RIGAL de Trémouloux, son beau-frère, 140l., un bœuf,pour la dot de Jeanne RIGAL déclarent être satisfaits et en acquitte le dit Jean RIGAL	cf : 1937
3E9328	1493	12/02/1657	Pro	Marchastel	MOULHAC Pierre MOULHAC Jean	Pierre MOULHAC atteint de maladie et sachant que doit se contracter mariage entre Jean PRADAL et Agnès MOULHAC fait Jean MOULHAC son frère son procureur pour faire donation à sa fille Agnès	
3E9332	2680	17/04/1684	CM	Fournel Prinsuejols	MURET Jean MICHEL Marie	Jean MURET fs + Pierre et Jeanne PORTEFAIX D'Aubars d'une part et Marie MICHEL vve de Jean CHARBONNIER de Trémouloux d'autre, le fuyur apporte 400l., la future 200l.....présence de François MURET d'Aubars	
3E9329	1817	1672	Testament	Marchastel	N.N	institue son mari Jean Pierre GIRARD son H.U. sous réserve de rendre l'hérité à l'un de ses enfants	document incomplet
3E9332	2734	26/05/1684	Quittance	Estables Marchastel	NEGRE Jean SARRET Pierre	Jean NEGRE de Malbèze recoit de Pierre SARRET son beau-frère de Rieutort 120l. De la dot de Louise SARRET sa femme	
3E9328	1562	20/02/1661	CM	St Urcize (Repon) Prinsuéjols (Trémouloux)	NICOLAS Jean RIGAL Catherine	Jean NICOLAS fils de Pierre et de + Jeanne CHARRIERE d'une part et Catherine RIGAL fille de Blaise et de + Catherine FOURNIER d'autre. Blaise RIGAL père et Jean RIGAL fils font dote à la dite Catherine fille et sœur de 460l., 2 robes, une vache pleine, 2 brebis de port.....mention de Pierre, Jean, Jean et autre Jean NICOLAS frère du fiancé et de Guillaume RIGAL frère de la fiancée.	
3E9330	2602	6/01/1682	Testament	Marchastel (Rieutort)	NOAL Etienne	à Bernat NOAL ,son frère de la Croix de Nasbinals, 36l. qu'il rendra à Astrugette NOAL sa fille et filieule du Testateur lorsqu'elle se mariera. Institue Catherine NOAL sa sœur et femme de Guillaume DALLE son H.U.	
3E9329	1753	16/04/1670		Marchastel Prinsuéjols	NOAL Bernat CHANABON Bernat	Bernat NOAL de Rieutort, rentier de la baronnie de Marchastel, à reçu de Bernat CHANABON d'Usanges les droits liés au contrat d'échange passé entre + Antoine FOURNIER de Trémouloux et le dit CHANABON par Pe BOYER en 1661	
3E9329	1730	15/07/1669		Marchastel (Rieutort)	NOAL Bernat TONDUT André	Bernat NOAL confesse avoir reçu les droits de lodz sur divers contrats fait par André TONDUT devant Me BORELLY (Nasbinals)	signé NOAL
3E9330	2450	7/05/1680	Accord	Marchastel (Rieutort)	NOAL Bernat et PRUNIERE Marguerite DALMAS Michel	Les parties souhaitant établir un CM entre Marie NOAL fille de Bernat et Marguerite PRUNIERE d'une part et Michel DALMAS de l'autre, en fixent les conditions	signé NOAL cf : 2462
3E9329	1905	27/04/1672	Quittance	Marchastel (Rieutort)	NOAL Bernat, marchand CARRERE Antoine	Bernat NOAL confesse avoir reçu de'Antoine CARRERE son métayer 94l. 10sols pour le premier arrentement de l'an passé.	

3E9329	1825	28/04/1671	Quittance	Marchastel	NOAL Bernat, marchand PRADIER Jean	Bernat NOAL de Rieutort confesse être satisfait des droits de "lodz" payés par Jean PRADIER suite à l'achat d'un pré de Maximilien SALGUES	
3E9328	1578	4/05/1662	Vente	Marchastel (Rieutort)	NOAL Etienne GABRILAGUES Antoine	Me Etienne NOAL ayant vendu à Jean CHARNANT capitaine du dit lieu un jardin, il cède à Antoine GABRILAGUE son beau fils les plus values du dit jardin pour la somme de 32l.	
3E9330	2331	16/01/1679	Obligation	Marchastel Malbouzon	NOAL Pierre SALTEL Jean, prêtre	Pierre NOAL de Rieutort confesse devoir à Jean SALTEL, prieur de Malbouzon la somme de 69l.	
3E9328	1657	18/06/1662	Quittance	Prinsuéjols	NOZERAN Antoine (de), prêtre BARTHELEMY Jacques	Mre Antoine de NOZERAN, curé de Prinsuéjols, confesse être satisfait du paiement par Jacques BARTHELEMY de Souleyrols de l'arrentement de la métairie selon le contrat reçu par Me DALMAS (Ferluc)	signé NOZERAN
3E9332	2877	12/05/1685	Quittance	Albaret le Comtal Nasbinals	ODOUL Guillaume, ALVERNHAS Guillaume	Guillaume ODOUL d'Albaret le Bas, epoux de Catherine ALVERNHAS, recoit de Guillaume ALVERNHAS son oncle de Rieutortet 100l. du leg fait par Jean ALVERNHAS son frère à sa fille Catherine en son testament reçu par Me DALLO (Nasbinals)	cf 2696 signé ODOUL
3E9332	2696	1/05/1684	Quittance	Albaret le Comtal	ODOUL Guillaume, praticien ALVERNHAS Guillaume	Guillaume ODOUL d'Albaret le Bas, epoux de Catherine ALVERNHAS, recoit de Guillaume ALVERNHAS son oncle de Rieutortet 100l. Du leg fait par Jean ALVERNHAS son frère à la dite Catherine en son testament reçu par Me DALLO (Nasbinals)	signé ODOUL
3E9330	2538	14/04/1681	Testament	Malbouzon	ORLIAC Antoine	institue marguerite ALANCHE son épouse son H.U. à charge de doter ses enfants : Jean, autre Jean, pierre, Marguerite, marie, marquise, autre marie et autre Marie et de rendre l'hérédité à l'un de ses enfants	
3E9328	1663	29/06/1662	Quittance	La Fage Montx (la Vedrine)	ORLIAC Antoine ORLIAC Jean	Antoine ORLIAC reçoit de Jean ORLIAC son frère, 160l. Suite au contrat d'accord entre-eux devant Me BORELLY (Nasbinals)	
3E9330	2501	20/11/1680	Obligation	Malbouzon	ORLIAC Antoine BESSIERE Jacques	Antoine ORLIAC confesse devoir à Jacques BESSIERE 70l. pour la vente de moutons	
3E9328	1603	28/03/1659	Quittance	la Fage Montx (la Védrine)	ORLIAC Astruge ORLIAC Jean	Astruge ORLIAC vve de + Jean REVERSAT reçoit de Jean ORLIAC son frère, 60l. du leg fait par + Antoine ORLIAC leur père dans son T. reçu par Me RESCOUSSIER (La Fage Montx)	

3E9328	1542	5/05/1660	Accord		ORLIAC Astruge PRUNIERES Jacques, BONNET Hélix, CHAUVET Antoine	feu Jean REVERSAT époux Astruge ORLIAC devait 80l. à Jacques PRUNIERES de Marchatel héritier de + Me Pierre PRUNIERES son père, à + Pierre ORLIAC de Malbouzon 90l. par obligations recues par Me RESCOUSSIER en 1632 et 1638 et 101l. à Jean FOURNIER. Accord est conclu entre Astruge ORLIAC, Jacques PRUNIERES, Hélix BONNET vve de Pierre ORLIAC et Antoine CHAUVET époux de la ille de Jean FOURNIER	mention d'un leg fait par + Jean REVERSAT vieux dans son T du 2/2/1626 à Marie REVERSAT épouse de Jean CHARRIER de Marchastel. signé PRUNIERES cf 1585
3E9330	2529	15/02/1681	Cod	La Fage Montx (la Védrine)	ORLIAC Jean	Sachant avoir fait son T reçu par Me SAUMADE (Marvejols) et avoir institué son fils aîné Guillaume son H.U., augmente les legs fait à Pierre, Joseph, Guillaume le plus jeune et Jean ORLIAC ses fils d'une vache de deux ans chacun, veut aussi que son héritier pousse aux études son fils Joseph jusqu'à ce qu'il soit capable d'être prêtre et lui institue pour son titre clérical une pension annuelle	
3E9330	2456	19/05/1680	Quittance	Prinsuéjols	PAGES Antoine SALLES Blaise	Antoine PAGES du Py confesse avoir reçu de Blaise SALLES son oncle de Praviaia, 25l. Suite à contrat d'accord.	
3E9330	2348	9/04/1679	Quittance	La Fage Montx Prinsuéjols	PAGES Antoine SALLES Antoine	Antoine PAGES des Fours confesse avoir reçu d'Antoine SALLES de Praviaia, son oncle, 50l. Suite à contrat de transaction passé par Me RAMADIER (Lasbros)	cf : 2409
3E9330	2409	15/11/1679	Quittance	La Fage Montx Prinsuéjols	PAGES Antoine SALTEL Antoine	Antoine PAGES des Fours confesse avoir reçu d'Antoine SALLES de Praviaia, son oncle, 39l. Suite à contrat de transaction passé par Me RAMADIER (Lasbros)	cf : 2348
3E9330	2494	6/09/1680	Quittance	La Fage Montx	PAGES Antoine SALTEL Antoine	Antoine PAGES des Fours confesse avoir reçu d'Antoine SALTES 15l. suite au contrat d'accord entre les partie par Me RAMADIER (Lasbros)	
3E9330	2618	9/02/1682	Quittance	Prnsuéjols (le Py)	PAGES Blaise CHASSEFEYRE François	Blaise PAGES confesse avoir reçu de François CHASSEFEYRE 23l. dont Jeanne GIRARD jeune, femme du dit CHASSEFEYRE, était débitrice envers le dit PAGES pour la vente d'une vache	
3E9332	2867	2/05/1685	Don	La Fage Montx	PAGES Jean CALSAR Marguerite	Jean PAGES du Pouget rétrocède à Marguerite CALSAR, vve de Pierre PAGES, d'Anglars sa mère la somme de 60l dont elle lui avait fait donation par acte du 17/10/1663	mention de Pierre DELAPORTE beau-fils de la dite CALSAR
3E9330	2385	2/07/1679	Accord		PAGES Pierre, maçon TIEULON Françoise	Pour éviter un procès en cours entre Pierre PAGES et Françoise TIEULON de la Fage Montx, femme séparée de biens d'Etienne MONCHAU, au sujet de deux obligations consenties au dit MONCHAU dont le dit PAGES dit avoir obtenu quittance du dit MONCHAU devant Me RESCOUSSIER, ce que Françoise TIEULON conteste, accord est trouvé entre les parties.	

3E9332	2819	10/01/1685	Quittance	Fournel Malbouzon	PAREN Vidal BESSIERE Guillaume	Vidal PAREN de la Bastide reçoit de Guillaume BESSIERE son beau-père 15l; de la dote faite par le dit Guillaume à sa fa Jeanne BESSIERE dans son CM reçu par moi notair	
3E9330	2526	12/02/1681	CM	Le Buisson	PELISSE Antoine RESCOUSSIER Isabeau	Antoine PALISSE veuf D'Ubertes d'une part et Isabeau RESCOUSSIER fille de Me François RESCOUSSIER tailleur d'habits et de Jeanne VANEL du Buisson. Les dit RESCOUSSIER et VANEL ont constitué à leur fille Isabeau dot de 50l.	
3E9330	2387	10/07/1679	CM	Prades d'Aubrac - 12	PELISSIER Antoine SANGRIN Jeanne	Antoine PELISSIER, de Berdejeu en Gévaudan (?) fils de Jacques PELISSIER et Jeanne queRELLE d'une part et Jeanne SANGRIN fille de Jean SANGRIN et de Marguerite ALBERT d'autre. Je dit Jean SANGRIN dote sa fille de 60l.	
3E9329	1773	2/06/1770	Quittance	St Laurent de Veyres Brion	PERIER Pierre, prêtre PERIER Pierre	Messire Pierre PERIER, curé de St laurent de Veyres reçoit d'autre Pierre PERIER dit Galhardon du Fau, son frère 50l. dont il était débiteur	signé PERIER
3E9330	2615	26/01/1682	Quittance	Brion (le Fau)	PERRIER Guillaume PERRIER Pierre	Guillaume PERRIER confesse avoir reçu de Pierre PERRIER son frère aîné, 100l. du leg fait par + Pierre PERRIER leur père en son T. par moi notaire	signé PERRIER
3E9332	2831	12/02/1685	ConVente	La Fage Montx (les Fours)	PERRIER Pierre et Pierre	Pierre et Pierre PERRIER associés dans l'arrentement de la métairie de Hélis COURTIOL vve de Pierre JALLET. Suite au mariage de Pierre le jeune, l'association est dissoute et la convention fixe le détail de la séparation	
3E9332	2886	18/05/1685	Quittance	La Fage Montx (les Fours)	PERRIER Pierre le jeune PERRIER Pierre second	Pierre PERRIER le Jeune reçoit de Pierre PERRIER second de nom son frère, 50l. du fait d'une obligation reçue par moi notaire	
3E9330	2554	18/05/1861	Quittance	Prinsuéjols (Trémouloux)	Pierre FOURNIER dit Perrot BEIRES Antoine	Pierre FOURNIER dit Perrot jeune, confesse avoir reçu d'Antoine BEIRES 39l. dont Gibert BEIRES père du dit Antoine était débiteur envers Pierre FOURNIER par contrat entre Michel BROULHET, Jeanne SERVANT et le dit Gibert BARRES reçu par moi notaire le 13/5/1677	
3E9328	1426	7/06/1656	Testament	St Colombe le Peyre (Le Cher)	PINHEDE Antoine	à Marguerite PINHEDE sa filieule, fille de Jean PINHEDE son frère du dit lieu, une vache, institue son frère Jacques PINHEDE son H.U.	
3E9332	2925	4/08/1685	Quittance		PINHEDE Jean BESSIERE Jean hoste et Catherine	Jean PINHEDE du Cher de Ste Colombe de P. reçoit de Jean BESSIERE et Catherine BESSIERE père et fa et d'Etienne BOISSONNADE beau-frère 72l. d'une obligation du 4/11/1682	Jean BESSIERE beau père de Jean PINHEDE

3E9330	2336	9/02/1679	Quittance	Ste Colombe de P. Marchastel	PINHEDE Jean et Durand AMOUROUX Giral	Jean et Durand PINHEDE, père et fils de Las Fonts, le dit Durand époux de Marguerite AMOUROUX confessent avoir reçu de Giral AMOUROUX de Rieutort 250l. pour la constitution de dot faite par le dit Giral à la dite Marguerite AMOUROUX sa sœur dans son CM par moi notaire	cf : 2390
3E9330	2390	15/07/1679	Quittance	Ste Colombe de P. Marchastel	PINHEDE Jean et Durand AMOUROUX Giral	Jean et Durand PINHEDE, père et fils de Las Fonts, le dit Durand époux de Marguerite AMOUROUX confessent avoir reçu de Giral AMOUROUX de Rieutort 40l., nr robe, de la constitution de dot faite par le dit Giral à la dite Marguerite AMOUROUX sa sœur dans son CM pa	cf : 2336
3E9330	2472	24/06/1880		La Fage Montx Malbouzon	PINHOL Jean SALTEL Jean, prêtre	Jean PINHOL confesse tenir à titre précaire de Jean SALTEL prieur de Malbouzon, 2 vaches, chacune avec son veau, pour les nourrir et entretenir.	
3E9330	2580	14/10/1681	Quittance	St Chély d'Aubrac - 12 Malbouzon	PLANCHARD Jean, marchand SALTEL Jean, prêtre	Jean PLANCHARD époux de Catherine SALTEL confesse avoir reçu de Messire Jean SALTEL prieur de Malbouzon son oncle, 91l. pour la vente de deux vaches et suite au CM du dit Planchard reçu par Me CALCIAT (Nasbinals) le 23/8/1673, sans préjudice pour le dit PLANCHARD qui se fera payer l'entière constitution par Antoine SALTEL , bailli des terres d'Aubrac, frère de la dite Catherine quand bon lui semblera	
3E9330	2384	2/07/1679	Quittance	St Laurent d'Olt - 12 La Fage Montx	PONS Antoine BOTHON André	Antoine PONS de la Bessière comme maître des biens dotaux de Filippa BOTHON femme de Jean PONS absent, confesse avoir reçu d'André BOTHON des Allatieux 96l. suite à la constitution de dot faite à la dite Filippa par + Jacques BOTHON aussi frère	cf : 2507
3E9330	2507	27/11/1680	Quittance	St Laurent d'Olt - 12 La Fage Montx	PONS Antoine et Jean BOTHON André	Antoine et Jean PONS, père et fils, le dit Jean époux de Filippa BOTHON, confessent avoir reçu d'André BOTHON des Allatieux, frère de la dite Filippa, 18l. et une vache de trois ans de la constitution de dot faite à la dite Filippa par + Jacques BOTHON	cf : 2384
3E9330	2420	18/01/1680	Quittance	Prinsuéjols (Trémouloux)	PONS Marguerite BEYRES Gibert et Antoine	Pierre et Antoine BEYRES père et fils confessent avoir reçu de Marguerite PONS épouse d'Antoine, 30l. suite aux CM de la dite Marguerite PONS	
3E9332	2675	15/04/1684	Quittance	Ste Colombe	PORTE Jean , tailleur CHARBONNIER Pierre	par contrat de 3/3/1684 par Me BOUT, Jean PORTE de las Fons a conclu avec Pierre CHARBONNIER son b.frère du dit lieu une vente pour 770l. Par le présent Jean PORTE reçoit 300l. du dt CHARBONNIER	
3E9332	2693	28/04/1684	Acha	Ste Colombe	PORTE Pierre SANSON Jean	Pierre PORTE de Las Fonts vend à Jean SANSON de Belvezet une portion de jardin pour 39l.	

3E9330	2508	1/12/1680	Quittance	Le Buisson	POUDEVIGNE Jean COUDERC Guinot	Jean POUDEVIGNE de Sinières confesse avoir reçu de Guinot COUDERC son beau-frère, une vache et le blé constitués à Antoinette COUDERC vsa femme par le dit Guinot dans son CM	
3E9329	1899	14/04/1672	Testament	La Fage St Julien (Chaulhac)	POULALHON Filipe	à Marguerite POULALHON sa sœur 8l., sa robe noire, son cotillon et son coffre, à Marie BONNAFE sa filieule une "velle" qu'elle a dans son étable, à Jean POULALHON son filieul, fils de Jean son frère, 15l. à prendre sur les 30l. que son frère lui doit, institue François POULALHON son frère son H.U.	
3E9330	2410		CM	La Fage St Julien (Chaulhac)	POULALION Guillaume CHARBONNIER Catherine	Guillaume POULALION fils de + Guillaume et de Jeanne DURAND, procédant de Jean POULALION son frère et de Guillaume BONNEFOY son beau-frère, d'une part et Catherine CHARBONNIER fille de Bernat et de + Jeanne FOURESTIER d'autre. La dite Catherine CHARBONNIER s'est constituée dot de tous ses biens et droits paternels et maternels. Le dit CHARBONNIER père a fait donation à sa fille d'un jardin et se réservant une pension annuelle.	cf : 2551
3E9330	2480	18/07/1680	Obligation	Marchastel Ste Colombe de Peyre	PRADAL Antoinette vve MALLET pierre RAMPAN François, bourgeois	Antoinette PRADAL confesse devoir à François RAMPAN de Las Fons 182 l; provenant de vente de blé et d'obligations de 1870,71,72,73,74 du dit + Pierre MALLET	
3E9328	1494	12/02/1657	CM		PRADAL Jean MOULHAC Agnès	Jean PRADAL fils de + François et Jeanne Man... d'une part et Agnès MOULHAC fille de Pierre et de +d'autre. Pierre MOULHAC par procuration fait donation à sa fille de 1/2 de tous ses biens. Jean PRADAL s'est constitué dot de 400l.	
3E9328	1428	5/06/1656	Testament	Marchastel	PRADAL Jean fils de François	à François PRADAL son père 10l., institue Antoinette PRADAL sa sœur, femme de Pierre MALLET, son H.U.	
3E9332	2875	8/05/1685	Arrentement		PRADAL Pierre MOULHAC Jean	Pierre PRADAL arrente à Jean MOULHAC de Marchastel la métairie de Marchastel consistant en maison, prés, champs et autres terre pour 36l. par an	signé PRADAL
3E9332	2679	16/04/1684	Vente	Marchastel	PRADAL Pierre VIRON Pierre	Vente par Pierre PRADAL à Pierre VIRON dit Bègue, d'une maison avec basse-court et jardin	
3E9332	2683	18/04/1684		Marchastel	PRADAL Pierre VIRON Pierre	Rapport d'experts suite à vente du 16/4/1684	
3E9329	1687	7/10/1669	Quittance	Prinsuéjols	PRADIER Antoine et Pierre	Antoine et Pierre PRADIER père et fils de Praviaala, le dit Pierre époux de Antoinette HERMABESSIERE ont reçu de Jean BRUNET de Souleyrols, oncle de la dite Antoinette, 30l. plus 2 brebis et un coffre, les 30l. De la constitution de dot fit par sa grand-mère Jeanne POUDEROUZE (?) dans son T, les 2 brebis et le coffre du dit BRUNET	cf : 1766

3E9329	1766	20/05/1670	Quittance	Prinsuéjols	PRADIER Antoine et Pierre	Antoine et Pierre PRADIER père et fils de Praviala, le dit Pierre époux de Antoinette HERMABESSIERE ont reçu de Antoine HERMABESSIERE de Souleyrols, père de la dite Antoinette, 250l., une vache et bon veau,.....de la constitution de dot faite par le dir Antoine à sa fille Antoinette dans son CM reçu par moi notaire.	cf : 1687
3E9332	2730	24/05/1684	Testament	La Fage Montx (Ferluguet)	PRADIER François	à Hélix PRADIER sa fille 100l., institue sa fille autre Hélix PRADIER femme de Pierre RESCOSSIER son H.U.	
3E9332	2777	6/08/1684	Quittance	la Fage Montx (Ferluguet)	PRADIER François TEULHON Jean	François PRADIER reçoit 12l.,un chapeau, une paire de bas..... de Jean TEULHON pour 30l. dont le dit TEULHON était débiteur envers + André PRADIER fs du dit François	
3E9329	1806	17/11/1670	Testament	Malbouzon	PRADIER Jacques	aux enfants de + Jean PRADIER dit Teyssier, son fils, à chacun 50l., institue Jean PRADIER son fils aîné son H.U.	
3E9329	1808	17/11/1670	Quittance	Malbouzon	PRADIER Jacques LIMANCHE Jean	Jacques PRADIER reçoit de Jean LIMANCHE obligé avec lui envers Me François CHASTANG, juge de la ville de St Chély, 113l.	
3E9328	1412	28/02/1656	Obligation	Malbouzon	PRADIER Jacques et Jean PRADIER Jean dit Bouget	Jacques et Jean PRADIER père et fils consentent à Jean PRADIER la jouissance de la maison et champs jusqu'à ce qu'il se colloque en mariage	signé PRADIER, LIBOUREL
3E9328	1528	16/06/1657	Accord	Malbouzon La Fage Montx.	PRADIER Jacques et Jean TROCELLIER Jean et Pierre	Accord entre Jacques et Jean PRADIER père et fils et Jean et Pierre TROCELLIER père et fils de Grandviala, au sujet de la vente par Jacques PRADIER à Jean TROCELLIER d'un pré pour 30l. en paiement de la somme due par le dit Jacques PRADIER à Jeanne PRADIER sa tante et mère de Jean TROCELLIER, suite au CM de la dite Jeanne	
3E9332	2824	1/02/1685	CM	Malbouzon La Fage MontX	PRADIER Jean VIDAL Anne	Jean PRADIER fs de + Jean et de + Anne LIMANHES d'une part et Anne VIDAL Fa de + A..... VIDAL et de Marguerite MARGOT de Luxal, de l'avis de Guillaume VIDAL sion fr., d'autre. Le dit Guillaume VIDAL s'engage à payer à sa sœur les legs faits par ses pèrev et mère en leurs testaments reçus par Me DAUNIS et Me TROULIER et la dite Anne vidal s'est constituée dote de 265l.	
3E9332	2841	24/02/1685	Quittance	Malbouzon	PRADIER Jean VIDAL Anne	Jean PRADIER reçoit de Annette VIDAL son épse 260l. de la constitution de dot fait dans son CM (cf 2824)	
3E9329	1934	23/02/1673	Vente	Malbouzon	PRADIER Jean BESSIERE Guillaume et Jean	Jean PRADIER vend à Guillaume et Jean BESSIERE, père et fils, un petit jardin et un tronçon de pré pour 34l.	mention de + Jacques PRADIER père du dit Jean

3E9328	1407	27/02/1656	CM	Malbouzon	PRADIER Jean LIBOUREL Françoise	Jean PRADIER fs de Jacques et Agnès MOUTEILHET d'une part et Françoise LIBOUREL fa de Antoine et Jeanne SAVOIE d'autre. Antoine LIBOUREL constitue dot à sa fille de 865l. et différents biens. Les dits Jacques PRADIER et Agnès MOUTEILHET donnent à leur fs la 1/2 de tous leurs biens	présence de Jean LIBOUREL et autre Jean, oncle et neveu signé LIBOUREL
3E9330	2581	15/10/1681	Testament	La Fage Montx (les Allatieux)	PRADIER Jeanne	à Jean et Privat BOTHON ses fils, à chacun d'eux 150l., à Philippe BOTHON sa fille femme de Jean PONS (?) de la Bessière 20l. en augment de dot plus une robe à elle donné par les héritiers de + Jacques PRADIER son père, institue André BOTHON son fils son H.U.	mention de + Guillaume BOTHON fils de la testatrice.
3E9332	2728	24/05/1684	Quittance	Prinsuéjols	PRADIER Pierre HERMABESSIERE Barthélémy	Pierre PRADIER de Praviala reçoit de Barthélémy HERMABESSIERE son beau-frère de Souleyrols 40l; de la dot faite à Jeanne HERMABESSIERE sa femme par + Jean HERMABESSIERE son père	
3E9330	2399	11/09/1679	Quittance	Prinsuéjols	PRADIER Pierre HERMABESSIERE Jean, tailleur	Pierre PRADIER de Praviala, époux de Antoinette HERMABESSIERE confesse avoir reçu de Jean HERMABESSIERE, son beau-frère de Souleyrols, 40l. suite au CM de la dite Antoinette par moi notaire	
3E9332	2669	24/03/1684		Prinsuejols	Prieuré	Mise en possession du prieuré	
3E9332	2671	4/04/1684		Prinsuejols	Prieuré	Mise en possession du prieuré	
3E9329	1864	3/01/1672	Vente	Marchastel	PRUNIERE Jacques Pierre MALLET	Jacques PRUNIERE vend à Pierre MALLET un jardin estimé à la somme de 40l.	signé PRUNIERE
3E9330	2624	6/03/1682	Vente	Marchastel Prinsuéjols	PRUNIERE Jacques, marchand	Jacques PRUNIERES vend à Pierre TROCELLIER du Py, les fruits de deux herbages pour la somme de 13l.	
3E9330	2495	7/09/1680	Quittance	Marchastel Malbouzon	PRUNIERE Jacques, marchand ISSARNY Jean	Jacques PRUNIERE en qualité de procureur fondé de Me CALCIAT bailli de Nasbinals, confesse avoir reçu de Jean ISANID 60l. dont il était débiteur au dit bailli par obligation	
3E9329	1797	28/10/1670	Subrogation	Marchastel Prinsuéjols	PRUNIERE Jacques, marchand DELPRAT Jean	Jacques PRUNIERE de Rieutort subroge à Jean DELPRAT du Py ses droits sur la vente d'un pré consentie par Jeanne REVERSAT fille de + François REVERSAT de Praviala pour 17l.	
3E9329	1728	8/01/1669	Quittance	Marchastel Prinsuéjols	PRUNIERE Jacques, marchand DELPRAT Jean	Jacques PRUNIERE reçoit de Jean DELPRAT du Py 34l; dont il était débiteur	
3E9329	1799	4/11/1670	Vente	Marchastel	PRUNIERE Jacques, marchand TONDUT Jean et Catherine	Jacques PRUNIERE vend à Jean TONDUT Jeune et Catherine TONDUT sa femme, un petit champ pour 30l.	signé PRUNIERE
3E9330	2345	4/04/1679	Vente	Marchastel	PRUNIERE Jacques, marchand ALLO Guillaume, marchand	Jacques PRUNIERE vend à Guillaume ALLO de Rieutort un champ situé à Marchastel dont le prix sera établi par expertise	signé PRUNIERES

3E9330	2365	3/06/1679	Accord	Marchastel (Rieutort)	PRUNIERE Jacques, marchand ALLO Guillaume, marchand	Sachant le contrat de vente d'une pièce de terre établi entre les parties, contenant l'engagement de faire une expertise, les dites parties s'accordent sur les expert et promettent de s'y soumettre	
3E9332	2757	18/06/1684	Ach	Nasbinal	PRUNIERE Jacques, marchand SALTEL Pierre	Jacques PRUNIERE de Nasbinals vend à Pierre SALTEL du lieu un pré pour 135l.	signé PRUNIERE
3E9332	2732	25/05/1684	Accord	Marchastel Recoules d'A.	PRUNIERE Jacques, marchand VALLAT Guillaume, laboureur	Accord et commande de bétail (vaches) entre Jacques PRUNIERE et Guillaume VALLAT d'Escudièrette	
3E9332	2860	17/04/1685	Vente	Marchastel La fage Montx	PRUNIERE Jacques, marchand RIEUTORT Guillaume	Jacques PRUNIERE a fait vente de fruits à Guillaume RIEUTORT du Védrinet pour la somme de 44l.	signé PRUNIERE
3E9332	2660	1/02/1684	Ach	Prinsuejols Ste Colombe	PRUNIERE Jacques, marchand RAMPAN François	vente par Jacques PRUNIERE de Prinsuejols à François RAMPAN de Las Fons d'une pièce de terre pour 240 l.	
3E9332	2857	6/04/1685	Arrentement	Marchastel	PRUNIERE Jeanne FABRE Bernat	Jeanne PRUNIERE de Rieutort, vve de Jean SARRET arrente à Bernat FABRE du lieu, l'entière métairie qu'elle à à Rieutort pour 22l. par an	
3E9330	2608	21/01/1682	Vente	Marchastel (Rieutort)	PRUNIERE Marguerite CHARNAUD (?) Pierre	PRUNIERE Marguerite Vve de Bernat NOAL vend à Jean CHARNAUD fils de Pierre un petit jardin pour la somme de 20l.	
3E9328	1535	10/07/1657	Vente	Marchastel La fage Montx.	PRUNIERES Jacques, marchand CHARBONNIER Jean	Revente par Jacques PRUNIERES à Jean CHARBONNIER de la Védrine, époux de Marie VIRON, d'un pré que Catherine VIDAL, mère de Jacques PRUNIERES avait acheté par contrat par Me RESCOUSSIER (La Fage) du 5/9/1644 à Pierre et Marie VIRON père et fille.	
3E9328	1546	5/05/1660	Subrogation	Marchastel La fage Montx.	PRUNIERES Jacques, marchand REVERSAT Jean et PRUNIERES Jean	Jacques PRUNIERES subroge à Jean REVERSAT et Jean PRUNIERES de la Védrine, beau-père et beau-fils, ses droits au contrat d'accord portant vente d'un pré pour la somme de 80l.	
3E9329	1849	26/06/1672	Quittance	La Fage Montx Prinsuéjols	PRUNIERES Jean HOSTALIER André	Jean PRUNIERES de la Védrine reçoit d'André HOSTALIER de Souleyrols 60l; dont il est obligé par contrat par Me TONSON (St Chély)	
3E9332	2922	17/07/1685	Don	Chauchailles Nasbinals	PRUNIERES Pierre, prêtre PRUNIERES Isabeau	Pierre PRUNIERES, curé de Chauchailles, fs émancipé de Jean PRUNIERES fait à sa sœur Isabeau PRUNIERES, représentée par VIDAL PELAT marchand de Rieutortet son époux, de tous droits tant paternels que maternels	signé PRUNIERES

3E9332	2896	4/06/1695	CM	Recoules d'A. Prinsuéjols	quiNTARD Guillaume CONNORT Philippe	Guillaume quiNTARD fs de + Jean et de Catherine LAPORTE, de la Cabre d'une part et Philippe CONNORT fa de + Jean et de Jeanne ALBERNHASSE de Soulages d'autre. Jeanne ALBERNHASSE fait donation à sa fille Philippe de la 1/2 de tous ses biens. Guillaume quiNTARD s'est constitué dot de 300l. plus 250l. reçu par le leg de + Jean quiNTAD son père dans son Testament reçu par Me COSTERAUTE, Jean quiNTARD son frère aîné lui fait don de 50l. et de même sa mère Catherine LAPORTE	signé Jean QUINTARD
3E9328	1514	17/04/1657	Testament	Prinsuéjols (Ferluc)	RABEYROLLES Etienne	à Jean RABEYROLLES du lieu, son frère, 30l., insitue Me Guillaume DELMAS son beau-frère son H.U.	signé DELMAS
3E9332	2829	11/02/1685	Testament	La Fage Montx.	RABEYROLLES Marie	à Jean RABEYROLLES son oncle 12l., à Marie et Philippe RABEYROLLES ses cousins germains 12l. chaque, à Isabelle MOURGUES épouse de Pierre RABEYROLLES divers biens, institue pierre rabeyrolles son cousin son H.U.	
3E9332	2875	8/05/1685	Obligation	La Chaze de P. Prinsuéjols	RAMADIER Jacques, Sieur du Claux de GROLEE César	Jacques Ramadier de Lasbros confesse devoir à César GROLEE de VIRVILLE (de) 5164l. 15 sols pour solde de l'arrentement de la terre de Peyre en 1675, 1676, 1678 et le sous-arrentement de la terre de Marchastel en 1680, 1681, 1682 et 1683	signé de PEYRE, RAMADIER
3E9328	1655	9/06/1662	Accord	la Chaze de Peyre	RAMADIER Jean FOURNIER Jean dit Perrot	Accord sur un échange de terres entre Jean RAMADIER, notaire royal de Lasbros et Jean FOURNIER PERROT de la Pinède	
3E9329	1742	16/12/1669	Subrogation	La Chaze de Peyre Prinsuéjols	RAMADIER Jean, notaire BRUNET Jean	Jean RAMADIER notaire de Lasbros, subroge Jean BRUNET de Souleyrols au contrat de vente que lui a consenti Guy VANEL de Beauregard, par. Du Fau de Peyre.	
3E9329	1961	27/04/1673	Vente	La Chaze de Peyre Marchastel	RAMADIER Jean, notaire DELMAS Jean	Jean RAMADIER notaire de Lasbros en son nom et en celui de son fils Jacques RAMADIER vend à Jean DELMAS de Rieutort un pré d'une contenance de "12 journées d'homme à faucher" pour la somme de 1100 l.	signé RAMADIER
3E9330	2537	30/03/1681	Obligation	Prinsuéjols	RAMBIER Jean CHARDENOUX Antoine	Jean RAMBIER de Fréjoules confesse de voir à Antoine CHARDENOUX de Masseloup 75l. pour la vente de moutons	
3E9330	2374	18/06/1679	Quittance	Prinsuéjols Ste Colombe de P.	RAMBIER Jean PORTEVIEUX Jean	Jean RAMBIER de Fréjoules confesse avoir reçu de Jean PORTEVIEUX, son beau-frère de Las Fonts, 160l.	signé RAMBIER
3E9332	2676	15/04/1684	conVente	Ste Colombe (Las Fons)	RAMPAN François CHARBONNIER Pierre PORTE Jean	accord entre les trois protagonistes, suite aux ventes faites le 3/3/1684 par Me BOUT D'Aumont	

3E9332	2909	22/06/1685	Quittance	Ste Colombe de Peyre Prinsuéjols	RAMPAN François, bourgeois quiNTARD Guillaume, CONNORT Philippe	François RAMPAN des Fonts reçoit de Guillaume quiNTARD et Philippe CONNORT de Soulages300l. D'une obligation de Philippe CONNORT comme héritière de + Jean CONNORT par Me BOUT	signé RAMPAN
3E9329	1839	14/06/1671	Vente	Prinsuéjols (Fréjoules)	RANDIER Jean PAGES Antoine	Jean RANDIER vend à Antoine PAGES un élément de maison pour 17l.	signé RANBIER
3E9330	2518	24/12/1680	Testament	La Fage Montx (Ferluguet)	RAOUL Catherine	à François PRADIER son époux pension annuelle et part de sa maison, à André PRADIER son fils 300l., à Hélix PRADIER sa fille 400l., une robe, institue autre Hélix PRADIER sa fille ainée femme de Pierre RESCOUSSIER tailleur d'habit son H.U.	
3E9332	2778	8/08/1684	Quittance	Chauchailles La Fage Montx	RAOUL Jean DELPRAT Guillaume	Jean RAOUL d'Ajalès reçoit de Guillaume DELPRAT de la Védrine 10l. du leg fait par sa sœur Guillaumette de la Védrine	
3E9332	2854	2/04/1685	Quittance	Prunières Prinsuéjols	RAOUL Jean, Me maçon TEYSSIERE Antoinette	Jean RAOUL reçoit d'Antoinette TEYSSIERE d'Usanges 36 l. suite à prix fait pour la réparation de sa maison	
3E9330	2396	24/08/1679	Testament	La Fage Montx (la Védrine)	RAOUL Pierre	institue Marguerite RABEYROLLE sa femme son H.H à charge de nourrir ses enfants : Jean, Pierre, Françoise et Marguerite jusqu'à ce qu'ils puissent gagner leur vie	
3E9332	2908	20/06/1685	Obligation	Marchastel (Rieutort)	REBEYROLES Jeanne FABRE Pierre	Jeanne REBEYROLES vve de Jean DELMAS confesse devoir à Pierre FABRE son rentier 120l.	
3E9332	2865	27/04/1685	Arrentement	Marchastel (Rieutort)	REBEYROLLES Jeanne FABRE Pierre	Jeanne REBEIROLLES vve de Jean DALMON arrente à Pierre FABRE chambre, étable, ^prés et champs pour 104l. par an	
3E9332	2716	10/05/1684	Quittance	Prinsuejols (Usanges)	REBEYROLLES Jeanne AMOUROUX Jean	Jeanne REBEYROLLES reçoit de Jean AMOUROUX 40l. que ce dernier devait à + Jean DALMAS epx de Jeanne REBEYROLLE	
3E9332	2714	10/05/1684	Ach	Marchastel (Rieutort)	REBEYROLLES Jeanne SALTEL Jean	Jeanne REBEYROLLES vve de Jean DALMAS vend à Jean SALTEL des terres situées à Rieutord pour 120l.	
3E9328	1536	10/07/1657	Testament	Prinsuéjols (Usanges)	REINALD Jeanne vve CASTANIER Louis	à Antoinette, Catherine et Françoise CASTANIER ses filles, à chacune 50l.,une robe,... à Jean et Durand CASTANIER ses fils à chacun 30l., à Catherine VALLAT sa nièce 5l., institue Guillaume CASTANIER jeune son neveu	mention de Pierre CASTANIER des Fours son filiastr
3E9328	1480	18/01/1657	Don	Marchastel	REMIZE Jean et ISSARNY Marguerite REMIZE Catherine	Marguerite ISSARNY pour les bon services reçus de Catherine REMIZE femme de Jean VALLAT de Marchastel et sœur de Jean REMIZE, baille à la dite Catherine REMIZE divers biens de + Pierre ISSARNY père de la donatrice.	
3E9332	2922	1/08/1685	Testament	La Fage Montx	RESCOSSIER Guillaume, notaire	à Marie, autre Marie, Marguerite et autre Marie ses fa, à chacune 300l. Institue sa femme Catherine JULIEN son H.U. à charge de rendre l'hérité à Sylvestre RESCOSSIER son fs.	

3E9332	2757	14/06/1684	Obligation	La Fage Montx	RESCOSSIER Pierre, tailleur CHAUVET Pierre et FOURNIER Philippe	Pierre RESCOSSIER confesse devoir à Pierre CHAUVET et Philippe FOURNIER mariés de la Vedrine 110l. De la vente ci-dessus	
3E9332	2763	26/06/1684	Quittance	La Fage Montx	RESCOSSIER Pierre, tailleur CHAUVET Pierre et FOURNIER Philippe	Pierre CHAUVET et Philippe FOURNIER reçoivent de Pierre RESCOSSIER 72l.10s. Pour partie de l'obligation ci-dessus	
3E9329	1937	6/03/1673	Testament	Marchastel (Rieutort)	RESCOUSSIER Catherine	institue Jean RESCOUSSIER, son frère, son H.U.	
3E9328	1511	15/04/1657	Testament	La Fage Montx	RESCOUSSIER François, notaire	à Delphine COURTIOL son épouse pension annuelle, à Guillaume RESCOUSSIER son fils 500l., à Isabelle, Marie et Catherine RESCOUSSIER ses filles 600l. chacune, robe, linge et divers biens, institue son fils aîné Jean RESCOUSSIER son H.U.	signé RESCOUSSIER
3E9329	1692	28/11/1669	CM	La Fage Montx. Saugues - 43	RESCOUSSIER Guillaume, notaire JULIEN Catherine	Me Guillaume RESCOUSSIER, notaire royal, fils de + François RESCOUSSIER aussi notaire et de demoiselle Delphine COURTIOL d'une part et demoiselle Catherine JULIEN fille de Jean JLLIEN, chirurgien et de demoiselle Catherine de LENGLADE de la ville de Saugues d'autre, procédant la dite Catherine de l'avis de son père et de Jean GRAS, marchand des Fournets, de par la procuration de Catherine de LENGLADE. Les dits Jean JULLIEN et Catherine de LENGLADE constitue en dot à leur fille, tout et un chacun des droits et prétentions sur les biens d'Antoine de LENGLADE seigneur de Blavignac père de Catherine de LENGLADE. le dit Jean GRAS au nom de la mère lui constitue la somme de 1200l. à prendre sur la maison et jardin que la dite Catherine de LENGLADE a à Saugues.	est jointe à l'acte la procuration faite à Jean GRAS par Catherine de LENGLADE. Mention de Pierre de LENGLADE frère de la dite Catherine
3E9329	1872 /187 3	26/01/1672	Arrentement	La Fage Montx	RESCOUSSIER Guillaume, notaire RIEUTORT Guillaume et VAISSADE Etienne	Guillaume RESCOUSSIER en qualité de sous-fermier du droit d'équivalent pour la par. de La Fage Montx. arrente à Guillaume RIEUTORT et Etienne VAISSADE beau-père et beau-fils le dit droit	signé: RESCOUSSIER, VAISSADE
3E9329	1874	28/01/1672	Accord	La Fage Montx	RESCOUSSIER Guillaume, notaire RIEUTORT Guillaume, REVERSAT Marie et RIEUTORT Madeleine	Comme il y a procès entre Guillaume RESCOUSSIER et Guillaume RIEUTORT, Marie REVERSAT son épouse, Madeleine RIEUTORT leur fille devant la cour du sénéchal de Nîmes, qu'il y eut deux ordonnances contre le dit RESCOUSSIER et appel de celui-ci, pour éviter la durée et les coûts du procès un accord est trouvé entre les parties par le versement de 160l. par le dit RESCOUSSIER	

3E9328	1664	3/07/1662	CM	Marchastel La Fage Montx	RESCOUSSIER Jean TROCELLIER Jeanne	Jean RESCOUSSIER fils de Jean et de Marie MAURILLAGUE de Rieutort d'une part et Jeanne TROCELLIER (ALLO ?) fille de + Pierre ALLO et de Guillaumette HERMET (TROCELLIER ?) de la Védrine, de l'avis de Pierre FOURNIER son parâtre, de Pierre TROCELLIER son oncle,d'autre. Les dits Pierre FOURNIER, Guillaumette TROCELLIER, Pierre TROCELLIER constituent à la dite Jeanne dot de 900l., une vache, draps.... des droits de + Pierre ALLO son père et de Guillaumette TROCELLIER sa mère	il semble que Jeanne soit une fille naturelle de Pierre ALLO et de Jeanne TROCELLIER (aussi dite HERMET)
3E9330	2598	12/12/1681		Marchastel Prinsuéjols	RESCOUSSIER Jean PAREN Durand	Jean RESCOUSSIER de Rieutort confesse tenir à titre précaire de Durand PAREN de la Baume 2 vaches pleines pour les nourrir et entretenir.	
3E9329	1767	15/05/1670	Quittance	Marchastel La Fage Montx	RESCOUSSIER Jean ROUBERT Jean	Jean RESCOUSSIER époux de Jeanne ALLO reçoit de Jean ROUBERT de la Védrine, son beau-père 30l. de la constitution de dot faite à la dite ALLO dans son CM	
3E9328	1582	19/05/1662	Quittance	Brion	RESSOUCHE Jean ICHIER Jean	Jean RESSOUCHE du Fau époux de Jeanne ICHIER reçoit de Jean ICHIER, son beau-frère, 112l. Part de la constitution faite par + Pioerre ICHIER et Jeanne SADOUL à la dite Jeanne ICHIER	cf : 1521
3E9328	1521	6/05/1657	CM	Brion	RESSOUCHE Jean ICHIER Jeanne	Jean RESSOUCHE fils de + Guillaume et d'Agnès SERVANT du Fau d'une part et Jeanne ICHIER fille de Pierre et Jeanne SADOUL d'autre. Les dits Pierre ICHIER et Jeanne SADOUL constitue à Jeanne VEHIER dot de 630l., 3 robes, draps de maison, une vache pleine.....	
3E9330	2619	10/02/1682	CM	Prinsuéjols (Praviala)	REVERSAT Antoine MATHIEU Anne	Antoine REVERSAT fils de Guillaume et de Claude BONNAL d'une part et Anne MATHIEU fille de + Pierre et de Marguerite TEISSEDRE, procédant de Pierre MATHIEU son frère, d'autre. Guillaume REVERSAT fait donation à son fils de la moitié de tous ses biens et la dite BONNAL lui donne 30l. De même Pierre MATHIEU promet de payer à sa soeur la somme de 300l., robe, vache, brebis....provenant de legs fait par + Pierre MATHIEU et Marguerite TEISSEDRE en leurs T. De même André MATHIEU donne à la dite Anne sa soeur une vache.	
3E9329	1933	22/02/1673	Quittance	Prinsuéjols (Praviala)	REVERSAT Georges REVERSAT Jean	Georges REVERSAT reçoit de Jean REVERSAT son frère 150l. sur ses droits concernat les biens de + Isabeau VIDAL leur mère	
3E9330	2601	4/01/1682	Quittance	La Fage Montx (Grandviala)	REVERSAT Guillaume MAGOT Pierre	Guillaume REVERSAT confesse avoir reçu de Pierre MAGOT, son beau-frère, par les mains de Jean et Pierre FOURNIER père et fils 30l. du leg fait par Antoinette REVERSAT sa sœur dans son T reçu par Me TRIRAL (le Fau)	mention de Pierre REVERSAT de Fineyrols, frère de Guillaume cf : 2595, 2572

3E9330	2348	9/04/1679		La Fage Montx Prinsuéjols	REVERSAT Jean REVERSAT Guillaume et Jeanne	Jean REVERSAT de la Védrine, fils de + Benoît, au nom de Guillaume DELPRAT son beau-frère du lieu d'une part ; Guillaume et Jeanne REVERSAT de Praviala, père et fille d'autre. Les parties sachant les déclarations de Jeanne REVERSAT contre Guillaume DELPRAT de l'avoir rendu enceinte et sachant le contrat en conséquence reçu pa Me TROCELLIER, les dits Guillaume et Jeanne REVERSAT ont reçu toutes les sommes prévues au dit contrat pour la nourriture de l'enfant.	
3E9332	2686	19/04/1684	Vente	La Fage Montx (la Védrine)	REVERSAT Jean CHAUVET Antoine	Confirmation par Jean REVERSAT + Jean d'une vente faite par moi notaire le 5/5/1660 concernant un champ entre Astruge ORLEAque vev Jean REVERSAT, Me Antoine PRUNIERE et Antoine CHAUVET	
3E9330	2609	23/01/1682	Obligation	Prinsuéjols	REVERSAT Jean ROULHAC Pierre	Jean REVERSAT de Praviala confesse devoir à Pierre ROULHAC de la Rouvière (le Buisson ?) 98l. pour la vente de moutons.	
3E9330	2487	11/08/1680	Obligation	Prinsuéjols la Carnouge	REVERSAT Jean BOISSONNADE Jean, marchand	Jean REVERSAT fils de Guillaume de Praviala confesse devoir à Jean BOISSONNADE 30l dont le dit REVERSAT était débiteur envers + Messire Bertrand BOISSONNADE	cf : 2483
3E9330	2362	25/05/1679	Quittance	Prinsuéjols (Praviala)	REVERSAT Jean PRADIER Pierre	Jean REVERSAT, meunier du moulin de la Baume confesse avoir reçu de Pierre PRADIER 100l. pour l'achat d'un champ à Jeanne REVERSAT fille de + François par contrat devant Me DELMAS	
3E9330	2471	24/06/1680	Obligation	La Fage Montx Fournels	REVERSAT Jean BOUSSUGE Jeanne	Jean REVERSAT de la Védrine, fils de Jean, confesse devoir à Jeanne BOUSSUGE 46l. 2s. 6d.	
3E9332	2746	3/06/1684	Testament	Prinsuéjols (Praviala)	REVERSAT Jeanne	institue son epx Jean VIGUIER, à charge de rendre l'héritage à l'un de ses enfants : Charles ou Vidal VIGUIER	
3E9330	2344	2/03/1679	Testament	La Fage Montx (la Védrine)	REVERSAT Jeanne	à Messire Jean, autre Jean et autre Jean PRUNIERE ses fils, à chacun 300l., déclarant la dite testatrice qu'il a été fait un contrat clérical avec Messire Jean son fils aîné. A Anne et Marguerite REVERSAT ses filles, à chacune 600l., deux robes, une vache...A Hélix PRUNIERE femme de Jacques GRAS, son autre fille, outre la donation faite dans son CM, 5 sols. Institue Jean PRUNIERE son époux son H.U.	
3E9329	1770	28/05/1670	Obligation	Prinsuéjols Marchastel	REVERSAT Jeanne PRUNIERE Jacques, marchand	Jeanne REVERSAT de Praviala, fille et héritière de + François (REVERSAT) DELMAS confesse devoir à Jacques PRUNIERE 17l.	mention de + Pierre PRUNIERE et Catherine VIDAL parents du dit Jacques PRUNIERE
3E9329	1737	3/11/1669	Quittance	Prinsuéjols	REVERSAT Jeanne SALLES Guillaume	Jeanne REVERSAT fille de + François REVERSAT dit Delmas de Praviala reçoit de Guillaume SALLES du dit lieu 11l. Et une charretée de bois suite à contrat de vente entre eux	

3E9330	2455	15/05/1680	Quittance	Marchastel La Fage Montx	REVERSAT Marie ORLIAC Jean	Marie REVERSAT femme de Jean CHARRIER confesse avoir reçu de Jean ORLIAC son frère de la Védrine, 60l. Suite a accord sur le leg fait par + Philippe PAGES leur mère dont le dit ORLIAC est héritier par T reçu par Me BONNAL (Les Gouttes)	
3E9330	2595	29/11/1681	Quittance	Le Fau de Peyre la Fage Montx	REVERSAT Pierre MAGOT Pierre	Pierre REVERSAT de Beauregard confesse avoir reçu de Pierre MAGOT sonbeau-frère de Granviala, et ce par les mains de Jean et Pierre TEISSEDRE père et fils de Granviala, 20l. suite à contrat d'accord entre les dits REVERSAT et MAGOT par Me RAMADIER (Lasbros), et par le leg fait par Antoinette REVERSAT sa soeur en son T du 22/4/1675	cf : 2572, 2601
3E9332	2724	22/05/1684	Ach	la Fage Montx Prinsuéjols	REVERSAT Pierre, Pierre, Guillaume RESCOSSIER Pierre, tailleur	Pierre REVERSAT de Beauregard, Pierre REVERSAT de Finieyrol, Guillaume REVERSAT de Grand Viala, vendent à Pierre RESCOSSIER de Ferluguet des terres sises au Grand Viala pour 300l.	
3E9332	2725	22/05/1684	Obligation	la Fage Montx Prinsuéjols	REVERSAT Pierre, Pierre, Guillaume RESCOSSIER Pierre, tailleur	Pierre RESCOSSIER confesse devoir à Pierre, Pierre et Guillaume REVERSAT 126 l du fait du contrat ci-dessus	
3E9329	1759	28/04/1670	CM	Grandvals Malbouzon	REYNAL Guillaume BESSIERE Catherine	Guillaume REYNALS du Viala, fils de + Pierre et de Astruge CHARBONNIER, procédant de Jean, autre Jean et Guillaume REYNAL ses frères, d'une part et Catherine BESSIERE fille de Jean Baptiste et de Jeanne BERGER d'autre. Le dit Jean BESSIERE fait à sa fille Catherine donation de la moitié de ses biens. Le dit Guillaume REYNAL s'est constitué dot de 500l.	mention de la donation faite sous condition à Jeanne BESSIERE autre fille du dit Jean dans son CM avec Jean DELMAS
3E9330	2474	29/06/1680	Quittance	Prinsuéjols	REYNAL Pierre BOUT François	Pierre REYNAL de Praviata, époux de Madeleine BOUT, confesse avoir reçu de François BOUT son beau-père de Fréjoules, 34l. suite à la constitution de dot faite à sa fille dans son CM par Me TROCELLIER	
3E9332	2832	14/02/1685	Obligation		RICHARD Jean, marchand voiturier GROLEE de VIRVILLE (de) César	Jean RICHARD de Rodez, confesse devoir à César GROLEE de VIRVILLE (de) la somme de 1020l. pour la vente de 4 mulets.	signé PEYRE
3E9332	2761	25/06/1684	Ach	La Fage Montx (Les Fours)	RIEUTORT Guillaume Me BOYER Pierre, tailleur d'habits	Guillaume RIEUTORT vend à Pierre BOYER un pré pour 40l.	signé RIEUTORT
3E9332	2761	25/06/1684	Ach	La Fage Montx (Les Fours)	RIEUTORT Guillaume PERIER Pierre	Guillaume RIEUTORT vend à Pierre PERIER une terre pour 40l.	signé RIEUTORT

3E9332	2822	29/01/1685	CM	La Fage Montx.	RIEUTORT Guillaume COURTIOL Claude	Guillaume RIEUTORT de la Védrières, fs de Guillaume et d' Antoinette CHANTAL d'une part et Claude COURTIOL de la Fage, fa de + Jean et de Françoise MOURGUE d'autre. Françoise MOURGUE fait à sa fa donation de la 1/2 de tous ses biens. Le dit Guillaume RIEUTORT fait don à son fs de 240l. et de deux métiers de tisserand	
3E9328	1426	6/06/1656	Quittance	St Sauveur de Peyre	RIEUTORT Guillaume ROUMET Jeanne et BOULET Pierre	Guillaume RIEUTORT reçoit de Jeanne ROUMET et Pierre BOULET, mère et fils, 35l 10sols dus par + Jean BOULET comme déclaé en son T. reçu par Me Guy MEISSONNIER (St Sauveur)	
3E9329	1683	3/09/1669	Testament	Prinsuéjols (Trémouloux)	RIGAL Blaise	demande que sa fille Jeanne RIGAL demeure dans la petite maison jusqu'à ce que son héritier lui aura payé l'obligation qu'il a envers elle, plus lui donne une pension annuelle, à la dite RIGAL sa fille première et autre Jeanne RIGAL femme d'Etienne MOULHAC à chacune 30l. en augment de dot, à Guillaume et Pierre RIGAL ses fils 180l. chacun, à Philippe MOULHAC fille d'Etienne sa fillieule..., à Quéteriese belle-fille femme de Jean RIGAL 15l., à Blaise Jean Antoine RIGAL son filleul 60l., à Jean, Antoine, Jeanne, Catherine et Antoinette RIGAL enfants de Jean RIGAL à chacun 15l., à la veuve de Blaise TEROND de la Combe du blé, institue Jean RIGAL son fils aîné son H.U.	cf : 1518, 1562, 1882
3E9329	1688	7/10/1669	Cod	Prinsuéjols (Trémouloux)	RIGAL Blaise	le dit Blaise ayant été institué HU par Catherine FOURNIER sa femme rend l'hérédité au dit Jean RIGAL son fils et fait le point des legs faits par la dite FOURNIER à ses autres enfants	
3E9328	1518	28/04/1657	Testament	Prinsuéjols (Trémouloux)	RIGAL Blaise	à Catherine FOURNIER son épse pension annuelle et maison dite maison neuve dans laquelle sa fille Jeanne RIGAL vve de + Pierre PAGES demeurera également, à Guillaume et Pierre RIGAL ses fils 300l. chacun, à Catherine RIGAL sa fille 450l, robes, draps...à Jeanne RIGAL sa fille épse d'Etienne MOULHAR de Marchastel 10l., A Catherine ISAVIN sa belle-fille 10l., à Blaise RIGAL son filieul 15l., institue Jean RIGAL son fils aîné son H.U.	cf : 1683
3E9328	1468	17/11/1656	Quittance	Prinsuéjols Marchastel	RIGAL Blaise PRUNIERES Jacques, marchand	Blaise RIGAL de Trémouloux au nom de son fils Jean RIGAL reçoit de Jacques PRUNIERES 61l. 10sols comme reste de la cession faite par les dits RIGAL père et fils et consentie par Marguerite BONNIEL belle-mère du dit Jean RIGAL et vve à + LARGOU de Rieutort	
3E9332	2911	29/06/1685	Subrogation	Prinsuéjols St Laurent du Muret	RIGAL Blaise et Jean CHARRIERE Antoine	Blaise et Jean RIGAL père et fs, de Trémouloux subrogent à Antoine CHARRIERE de Taupinet, le pré baillé par Barthélémy BOISSONNADE pour 150l.	signé CHARRIERE

3E9332	2910	29/06/1685	Quittance		RIGAL Blaise et Jean BOISSONNADE Barthélémy	Barthélémy BOISSONNADE de Sinières par. du Buisson etant débiteur de Jeanne CHARBONNIER sa belle-sœur du fait du leg par + Blaise CHARBONNIER son père de 500l. et autres choses, baille à Blaise et Jean RIGAL , père et fs et beau-père et epx de la dite Jeanne CHARBONNIER, un pré évalué 150l.
3E9329	1919	19/12/1672	CM	Prinsuéjols Rouergue	RIGAL Guillaume COMBAREL Catherine	Guillaume RIGAL, de Trémouloux, fils de + Blaise et de + Catherine FOURNIER, procédant de Jean RIGAL son frère, d'une part et Catherine COMBAREL fille d'Ambroise COMBAREL et de Marie CAYREL d'autre. Le dit Ambroise COMBAREL fait à sa fille Catherine donation de tous ses biens se réservant de quoi doter Pierre COMBAREL son fils. La dite CAYREL fait donation à sa fille de la moitié de tous ses biens. Se réservant les dits donateurs une maison et une pension annuelle. Jean RIGAL héritier de Blaise, constitue à Guillaume RIGAL son frère 300l. tant de ses droits paternels que maternels. Le dit Guillaume s'est constitué dot de 400l.
3E9332	2846	8/03/1685	Testament	Prinsuéjols (Praviala)	RIGAL Jean	à Isabeau et Marie RIGAL ses sœurs 4l. chacune, 0 Pierre RIGAL et autre Pierre divers biens, institue Antoinette RIGAL sa sœur son H.U.
3E9330	2552	18/05/1681	Quittance	Prinsuéjols	RIGAL Jean FOURNIER Pierre dit Perrot	Jean RIGAL de Trémouloux confesse avoir reçu de Pierre FOURNIER 44l. 7s. suite à contrat d'accord entre + Me DALLE notaire du Cher et les dits FOURNIER et RIGAL do 30/7/1679 par moi notaire
3E9330	2473	29/06/1680	Quittance	Prinsuéjols	RIGAL Jean et Blaise VIERNHIE (?) Jeanne vve CHARBONNIER Blaise	Jean et Blaise RIGAL père et fils de Trémouloux, le fils époux de Jeanne CHARBONNIER, confessent avoir reçu de Jeanne TIVOLIER mère de la dite Jeanne, 90l. Suite à la constitution de dot faite à Jeanne CHARBONNIER par sa mère dans son CM par Me TROCELLIER. De même confessent aussi avoir reçu d'Antoine CHARRIER frère de Jeanne CHARBONNIER 40l.
3E9330	2468	20/06/1680	Obligation	Prinsuéjols	RIGAL Jean et Blaise Jean DALLE, bourgeois	Jean et Blaise RIGAL de Trémouloux confessent devoir à Jean DALLE du Cher, blé et seigle
3E9330	2570	7/07/1681	Obligation	Prinsuéjols Brugièrè (?)	RIGAL Jean et Blaise LAURENT Antoine	Jean et Blaise RIGAL de Trémouloux confessent devoir à Antoine LAURENT, rentier la somme de 94l. 10s. Pour la vente de deux bœufs
3E9332	2753	11/06/1684	Quittance	Prinsuéjols	RIGAL Jean, Blaise, Pierre	Pierre RIGAL de Nones (?) en Rouergue, hameau de la Molière, recoit de Jean RIGAL et de Blaise RIGAL son frère et neveu du lieu de Trémouloux 60l. du leg fait par + Blaise RIGAL son père pour les droits de Catherine FOURNIER sa mère
3E9332	2845	8/03/1685	Testament	Prinsuéjols (Praviala)	RIGAL Jeanne	institue son époux Bernat HOSTALIER son H.U. a charge de rendre l'hérédité à Jean ou Pierre HOSTALIER ses enfants

3E9328	1579	8/05/1662	Quittance	Prinsuéjols	RIGAL Pierre	Pierre RIGAL de Praviala maître des biens dotaux de Jeanne FOURNIER son épouse a reçu de Blaise FOURNIER son neveu de la Combe 60l. suite au CM de la dite Jeanne FOURNIER par Me RAMADIER et dont le dit Blaise est redevable par contant reçu par Me DAUDE (le Buisson)
3E9328	1630	11/07/1659	Testament	Prinsuéjols (Praviala)	RIGAL Pierre	à Antoinette RIGAL sa sœur ses droits sur les biens de Jacqueline BRUN leur mère, plus une vache et une brebis, à Pierre RIGAL son oncle 3 moutons et trois brebis, à Jeanne FOURNIER sa tante trois agneaux et une brebis, à Isabel REVERSAT sa belle sœur une brebis et un agneau, à Jeanne RIGAL sa nièce une brebis, institue Guillaume RIGAL son frère son H.U.
3E9330	2566	28/05/1681	Quittance	Prinsuéjols (Trémouloux)	RIGAL Pierre Pierre FOURNIER dit Peyrot	Pierre RIGAL de Trémouloux confesse avoir reçu de Jean TARRISSON, hôte de la Baume, 44l. 7s. laquelle somme lui avait été baillé en dépôt par Pierre FOURNIER dit Peyrot, et ce suite à contrat d'accord entre Pierre RIGAL, + Me DALLE et Pierre FOURNIER
3E9329	1709	20/01/1670	CM	Le Buisson (Ressouche)	ROUME Barthélémy MALLEFOSSE Antoinette	Barthélémy ROUME fils de Mathieu et de Anne DEMONGE d'une part et Antoinette MALLEFOSSE fille de + Antoine et de + Jeanne HOSTALIER d'autre. Mathieu ROUME fait à son fils donation de la moitié de tous ses biens se réservant l'usufruit et la dite Anne DEMONGE lui donne 45l.
3E9330	2391	6/08/1679	CM	le Buisson (Ressouche)	ROUME Barthélémy MOLLIN Anne	Barthélémy ROUME, veuf, d'une part et Anne MOLLIN fille de + Jérôme MOLLIN et de Hélène CHARBONNIER d'autre. La dite Anne MOLLIN s'est constituée dot de tous ses biens.
3E9330	2414	12/12/1679	Testament	Prinsuéjols (Fréjoules)	ROUMIER Anne	à Guillaume et Pierre BESSIERE ses fils, à chacun 100l., à Antoine, Guillaume, Jean et Jeanne BRUN ses petits enfants de Jean BRUN et de + Jeanne BESSIERE sa fille, à chacun 5 l., à Anne BESSIERE sa fille femme de Jean Crouzet de Beauregard 5sols en augment de dot, idem à Magdeleine BESSIERE femme de Jean CHAUVET de Praviala, à Anne CONORT sa filieule, fille de Jean CONORT, 15l., institue Marguerite BESSIERE sa fille aînée son H.U.
3E9332	2817	4/01/1685	CM	La Fage Montx Malbouzon	ROUSSET Pierre BESSIERE Jeanne	Pierre ROUSSET, des Fours, fs de + Blaise et de Astruge VIDAL d'une part et Jeanne BESSIERE fa Guillaume et Anne PRUNIERE d'autre. Guillaume BESSIERE et Anne PRUNIERE constitue à leur fa dote de 300l., la dite Astruge VIDAL fait donation à son fs Pierre ROUSSET de la 1/2 de tous ses biens

3E9332	2885	18/05/1685	Quittance	La Fage Montx (les Fours)	ROUSSET Pierre PAGES Antoine	Pierre ROUSSET et sa mère Astruge VIDAL ont reçu d'Antoine PAGES la somme de 60l. pour solde de la constitution de dote faite à Astruge VIDAL par + Catherine AROCELLIER sa mère dans son CM reçu par Me REYCOSSIER	
3E9332	2820	24/01/1685	CM	Nasbinals Prinsuéjols	ROUSSINHOL Jean SALLES Marguerite	Jean ROUSSINHOL fs de + Pierre et de Catherine quiNTARD de Montgros, de l'avis de Jean ROUSSINHOL son fr., d'une part et Marguerite SALLES fa de Guillaume et de Catherine COUDERC de praviaia d'autre. Guillaume SALLES et Catherine COUDERC constituent dote de 500l. à leur fa, et autre Guillaume SALLES son frère lui fait don de 150l.	
3E9332	2720	16/05/1684	Quittance	Nasbinals (Montgros)	ROUSSINIOL Jeanne LAPORTE Pierre	Jeanne ROUSSINIOL vve, reçoit de Pierre LAPORTE 60l. Dues par le contrat de vente du 17/7/1682 par moi notaire	
3E9330	2396	15(?) / 08 / 1679	Quittance	La Fage Montx Prinsuéjols	ROUVERT Jean RIEUTORT Jean	Jean ROUVERT des Allatieux confesse avoir reçu de Jean RIEUTORT de Grandviola 68l 10 sols suite à contrat d'accord entre les parties au décès de Jeanne MAGOT	
3E9330	2613	26/01/1682	CM	Chauchailles Brion	SADOUL Pierre BOURDIOL Jeanne	Pierre SADOUL de Frayssinou, fils de + Giral SADOUL et de Hélix TEROND, procédant de Marc SADOUL son frère d'une part et Jeanne BOURDIOL fille de Jean BOURDIOL et de Jeanne BALDRAN mariés de Reyrac, et veuve de + Antoine CHALVET d'autre. Les dits Jean BOURDIOL et Jeanne BALDRAN sachant avoir fait, dans le CM de leur fille Jeanne avec + Antoine CHAUVET par moi notaire le 13/5/1678, donation de la moitié de tous leurs bien de suite et l'autre moitié à leurs décès sous réserve d'usufruit, confirment la dite donation. Le dit Pierre SADOUL s'est constiyué dot de 600l.	
3E9330	2342	18/02/1679	Testament	La Fage Montx (les Allatieux)	SAINT JUERY Françoise	à Jean BESSIERE son filieul, fils de Jean de Malbouzon, une brebis pleine, à Jacques BESSIERE son filieul, fils de Guillaume une brebis pleine, à François DALLE son filieul de St Juery, au fils du cavalier d'Aumont son filieul, une brebis de port, à Jeanne BESSIERE sa filieule, fille de Pierre robes et cotillons, institue Pierre BESSIERE son époux son H.U.	
3E9332	2726	24/05/1684	Testament	Malbouzon (Rieutord)	SALGUE Maximilien (Me), marchand	Institue sa femme Marie NOALD son H.U. à condition de nourrir, entretenir et doter tel que bon lui semblera ses enfants : Antoine, Bernard, Anne, Marie et Jeanne, et de rendre l'hérédité à l'un d'eux	
3E9332	2654	13/01/1684	Ach	Rieutort	SALGUE Maximilien, marchand BONNIOL Jacques	Vente par Guillaume SALGUES de Rieutord paroisse de Malbouzon à Jacques BONNIOL du même lieu, d'un petit pré	

3E9332	2655	13/04/1684	Obligation	Rieutort	SALGUE Maximilien, marchand BONNIOL Jacques	Jacques BONNIOL reconnaît devoir à Maximilien SALGUES, 82 livres pour la vente de ce jour	
3E9332	2904	12/06/1685	Vente	La Fage Montx	SALGUES Jean TOUZERY Guillaume	Jean SALGUES de Grandviala vend à Guillaume TOUZERY du dit lieu, une maison et sa basse cour pour 80l.	
3E9329	1831	26/05/1671	Accord	Marchastel (Rieutort)	SALGUES Maximilien BONNIOL Pierre	accord d'échange de terrains entre les deux parties	signé SALGUES
3E9330	2451	12/05/1680	Quittance	Marchastel (Rieutort)	SALGUES Maximilien MURET Anne	Maximilien SALGUES époux de Marie NOAL confesse avoir reçu de Anne MURET sa belle-mère, 600l., 2 robes...de la constitution de dot faite à Marie NOAL par sa mère dans son CM par Jacques BONNAL (les Gouttes)	signé SALGUES
3E9330	2544	28/04/1681	Obligation	Marchastel	SALGUES Maximilien, marchand TROCELLIER Vidal	Maximilien SALGUES de Rieutort confesse devoir à Vidal TROCELLIER, procureur juridictionnel de Mr de PEYRE, une quantité de blé	
3E9330	2554	18/05/1861	Obligation	Marchastel Prunières	SALGUES Maximilien, marchand GROLEE de VIRVILLE (de) Aymard	Maximilien SALGUES de Rieutort confesse devoir à Messire Aymard GROLEE de VIRVILLE (de) abbé de Monbreton, Prunières et autres places, 40l. pour la vente de blé	signé SALGUES
3E9332	2872	7/05/1685	InVente.	Marchastel	SALGUES Pierre, ISSARNAD Pierre, GIRARD Jean Pierre	Inventaire des bestiaux et meubles de la métairie de Marchastel appartenant à Mr le comte de PEYRE, faite à la réquisition de Pierre SALGUES et Pierre ISSARNAD anciens rentiers et de Jean Pierre GIRARD nouveau rentier en présence de Jean TARRISSON, hoste et de Antoine GABRILIARGUES	
3E9330	2582	16/10/1681	Testament	Prinsuéjols (praviala)	SALLES Antoine	à Jean et Antoine SALLES ses fils à chacun 500l., à Isabeau SALLES sa petite-fille 780l., une couverture, deux robes....., à Jeanne SALLES sa fille femme de Joseph SALTEL 5s. en augment de dot, institue sa femme Marguerite BOUCHARD son H.U. à charge de rendre l'hérité à Antoine SALLES son fils aîné	
3E9330	2584	16/10/1681		Prinsuéjols (praviala)	SALLES Antoine	Antoine SALLES ayant fait son testament déclare devoir à Jeanne REVERSAT 5l., à Guillaume HERMABESSIERE de Rieutortet 22l., 0 Antoine COURBERESSE de Brion 43l., à Antoine TEROND 3l. et par ailleurs dresse l'inventaire des biens de sa maison.	
3E9332	2747	3/06/1684	Testament	prinsuéjols (Ferluc)	SALLES Antoinette vve Jean BONNIOL	à Durand BONNIOL 6 moutons, à Catherine COUDERQ épouse de Guillaume SALLES, lit, coffre, habits, à Anne DELPRAT du Py une chemisette, institue ses fs DURAND et Guillaume BONNIOL ses H.U.	

3E9328	1394	20/12/1655	Testament	Prinsuéjols (Ferluc)	SALLES Astruge épouse HUGUET Jean	à Jean HUGUET son époux une pension annuelle, à Jean et Guillaume HUGUET ses fils 150l chacun, à Jeanne, Antoinette et Marguerite ses filles 200l. chacune plus 2 robes, 0 Jeanne sa fille aînée sa robe noire, instituée Jean HUGUET son époux son H.U. à charge de rendre l'héritage à l'un de ses enfants	
3E9330	2374	16/06/1679	Quittance	Prinsuéjols	SALLES Guillaume SALLES Jean, prêtre	Guillaume SALLES de Praviaia confesse avoir reçu de Jean SALLES, son frère, 112l., des droits qu'il a sur les biens de + Isabeau SALLES leur mère	signé J. SALLES
3E9330	2562	16/06/1681	Prix	Prinsuéjols St Sauveur de Peyre	SALLES Guillaume, ALANCHE Durand, FOURNIER Jean et BEYRES Antoine ITTIER Guillaume, charpentier	Guillaume SALLES de Praviaia, Durand ALANCHE d'Usanges, Jean FOURNIER du Py et Antoine BEYRES de Trémouloux consuls de Prinsuéjols ont baillé prixfait à Guillaume ITTIER d'Aubigeires pour faire faire accommoder la cloche de l'église pour la somme de 20l.	
3E9332	2648	7/01/1684	Quittance	Marvejol Malbouzon	SALTEL Jean BESSIERE Guillaume	Jean SALTEL reconnaît avoir reçu de Guillaume BESSIERE fils de Victor, son beau frère, onze livres pour les droits de sa femme Catherine BESSIERE	
3E9332	2752	10/06/1684	Arrentement	Nasbinals Malbouzon	SALTEL Jean BESSIERE Guillaume	Jean SALTEL époux de Catherine BESSIERE arrente à Guillaume BESSIERE son beau-frère la portion des biens lui revenant dans le partage fait par Me BONNAL (Villocrozet)	
3E9328	1431	18/06/1656	Subrogation		SALTEL Jean et Antoine	Messire Jean SALTEL curé de Marchastel pour lui et au nom d'Antoine SALTEL, son frère marchand d'Escudières subrogé à leurs droits de vente d'un champ dit la Védrine, Jérôme MOULLIN du lieu de Ressouches, suite à un contrat d'hypothèque par Guillaume MOULLIN père de Jérôme, en faveur du dit Sr SALTEL et ce pour le prix de 90l.	signé J. SALTEL en marge accord d'Antoine SALTEL signé A. SALTEL
3E9330	2356	27/04/1679	Quittance	Malbouzon Prinsuéjols	SALTEL Jean, prêtre DELPRAT Barthélémy	Messire Jean SALTEL, prieur de Malbouzon confesse avoir reçu de Barthélémy DELPRAT du Py, 44l. Par la délégation faite par Antoinette DELPRAT vve d'Etienne TROCELLIER, lequel devait par obligation plus grande somme au dit SALTEL.	
3E9332	2895	4/06/1685	Quittance	Nasbinals Prinsuéjols	SALTEL Joseph BOUCHARD Marguerite	Joseph SALTEL se Rieutoret reçoit de Marguerite BOUCHARD sa belle-mère de Praviaia 50l. de la dot constituée à Jeanne SALLES son épouse par + Antoine SALLES père de la dite Jeanne	signé SALTEL
3E9332	2717	11/05/1684	Obligation	Nasbinals	SALTEL Joseph BONNAL Jacques, juge	Joseph SALTEL de Rieutoret reconnaît devoir à Me Jacques BONNAL juge du lieu provenant de la Quittance. ci-dessus et dont le dit CASTANIER était débiteur envers le Sieur BONNAL	signé SALTEL, BONNAL
3E9332	2680	16/04/1684	Quittance	Nasbinal Prinsuejols	SALTEL Joseph BOUCHARDE Marguerite	Joseph SALTEL de Rieutoret reçoit de Marguerite BOUCHARDE sa belle-mère 50l. De la dote faite à Jeanne SALHAN sa femme dans le C.M. par Me CALCIAT	signé SALTEL

3E9332	2905	12/06/1685	CM	Marchastel	SALTEL Pierre NOAL Marguerite	Pierre SALTEL fs de + Guillaume et de Anne BOUDONNE d'une part et Marguerite NOAL fa de+ Pierre NOAL et de Françoise CHARRIERE de Rieutort. Françoise CHARRIERE fait dot de 2 linceul, Guy NOAL, de Montgrouss, frère de Marguerite donne 30l et la 1/2 de la vente faite par Guillaume SALTEL en faveur du dit Me NOAL	Guy NOAL représenté par Antoine NOAL de Montgrousset
3E9330	2603	8/01/1682	CM	Marchastel Ste Colombe de Peyre	SALTEL Pierre GRAS Marie	Pierre SALTEL fils de + Jean et de Valérie HERMET de Rieutort d'une part et Marie GRAS fille de + Jean et de Jeanne MONTIGNIER, procédant de Messire André GRAS curé de Marchastel et de Philippe GRAS ses frères, d'autre. Le dit André GRAS, prêtre constitue à sa soeur dot de 300l. et le dit Philippe GRAS la somme de 400l. provenant du leg fait par Jean GRAS son père en son T. reçu par Me DALLE (le Cher) et de ses droits paternels et maternels, ainsi que de ceux dus au décès d'Isabeau GRAS leur soeur. De même Valérie HERMET fait donation à son fils Pierre SALTEL de la moitié de tous ses biens et lui rend l'héritage que lui à légué son époux nJean SALTEL	signé GRAS, GRAS
3E9332	2882	17/05/1685	Quittance	Marchastel	SALTEL Pierre GRAS Jeanne	Pierre SALTEL de Rieutort confesse devoir 133l. à Jeanne GRAS suite à la vente ci-dessus	
3E9330	2605	8/01/1682	Quittance	Marchastel	SALTEL Pierre et HERMET Valérie GRAS André, prêtre	HERMET Valérie et Pierre SALTEL, mère et fils de Rieutort confesse avoir reçu de Messire André GRAS, curé de Marchastel, 50l., part de la constitution de dot faite à Marie GRAS ci-dessus.	signé GRAS
3E9332	2791	4/10/1684	ConVente	Neuvéglise-15 (Fressanges)	SANGRIN Jean père et fils	Jean SANGRIN subroge son fs aîné Jean pour exiger de Jean PELISSIER son beau fs epx de Jeanne SANGRIN la somme de 150l. Dont ils sont débiteur du fait d'un acte de donation du 18/7/1684 par Me FABY (St Flour)	
3E9330	2442	25/04/1680	Accord	Le Buisson	SANSON François COMBETTE Jean	Accord d'échange de terres et servitudes entre les parties	
3E9332	2689	20/01/1684	Arrentement	Marchastel (Rieutort)	SARRET Jean BONNIOL Jacques	Jean SARRET arrente à Jacques BONNIOL, prés, champs et herbages	
3E9332	2663	6/02/1684	Quittance	Rieutord Nasbinals	SARRET Jean PRUNIERE Louise	Jean SARRET reçoit de Louise Prunière une robe et 5 l. pour moitié d'une dot faite à + Catherine PRUNIERE femme de + Pierre SARRET et mère du dt Jean par Jean PRUNIERE et Catherine VIDALLE parents ses parents	
3E9330	2469	20/06/1680	Accord	Marchastel (Rieutort)	SARRET Pierre GRAS Jacques	accord d'échange de terres entre les parties	
3E9330	2411	9/12/1679	Vente	Marchastel (Rieutort)	SARRUT Jean et FONTANIER Pierre Pierre Jeune ISSARNY	Jean SARRUT et Pierre FONTANIER beau-père et beau-fils vendent à Pierre ISSARNY un jardin au lieu de Rieutort pour 48l.	

3E9332	2914	2/71685	CM	Marchastel	SARRUT Jean Pierre AMOUROUX Marie	Jean Pierre SARRUT fs de + Pierre et de + Catherine PRUNIERES d'une part et Marie AMOUROUX fa de + Jean et de + Louise GIBERTE d'autre. Jean Pierre de l'avis de Pierre SARRUT son frère ainée et Marie de l'avis de Jean FOURNIER son beau-frère. La dite Fiancée s'est constituée dot de ses biens présents et à venir et de 300l. dont 100l. de la succession de Louise GIBERTE	
3E9332	2902	7/06/1685	Accord	Marchastel (Rieutort)	SARRUT Jean Pierre et Pierre	Accord entre Jean Pierre SARRUT et Pierre son frère ainé pour éviter un procès au sujet du partage des biens de + Pierre SARRUT et + Catherine PRUNIERES leur père et mère	
3E9329	1698	4/12/1669	Testament	Marchastel (Rieutort)	SARRUT Pierre	à Catherine PRUNIERE sa femme une pension annuelle et un jardin plus une vache et son veau, à Jean et autre Jean Pierre SARRUT ses fils à chacun 150l., à Louise SARRUT sa fille 600l., une vache, 4 brebis de port, robes....., institue Pierre SARRUT son fils son H.U.	
3E9328	1532	30/06/1657	Testament	Marchastel (Rieutort)	SARRUT Pierre	à Catherine PRUNIERES sa femme pension annuelle et habitation, à Jean SARRUT son fils en première noce 600l. Compris les biens qu'il pourrait prétendre sur ceux de + Françoise PONE sa mère, à Jean Pierre SARRUT son fils 300l, nourriture et entretien, institue Catherine PRUNIERES son H.U. à charge de rendre l'hérédité à Pierre SARRUT son fils ainé	
3E9330	2562	17/06/1681	Obligation	Marchastel La Chaze de Peyre	SARRUT Pierre RAMADIER Jacques	Pierre SARRUT de Rieutort confesse devoir à Jacques RAMADIER Sieur du Claux de Lasbros 57l. 10s. pour la vente de blé du temps qu'il était rentier du Seigneur de Peyre.	
3E9330	2562	19/06/1681	Quittance	Marchastel Prinsuéjols	SARRUT Pierre TROCELLIER Pierre dit Peyrard	Pierre SARRUT de Rieutort confesse devoir avoir reçu de Pierre TROCELLIER du Py 60l. pour la vente de deux taureaux qu'il tenait à titre précaire de Jean FOURNIER de Rieutort	
3E9330	2460	27/05/1680	Accord	Marchastel (Rieutort)	SARRUT Pierre DARDE Jean, meunier	accord d'échange de prés entre les parties	
3E9330	2560	10/06/1681	Vente	Marchastel (Rieutort)	SARRUT Pierre et Jean Pierre FOURNIER Jean	Jean et Jean Pierre SARRUT, frères, vendent à Jean FOURNIER un pré pour 240l. qui seront en partie employé à payer la constirution de dot faite par le dit Pierre à Louise SARRUT sa sœur dans son CM avec Jean NEGRE reçu par moi notaire.	
3E9332	2663	1/03/1684	Ach	Ste Colombe	SAUVAIGE (de) Jean RAMPAN François	vente par par Jean de SAUVAIGE Sgr de Salhens à François RAMPAN son b. frère d'un terrain à Villeroussat dit le Conalhier pour 250l.	signatures des deux protagonistes
3E9329	1758	26/04/1670	Quittance	Nasbinals Marchastel	SAUVAIGE Pierre SALGUES Pierre, ISSARNIT Pierre	Pierre SAUVAIGE de Montgros, époux de Marguerite ISSARNIT reçoit de Pierre SALGUES (oncle e la dite Marguerite ?) et de Pierre ISSARNIT associés de Rieutort, 100l. Suite au CM de la dite Marguerite ISSARNIT reçu par Me BORELLY (Nasbinals)	

3E9328	1616	3/06/1659	Obligation	Malbouzon	SAVOIE Jean SAVOIE Guillaume	Jean SAVOIE confesse devoir à Guillaume SAVOIE son frère, 38l.	
3E9328	1509	11/04/1657	Testament	Malbouzon	SAVOYE Barthélémy	à Jeanne SAVOYE sa tante 40l. pour les services rendus durand sa maladie, à Pierre et Jean SAVOYE ses frères 5 sols chacun, institue Jeanne SAVOYE sa sœur son H.U.	
3E9329	1772	31/05/1670	Accord	Malbouzon	SAVOYE Barthélémy et Jeanne	accord de partage d'un jardin et d'une maison qu'ils possèdent en commun.	
3E9332	2917	9/07/1685	CM	Prinsuéjols Nasbinals	SAVOYE Durand AVIT Isabeau	Durand SAVOYE fs de + Etienne et de + Jeanne VANEL de Finiérols d'une part et Isabeau AVIT fa de + Jean et Antoinette VALLAT de Montgros d'autre. Durand SAVOYE de l'avis de Me Pierre et Jean SAVOYE. Jeanne VALLAT conformément au vœu de son + époux Jean ANID dans son T reçu par Me DALLO, rend à sa fille Isabeau l'hérité sous réserve de pension annuelle	
3E9329	1966 1968	3/05/1673	CM	Malbouzon	SAVOYE Guillaume CHARRIER (DELCROS) Jeanne	Guillaume SAVOYE fils de + Guillaume et de Jeanne GARONNE d'une part et Jeanne DELCROS fille de Jean DELCROS et de + Guillaumette PRUNIERES procédant de son père et de Philippe DELCROS son frère, d'autre. Le dit Jean CHARRIER et le dit Philippe DELCROS père et frère de la future lui constitue dot de 350l., une vache, trois brebis, deux robes....plus 1/3 de la constitution de + Guillaumette PRUNIERES décédées "ab intestat"	
3E9329	1941	21/03/1673	Quittance	Malbouzon	SAVOYE Guillaume BESSIERE Jean	Guillaume SAVOYE fils de + Jean rconfesse avoir été payé et satisfait de tout arriérage de charges d'un terrain de + Jacques SAVOYE aujourd'hui à Guillaume BESSIERE et ce par les mains de Jean BESSIERE fils de Guillaume	
3E9332	2718	14/05/1684	Testament	Malbouzon	SAVOYE Jean	à Barthélémy et Jeanne SAVOYE ses enfants 300l. Chacun, à Marie SAVOYE (SAUGE ?) sa nièce 8l., institue sa femme Isabeau SAVOYE son H.U. à charge de rendre l'héritage à l'un de ses enfants	
3E9329	1703	10/01/1670	Testament	Malbouzon	SAVOYE Jean	à Jean et Pierre SAVOYE ses fils à chacun 105l. y compris les droits maternels de + Marguerite LIMANCHE leur mère, et habitation dans sa maison, institue Guillaume SAVOYE son fils aîné son H.U.	
3E9330	2586	18/10/1681	Quittance	Prinsuéjols Malbouzon	SAVOYE Jean TOUZERY François et DALMAS Jean, laboureurs	Jean SAVOYE de fineyrols confesse avoir reçu de François TOUZERY et Jean DALMAS beau-père et beau-fils, 300l. due par François TOUZERY au dit SAVOYE son beau-fils	
3E9330	2535	13/03/1681	Quittance	Prinsuéjols Malbouzon	SAVOYE Jean TOUZERY François	Jean SAVOYE de Fineyrols confesse avoir reçu de François TOUZERY son beau-père 198l. pour le travail fait au bien du dit TOUZERY depuis son mariage avec + Jeanne TOUZERY	

3E9330	2473	25/06/1680		Malbouzon Prinsuéjols	SAVOYE Jean SAUGE Durand	jean SAVOYE fils de Pierre confesse tenir à titre précaire de Durand SAUGE de Fineyrols une paire de bœufs aratoires pour les nourrir et entretenir	
3E9329	1733	20/10/1669	Accord	Malbouzon	SAVOYE Jean ALBERNHAS Anne	Pour éviter le procès en cours entre Jean SAVOYE héritier de + Pierre SAVOYE son frère et Anne ALBERNHAS vve du dit + Pierre au sujet des sommes apportées par la dite Anne dans son CM et plus particulièrement d'in don de Pierre GALDEMAR son beau-frère de Rieutortet, un accord est trouvé comprenant la prise en charge de la nourriture de la dite Anne ALBERNHAS et de sa fille Marie SAVOYE pendant deux ans par Jean SAVOYE et le remboursement par ce dernier des sommes apportées par la dite Anne.	Anne ALBERNHAS assistée par son père Jean ALBERNHAS
3E9330	2446	30/04/1680	Vente	Malbouzon	SAVOYE Jean HOSTALIER Jacques	Jean SAVOYE vend à Jacques HOSTALIER une pièce de pré pour 57l.	
3E9330	2340	9/02/1679	CM	Prinsuéjols Malbouzon	SAVOYE Jean TOUZERY Jeanne	Jean SAVOYE fils de + Etienne et de Jeanne VANEL de Fineyrols, procédant de Barthélémy SAVOYE prêtre et de Pierre SAVOYE son frère aîné, d'une part et Jeanne TOUZERY fille de François et de Jeanne MARTIN. Les dits François TOUZERY et Jeanne MARTIN font donation à leur fille Jeanne de la moitié de tous leurs biens se réservant de doter leur autre fille Hélix TOUZERY. Pierre SAVOYE frère du futur lui constitue en dot 300l., tant pour les droits légués par leur père que des droits maternels. Jean SAVOYE futur époux apporte 700l.	cf : 2351
3E9329	1960	26/04/1673	Quittance	Malbouzon	SAVOYE Jean SAVOYE Claude	Jean SAVOYE époux d'Isabeau SAVOYE reçoit de Claude SAVOYE sa belle sœur, 44l. part du contrat établi entre les deux sœurs	
3E9330	2471	24/06/1680	Obligation	Malbouzon St Chély d'Apcher	SAVOYE Jean et Jean(?) De MICHEL Jean François	Jean SAVOYE fils de + Pierre et Guillaume (?) SAVOYE oncle et neveu confessent devoir à Jean François de MICHEL Sieur des Pradels 30l. 4sol pour la vente de Blé	
3E9332	2781	17/08/1684	Ach	Serverette Malbouzon	SAVOYE Jean, tisserand SAVOYE Guillaume, tisserand	Jean SAVOYE de Serverette, natif de Malbouzon vend à Guillaume SAVOYE son cousin tous et un chacun des droits qu'il a à Malbouzon de son + père pour 80l.	
3E9330	2556	27/05/1681	Quittance	Prinsuéjols La Gage Montx	SAVOYE Pierre TEISSEDRE Jean et Pierre	Pierre SAVOYE de Fineyrols, époux de Jeanne TEISSEDRE, confesse avoir reçu de Jean et Pierre TEISSEDRE de Grandviala, beau-père et beau-frère, 293l., 2 robes, deux taureaux.... suite au CM reçu par Me DALLE (le Cher)	signé J. TEISSEDRE et P. TEISSEDRE
3E9332	2664	2/03/1684	Testament	Prinsuejols (Tremouloux)	SEGUIN Gaspar	à Jeanne HEROUDE sa femme habitation et nourriture, à Jacques son fs 330l. + bétail+ habitation, institue sa femme son H.U. a charge detransferrer son hérité à Marguerite SEGUIN lorsqu'elle sera en age ou se mariera	

3E9330	2366	6/06/1679	Quittance	Prinsuéjols (Trémouloux)	SEGUIN Gaspar BLANQUET Etienne	Par contrat d'accord du 18/6/1664 par Me DALLE, Gaspar SEGUIN avait réglé toutes les affaires qu'il avaient eues avec + Antoine FOURNIER du dit lieu, à la réserve d'une somme de 22l. 10sols qu'il confesse avoir reçu d'Etienne BLANQUET déclarant qu'en cas d'obligations consenties par les + Vidal et Antoine FOURNIER, père et fils, vouloir qu'elles soient de nul effet.	
3E9330	2447	31/5(?) /1680	Quittance	Prinsuéjols	SERVANT Jacques, praticien GROS Antoine	Jacques SERVANT du Py, habitant en Languedoc, comme procureur de Jeanne SERVANT femme de François DAUNIS pour retirer paiement d'Antoine GROS de Trémouloux de la somme de 60l. dues à la dite SERVANT comme héritière de + Catherine VEYRES sa fille et à icelle par le dit GRAS comme acquéreur d'un pré de la dite + Catherine VEYRES, confesse avoir reçu du dit Gras la dite somme.	nul faute d'accord entre les parties
3E9329	1904	27/04/1672	CM	Marchastel (Rieutort)	SERVANT Jean ISSARNIT Louise	Jean SERVANT fils de + Antoine et de Marguerite TEROND d'une part et Louise ISSARNIT fille de + Jean et de Marguerite BONNIOL D'autre. La dite future s'est constituée en dot tous ses biens.	présence de Etienne SERVANT, Pierre et Jean BONNIOL frères.
3E9332	2899	4/06/1698	Vente		SERVANT Jeanne BEYRES Catherine	Jeanne SEVANT vve en dernières noces de François DAUNIS vend à Catherine BEYRES, vve de Jean DUROURE de Trémouloux, partie de sa grange pour la somme de 7l. 10sols	
3E9332	2898	4/06/1685	Quittance		SERVANT Jeanne BRUN Durand	Jeanne SERVANT vve en dernière noce de François DAUNIS, ayant procuration de son fils Pierre BEYRES reçoit de Durand BRUN de Trémouloux 27l. d'une obligation comme solde de la vente ci-dessus (cf 2798)	
3E9332	2901	6/06/1685	Quittance	Ainargues (30) Prinsuéjols	SERVANT Jeanne GRAS Antoine	Jeanne SERVANT, vve en dernières noces de François DAUNIS d'Ainargues en Languedoc reçoit d'Antoine GRAS de Trémouloux 23l 10 sols suite à contrat de vente employés en partie aux travaux de séparation de la maison entre la dite SERVANT et Catherine BEYRE vve DUCOURE	signé GRAS
3E9330	2489	21/08/1680	Quittance		SERVANT Jeanne et BEYRES Pierre GRAS Antoine, laboureur	Jeanne SERVANT et Pierre BEYRES mère et fils habitant en Languedoc, confessent avoir reçu d'Antoine GRAS de Trémouloux, 60l. suite à la vente d'un pré.	
3E9332	2798	28/10/1684	Ach	Prinsuéjols (Trémouloux)	SERVANT Jeanne et BEYRES Pierre BRUN Durand	Jeanne SERVANT et Pierre BEYRES de Trémouloux, habitant la ville d'Ainargues en Languedoc, la dite SERVANT procédant de la procuration de Me François DAUNIS son époux, vendent à Durand BRUN un jardin pour 102l.	mention de Jean BEYRES fs de + Jean BEYRES et de Jeanne SERVANT
3E9332	2690	24/04/1684	Quittance		SERVERETTE (le Seigneur de Serverette) SALGEROLLE Laurens COUDEYRE Vidalle	Le dit Seigneur reçoit de Laurens SALGEROLLE et de Vidalle COUDEYRE vve de Benoît CHARBONNIER agissant pour son fils Blaise CHARBONNIER 85l. Pour arrentement	

3E9329	1756	20/04/1670	Vente	Prinsuéjols Ste Colombe de P	SOLATGE (delle de) Marguerite CHARBONNIER Durand	Haute et puissante dame Marguerite de SOLATGE, comtesse de Peyre, ayant par contrat du 20/12/1657 acheté à Durand CHARBONNIER de la Védrielle sous clause de réachat, un pré, revent celui-ci au dit CHARBONNIER pour la somme de 200l.	
3E9329	1745	18/03/1670	Quittance	Prinsuéjols Serverette	SOLATGE (delle de) Marguerite MORE Gibert	Haute et puissante dame Marguerite de SOLATGE, comtesse de Peyre, habitant son château de la Baulme, comme procuratrice de Messire Eymar GROLEE de VIRVILLE (de) comme prieur et bénéfice du prieuré de St Etienne d'Aumont a arrenté au Sieur Gibert MORE bourgeois de la ville de Serverette le dit prieuré et bénéfice, et recoit 485l. pour l'année 1669	
3E9330	2509	2/12/1680	Testament	Prinsuéjols (le Py)	SOLIER Anne femme de GIRARD Pierre	à Anne GIRARD sa fille 90l., à Jeanne GIRARD sa fille ainée en augment de dot 5s., institue sa fille Jeanne seconde du nom son H.U.	
3E9328	1481	23/01/1657	Testament	Prinsuéjols (La Combe)	SOUCHON Antoine	à Philippe BOUSSUGE sa femme une hypothèque de 100l. consentie par Bertrand CHASTANG de Soulages, plus 30l. dues par Guillaume CHANTAL de Soulages, 40 brebis avec leurs agneaux, une vache.....plus une obligation de 20l. due par Jean BOUSSUGE du Bouchet et une de 30l. par Margueritte FOURNIER de Villerousset, à Jeanne SOUCHON sa fille 30l., une vache et un coffre, institue Jean SOUCHON son fils son H.U.	
3E9329	1827	2/05/1671	Quittance	St Laurent d'Olt - 12 Prinsuéjols	SOUCHON Jean BONNET Pierre	Jean SOUCHON, natif de la Combe par. de Prinsuéjols, reçoit de Pierre BONNET du dit lieu 60l. suite a contrat passé devant + Me DELMAS (Ferluc)	
3E9329	1827	4/05/1671	Quittance	St Laurent d'Olt - 12 Prinsuéjols	SOUCHON Jean BONNET Pierre	Jean SOUCHON, natif de la Combe par. de Prinsuéjols, reçoit de Pierre BONNET du dit lieu, son beau-frère 30l. suite a contrat passé devant + Me DELMAS (Ferluc)	
3E9332	2920	8/07/1685	Subrogation	Prinsuéjols	SUDRE Jean, tailleur d'habits	Jean SUDRE natif de Trémouloux, habitant de Pomayrols (12) subroge à ses droits Françoise BRESCHET vve de Pierre TEROND de Trémouloux, sur la vente d'une grange à lui consenti par + Pierre TEROND pour la somme de 100l.	
3E9329	1781	22/06/1670	Subrogation	Prinsuéjols (Ferluc)	TARDIEU Agnès DELMAS Antoine	Agnès TARDIEU, vve de Me Guillaume DELMAS notaire, subroge Antoine DELMAS au contrat, portant aussi subrogation concernant un champ, consenti par + Jean BOISSONNADE de Rieutortet à + Guillaume DELMAS	
3E9330	2505	25/11/1680	Quittance	St Sauveur de Peyre Prinsuéjols	TARDIEU Georges PONS Jean	Georges TARDIEU D'Aubigeyres confesse avoir reçu de Jean PONS de Fineyrols 55l. pour le vente d'un pourceau et pour obligation du 18/8/1658 par Me PLANCHON	

3E9332	2870	6/05/1685	Obligation	Marchastel	TARDIEU Jean et VALADE Jeanne VIRON Pierre	Jean TARDIEU et Jeanne VALLADE mariés confesse devoir à Pierre VIRON la somme de 30l.	
3E9330	2457	25/05/1680	Vente	Marchastel Aumont	TARDIEU Pierre SERVAN Guillaume	Pierre TARDIEU du lieu des Fonts, à présent marié et habitant de Marchastel vend à Guillaume SERVAN de Saugues à présent marié et habitant au lieu du Crouzet, divers prés, champs, herbages qu'il a au lieu des Fonts suite au partage fait avec son frère aîné Jean des biens de + Jean TARDIEU leur père, partage reçu par Me TROCELLIER, pour la somme de 760l.	
3E9330	2515	8/12/1680	Obligation	Marchastel	TARDIEU Pierre NOAL Guillaume	Pierre TARDIEU confesse devoir à Guillaume NOAL fils de Bernat de Rieutort, 39l. pour la vente de moutons.	
3E9329	1819	24/11/1672	CM	Aumont Prinsuéjols	TARDIEU Pierre SERVANT Marie	Pierre TARDIEU du Crouzet, fils de Pierre et de Jeanne PONT (?), procédant de Georges TARDIEU son frère, d'une part et Marie SERVANT d'Usanges fille de Guillaume et de Marguerite TEISSIER d'autre. Les dits Guillaume SERVANT et Marguerite TEISSIER constitue à leur fille dot de 240l.	
3E9330	2490	24/08/1680	Quittance	Fontans	TARRISSON Anne TARRISSON Jean	Anne TARRISSON des Estrets vve de Jean SAVARIN, sachant que son frère Jean TARRISSON, hoste de la Baume, lui avait sur ses droits paternels et maternels constitué dot de 550L. dans son CM par Me BOUCHARENC (Lestival) en donne quittance.	
3E9332	2868	2/05/1685	Arrentement	Prinsuéjols	TARRISSON Antoinette ALANCHE Durand	Antoinette TARRISSON vve de Jean FANGIN d'Usanges arrente à Durand ALANCHE une métairie constituée en grange, étable, champs pour la somme de 78l plus des prestations	
3E9332	2650	12/01/1684	Testament	La Beauce	TARRISSON Jean, hoste	à Catherine FOURNIER sa femme pension et nourriture, à Blaise son fils 300 livres, à ses fa Antoinette epse de Jean FAUGIER Marguerite epse de Bathélémy HERMABESSIERE de Souleyrols et Magdeleine epse de Jean BERBOUDE 5 sols, institue son fs Jacques son H.U.	témoins : Estienne JULIAN, Jean SALTEL prêtre, Pierre FOURNIER bachelier en droit
3E9328	1634	15/05/1662	Vente	Brion (Costevaire)	TEISSEDRE Guillaume TEISSEDRE Pierre	Guillaume TEISSEDRE vend à Pierre TEISSEDRE une maison avec jardins, acquise de Guillaume SEGUIN à Brion pour 250l.	
3E9330	2575	29/07/1681	Accord		TEISSEDRE Guillaume BARDON Jean	Accord de partage de la métairie de Granviala, ayant appartenu à Benoît COURDESSE, entre Guillaume TEISSEDRE époux de Marguerite CHEYLAR icelle héritière d'Antoinette COURDESSE sa mère et Jean BARDON fils de Jean époux de Marguerite COURDESSE icelle héritière de Pierre COURDESSE son père et de Jeanne BEIRES sa mère.	

3E9328	1504	26/02/1657	Quittance	Brion Prinsuéjols	TEISSEDRE Jean SERVENT (?)Etienne	Jean TEISSEDRE de Reyrac, maître des biens dotaux de Marie SERVENT, reçoit d'Etienne SERVENT de Fineyrols son beau-frère, 41 l. des biens de + Antoine SERVENT leur père suite au CM de la dite Marie SERVENT reçu par Me DELMAS (Ferluc)	signé SIRVEN hésitation : SIRVIEZ, SERVIEZ, SERVENT SIRVENT
3E9330	2555	27/05/1681	Quittance	la Fage Montx Prinsuéjols	TEISSEDRE Jean et Pierre BARLET Jean	Jean et Pierre TEISSEDRE père et fils de Grandviala, le fils époux d'Isabeau VALLAT confessent avoir reçu de Jean BARLET du Py, 69l. Confessent aussi avoir reçu d'Antoine VALLAT de la Fage, oncle de la dite Isabeau, 100l. Suite au CM par moi notaire.	cf : 2428, 2467
3E9330	2467	11/06/1680	Quittance	La Fage Montx Prinsuéjols	TEISSEDRE Jean et Pierre BARLET Jean	Jean et Pierre TEISSEDRE père et fils de Grandviala, le fils époux d'Isabeau VALLAT confessent avoir reçu de Jean BARLET beau-frère de la dite Isabeau 411l., une vache avec son veau, deux taureaux,...comme aussi confessent avoir reçu d'Antoine VALLAT oncle de la dite Isabeau 50l., le tout de la constitution de dot faite dans le CM par moi notaire	signe TEISSEDRE, BARLET cf 2428
3E9328	1637	15/05/1662	Quittance	Brion (Costevaire)	TEISSEDRE Pierre BARRE Guillaume	Pierre TEISSEDRE reçoit de Guillaume BARRE son parâtre 218l. De la constitution faite à Marguerite MARGOT sa femme dans son CM reçu par Me Guillaume DELMAS	
3E9330	2474	1/07/1680	Quittance	Malbouzon Brion	TEISSIER Jean, hoste - LIBOUREL Antoine CHAUVET Jean	Jean TEISSIER confesse avoir reçu de Jean CHAUVET mari d'Anne BRECHET 100l. Payées suite au contrat d'accord entre Pierre BRECHET beau-père du dit CHAUVET et les dits Jean BESSIERE et Jeanne BERGUE mariés par ces derniers. De m [^] me Antoine LIBOUREL confesse avoir reçu des dits BESSIERE et BRECHET mariés 100l.	mention de Jean LIBOUREL père d'Antoine et de Jeanne BESSIERE épouse du dit Antoine
3E9329	1879	7/02/1672	Vente	Le Buisson (Ressouche)	TEISSIER Mathieu BESSIERE Guillaume	Mathieu TEISSIER vend à Guillaume BESSIERE un petit champ pour 12l.	
3E9329	1709	19/01/1670	Obligation	Le Buisson (Ressouche)	TEISSIER Mathieu FOURNIER Anne	Mathieu TESSIER confesse devoir à Anne FOURNIER fille de Jean FOURNIER BESSIERE 60l.	
3E9329	1706	20/01/1670	CM	Le Buisson (Ressouche)	TEISSIER Mathieu FOURNIER Marguerite	Mathieu TESSIER fils de + Jean et de + Astruge ROUME d'une part et Marguerite FOURNIER fille de Jean FOURNIER BESSIERE et de + Hélène MALLASANCHE d'autre. Le dit Jean FOURNIER BESSIERE fait à sa fille donation de tous ses biens, se réservant une pension annuelle ou à défaut de jouir de l'usufruit, et se réservant également 150l; pour la constitution de Anne FOURNIER lorsqu'elle se mariera.	présence de Jean TESSIER frère du futur, d'Hélène FOURNIER, de Mathieu FOURNIER dit BESSIERE de Masseloup.

3E9330	2421	20/01/1680	Accord	Prinsuéjols	TEROND Antoine DELPRAT Barthélémy	Il y a procès entre Antoine TEROND de Praviaia, époux de Jeanne DELPRAT, et Barthélémy DELPRAT son beau-frère du Py, héritier de + Guillaume DELPRAT au sujet du paiement du leg de 400l. fait par le dit + Guillaume à sa fille Jeanne. Le dit Barthélémy conteste le montant du leg argant que les biens cédés sont moindres et qu'il n'a la qualité d'héritier que sous réserve d'inventaire, et qu'en conséquence le dit TEROND doit se retourner contre Jean DELPRAT son frère, donataire pour la moitié des biens de leur père. Accord est trouvé moyennant le paiement par Barthélémy DELPRAT de 100l. au dit TEROND leaquel se reserve de se retourner contre Jean DELPRAT pour obtenir l'entier paiement.
3E9329	1892	3/04/1672	Quittance	Prinsuéjols	TEROND Antoine TROCELLIER Pierre	Antoine TEROND de Praviaia reçoit de Pierre TROCELLIER du Py 36l. Dont Pierre TROCELLIER était débiteur par obligation
3E9330	2334	8/02/1679	CM	Prinsuéjols les Bessons	TEROND Guillaume ROUMIERE Hélix	Guillaume TEROND fils de + Pierre et de + Marie VALLAT de Praviaia, procédant d'Antoine TEROND son frère aîné, d'une part et Hélix ROUMIERE fille de Jean et de Jeanne EBLE d'autre. Les dits ROUMIERE et EBLE parent de la fiancée lui font donation de la moitié de tous leurs biens. Antoine TEROND frère du futur, héritier de + Pierre TEROND leur père (T. par Me DALLE de Ferluc) et pour portion des biens de leur mère décédée ab intestat et de leurs autres frères aussi décédés ab intestat dote le futur de la somme de 1000l.
3E9328	1506	26/03/1657	Testament	Prinsuéjols (Trémouloux)	TEROND Jean	à Marguerite PONER sa femme pension annuelle et 60l., à Jean et Pierre TEROND ses fils 30l. chacun, à Isabelle, Françoise et Jeanne TEROND ses filles 45l. chacune, institue Pierre TEROND son fils aîné son H.U.
3E9328	1396	20/12/1655	Quittance	Prinsuéjols	TEROND Jean et Pierre CHARBONNIER Jean	Jean et Pierre TEROND, père et fs de Trémouloux, comme maître des biens dotaux de Catherine CHARBONNIER reçoivent de Jean CHARBONNIER frère de Catherine 30l 14 sols de la constitution de dot faite à la dite Catherine
3E9328	1611	23/03/1659	Quittance	Prinsuéjols (la Combe)	TEROND Jeanne COUDERC Antoine	Jeanne TEROND vve de Blaise TEROND reçoit d'Antoine COUDERC son beau-fils 160l suite au CM du dit Antoine et de Marie TEROND reçu par Me DALMAS
3E9328	1397	20/12/1685	Testament	Prinsuéjols (Trémouloux)	TEROND Pierre	à Catherine CHARBONNIER une pension annuelle, à Pierre TEROND son fs 75l. ,institue Jean TEROND son père son H.U.
3E9328	1660	21/06/1662	Obligation	Prinsuéjols Marchastel	TEROND Pierre NOAL Bernat	Pierre TEROND de Trémouloux confesse devoir Bernat NOAL de Rieutort, receveur de la baronnie de Marchastel, 26l.

3E9330	2488	11/08/1680	Quittance	Prinsuéjols Ste Colombe de Peyre	TEROND Pierre BRUN Bertrand	Pierre TEROND fils de Pierre de Trémouloux, époux de Jeanne BRUN, confesse avoir reçu de Bertrand BRUN son beau-père de las Fons 20l. de la constitution de dot faite par le dit BRUN à sa fille Jeanne dans son CM à Me TROCELLIER	
3E9328	1609	14/04/1659	Obligation	Prinsuéjols (Trémouloux)	TEROND Pierre TEROND Pierre et Jean	Pierre TEROND de Trémouloux confesse devoir à autre Pierre TEROND et à Jean TEROND leurs frères la somme de 100l. pour avoir payé à Antoine GRAS la dite somme qu'il devait par 2 obligations	
3E9332	2813	16/12/1684	RaTestament		TEULHON Jeanne LAPORTE Jean	ratification par Jeanne TEULHON épse de Guillaume LAPORTE de la donation faite à son fils Jean LAPORTE dans son CM (cf. 2804)	
3E9332	2712	7/05/1684	Obligation.	La Fage Montx	TEULHON Pierre TROCELLIER Etienne	Pierre TEULHON suite à la vente ci-dessus reconnaît devoir à Etienne TROCELLIER de la Védrine 107l.	
3E9329	1768	18/05/1670	Quittance	Brion Malbouzon	TEYSSÉDRE Guillaume BARRES guillaume et Jean, TEYSSÉDRE Pierre	Guillaume TEYSSÉDRE de Costevayre reçoit de Guillaume et Jean BARRES père et fils, et de Pierre TEYSSÉDRE tous de Malbouzon 250l., du fait d'une obligation de 1662	
3E9330	2428	27/02/1680	CM	La Fage Montx Prinsuéjols	TEYSSÉDRE Pierre VALAT Isabeau	Pierre TEYSSÉDRE fils de Jean et de + Hélix VEYSSADE de Grandviala d'une part et Isabeau VALAT fille + Jean et d'Agnès CHASTANG du Py, assistée de Jean BARLET son beau-frère et d'Antoine VALAT son oncle d'autre. Le dit Jean TEYSSÉDRE père du futur lui fait donation de la moitié de tous ses biens; le dit Jean BARLET beau-frère de la future sachant les disposition de + Jean VALAT et de + Jacques VALAT père et aïeul d'Isabeau VALAT en leurs derniers testament donne à la future 1000l., une robe, une vache, 5 brebis.... La dite Isabeau VALAT s'est constituée de son industrie la somme de 100l. Le dit Antoine VALAT oncle de la future lui donne 300l.	signe : TEYSSÉDRE, BARLET cf 2467, 2555
3E9329	1771	28/05/1670	Quittance	Brion Malbouzon	TEYSSÉDRE Pierre BARRES Jean	Pierre TEYSSÉDRE de Brion le Vieux, époux de Marguerite MARGOT, reçoit de Jean BARRES son neveu 20l. Et une paire de linceuls, suite à la constitution de dot faite par Guillaume BARRE et Brugonne SAVOIE à la dite Marguerite Margot leur filiastré et fille dans son CM reçu par Me DALMAS (Ferluc)	cf : 1802
3E9329	1802	9/11/1670	Quittance	Brion Malbouzon	TEYSSÉDRE Pierre BARRES Jean	Pierre TEYSSÉDRE de Brion le Vieux, époux de Marguerite MARGOT, reçoit de Jean BARRES son beau-frère 30l. Et une paire de linceuls, suite à la constitution de dot faite par Guillaume BARRE et Brugonne SAVOIE à la dite Marguerite Margot dans son CM par + Me Guillaume DALMAS	cf : 1771
3E9332	2855	2/04/1685	Don	Prinsuéjols	TEYSSIERE Antoinette BOISSONNADE Blaise	Antoinette TEYSSIERE d'Usanges, vve de Vidal boissonnade fait donation de tous ses biens à Blaise BOISSONNEDE son fs, sous réserve de payer les dettes d'Etienne BOISSONNADE son autre fs et de la loger et entretenir.	

3E9332	2907	12/06/1685	Quittance		THERON Antoine SERRE Antoine	Antoine THERON de Praviala, fs + Pierre reçoit d'Antoine SERRE 38l sur une somme de 105l, le restant ayant été payé par + Mathieu SERRE à + Pierre THERON suite à contrat du 13/5/1653 par Me DALLO	
3E9332	2758	18/06/1684	Ach	Prinsuéjols (Praviala)	THERON Antoine, laboureur CHAUVET Jean, laboureur	Antoine THERON vend à Jean CHAUVETpour 12l.	
3E9332	2847	18/03/1685	Testament	Prinsuéjols (Praviala)	THEROND Antoine	à Pierre, Jean, autre Jean, Antoine THEROND ses fs, à chacun 800l., à Isabeau THERON sa fa 1200l, une vache pleine, 6 brebis....., institue Marie VANEL son épse son H.U.	
3E9332	2848	18/03/1685	InVente.	Prinsuéjols (Praviala)	THEROND Antoine	Inventaires de ses biens	
3E9330	2436	22/03/1680	Testament	Malbouzon	TOUZERY François	à Jeanne TOUZERY sa fille,femme deJean BESSIERE, 50l. en augment de dot, institue Hélix TOUZERY sa fille son H.U.; à Antoine, Jean et Anne BESSIERE fils et fille à Jean, ses petits-enfants à chacun une brebis; institue sa fille Hélix TOUZERY son H.U.	
3E9330	2514	8/12/1680	Obligation	Malbouzon	TOUZERY François BESSIERE Jeanne	François TOUZERY confesse devoir à Jeanne BESSIERE fille de Pierre 39 l. pour la vente de brebis.	
3E9330	2454	15/05/1680	Vente	Malbouzon	TOUZERY François ORLIAC Antoine	François TOUZERY vend à Antoine ORLIAC pré et champ pour le somme de 140l.	
3E9330	2351	23/04/1679	Quittance	Malbouzon	TOUZERY François SAVOYE Jean	François TOUZERY confesse avoir reçu 600l. de Jean SAVOYE son beau-fils sur les 1000l. apportées dans le CM	cf : 2340
3E9330	2624	12/03/1682	Obligation	Malbouzon La Fage Montx	TOUZERY François et DALMAS Jean VALLAT Antoine	François TOUZERY et Jean DALMAS beau-père et beau-fils confessent devoir à Antoine VALLAT 102l. pour la vente d'une paire de bœufs.	
3E9330	2533	25/02/1681	Arrentement	Malbouzon	TOUZERY Guillaume PONS Jeanne	Guillaume TOUZERY fils de + Pierre arrente pour deux ans à Jeanne PONS sa marâtre vve de + Pierre TOUZERY maison, jardin, prés et champs pour la somme de 9L. par an	
3E9330	2437	24/03/1680	Testament	Malbouzon	TOUZERY Jeanne	institue Jean BESSIERE son époux son H.U. à charge de rendre l'hérité à l'un de ses enfants	
3E9330	2528	13/02/1681	Testament	Malbouzon	TOUZERY Pierre	à Guillaume TOUZERY son fils 50l., institue Jeanne NONE sa femme son H.U. à charge de rendre l'hérité à Jean TOUZERY leur fils.	
3E9332	2712	7/05/1684	Quittance	La Fage Montx (la Védrine)	TROCELLIER Etienne DELCROS Guillaume	Etienne TROCELLIER reçoit de Guillaume DELCROS son beau-frère 120l. Dues suite à contrat passé devant Me BOUT 'Aumont)	
3E9332	2699	2/05/1684	Testament	Prinsuejols (la Combe)	TROCELLIER Isabel vve ICHIER Jean	à Jean, Pierre, Antoine ICHIER ses fs 30L chacun, à Catherine ICHIER sa fa ainée 60l., institue son nautre fille Catherine ICHIER son H.U.	mention de Pierre TROCELLIER fr de la testatrice

3E9328	1561	16/11/1660	Vente	Prinsuéjols	TROCELLIER Jean FOURNIER ALEXANDRE Antoine	Jean TROCELLIER de La Combe vend à Antoine FOURNIER ALEXANDRE de Trémouloux une terre pour 21 livres	
3E9328	1548	6/06/1660	Vente	Prinsuéjols	TROCELLIER Jean ITIER Pierre	Jean TROCELLIER de la Combe vend à Pierre ITIER du Bouchet deux "herbes" pour 14l.	
3E9330	2358	8/05/1679	Testament	La Fage Montx (Grandviala)	TROCELLIER Pierre	à Jean TROCELLIER son frère 100l., institue Pierre TROCELLIER, son filieul, fils de + Pierre son H.U.	
3E9330	2515	22/12/1680	Testament	Prinsuéjols (le Py)	TROCELLIER Pierre	à Antoinette VALLAT sa mère 40l., à Jeanne GIBERT sa femme, partie de sa maison et de ses biens plus 100l., à Jeanne GIRARD sa filieule fille de Jean GIRARD une vache d'un an, à Pierre TROCELLIER son filieul fils de Jean TROCELLIER son frère une brebis, institue Jeanne GIBERT sa femme son H.U.	
3E9329	1800	5/11/1670	Quittance	La Fage Montx (Grand Viala)	TROCELLIER Pierre COURDESSE Guillaume	Pierre TROCELLIER époux de Marguerite COURDESSE reçoit de Guillaume COURDESSE, son beau-frère, 150l. de la constitution de dot faite par + Pierre COURDESSE à sa fille Marguerite dans son CM reàu par + Me Guillaume DALMAS	
3E9328	1506	15/03/1657	Quittance	Prinsuéjols Marchastel	TROCELLIER Pierre GIBERT Jean	Pierre TROCELLIER du Py, maitre des biens dotaus de Jeanne GIBERT, reçoit de Jean GIBERT de Rieutort son beau-frère, 54l. partie de la dot faite à Jeanne GIBERT dans son CM reçu par Me DELMAS (Ferluc)	cf 1646
3E9328	1646	22/05/1662	Quittance	Prinsuéjols Marchastel	TROCELLIER Pierre GIBERT Jean	Pierre TROCELLIER du Py, maitre des biens dotaus de Jeanne GIBERT, reçoit de Jean GIBERT de Rieutort son beau-frère, 100l. partie de la dot faite à Jeanne GIBERT dans son CM reçu par Me DALMAS (Ferluc)	cf 1506
3E9330	2401	15/10/1679	Vente	Prinsuéjols (le Py)	TROCELLIER Pierre VANDEL Durand	Pierre TROCELLIER dit Peirard à Durand VANDEL un petit jardin au Py pour 30l.	
3E9330	2618	5/02/1682	Obligation	Prinsuéjols (le Py)	TROCELLIER Pierre dit Perrard DELPRAT Pierre	Pierre DELPRAT confesse devoir à Pierre DELPRAT fils de Jean 50l. pour la vente de moutons.	
3E9330	2487	10/08/1680	Obligation	Prinsuéjols	TROCELLIER Pierre dit Perrard HOSTALIER Jean, jeune	Pierre TROCELLIER dit Perrard du Py confesse devoir à Jean HOSTALIER de Souleyrols 26l. provenant d'un prêt	
3E9330	2563	20/06/1681		Prinsuéjols	TROCELLIER Pierre dit Peyrard FOURNIER Blaise	Pierre TROCELLIER du Py confesse tenir à titre précaire de Blaise FOURNIER de la Combe une paire de taureaux pour les nourrir et entretenir.	
3E9329	1790	14/09/1670	CM	Nasbinals Marchastel	VAISSADE Jean RESCOUSSIER Hélix	Jean VAISSADE de Montgros d'une part et Hélix RESCOUSSIER de Rieutort, fille de + Jean et de Hélix MABILLIARGUE. La dite Hélix RESCOUSSIER s'est constituée dot de 327l.	

3E9328	1554	15/08/1660	Quittance	Nasbinals Malbouzon	VAISSADE Jean LIMANCHE Astruge et MAUREL Catherine	Jean VAISSADE de Montgros reçoit d'Astruge LIMANCHE sa belle-mère et de Catherine MAUREL sa belle-sœur de Malbouzon 36l. pour la vente d'une vache	cf 1459
3E9328	1459	31/08/1656	CM		VAISSADE Jean MAUREL Françoise	Jean VAISSADE fils d'Antoinette LIBOUREL et Françoise MAUREL fille de Astruge LIMANCHE de Malbouzon. La dite Astruge LIMANCHE constitue à sa fille dot de 100l. La dite Françoise MAUREL s'est constitué dot de 130l, une vache pleine et divers biens.	pages déchirées
3E9330	2500	19/11/1680	Testament	Le Buisson (Sinières)	VALADIER Marguerite	à Benoît POUDEVIGNE fils de Jean du dit lieu une vache, à Antoinette COUDERC femme de Jean POUDEVIGNE sa belle-sœur ses robes, cotillons et chemises, institue Guinot COUDERC son H.U.	cf : 2508
3E9330	2423	14/02/1680	Testament	Prinsuéjols (Soulages)	VALAT Anne vve BOUT Antoine	à Jean et Guillaume BOUT ses fils, à chacun 75l. plus nourriture et vêtements, à Jeanne et Marguerite BOUT ses filles, à chacune 230l., à ses 4 enfants une maison qui reviendra après leurs mariages à son héritier, institue Jean BOUT son fils aîné son H.U. De même la dite Anne VALAT ayant été désignée héritière de + Antoine BOUT à charge de rendre l'hérité à l'un de ses enfants, l rend au dit Jean BOUT son aîné.	
3E9332	2720	16/05/1684	Ach	Recoules d'A.	VALAT Guillaume , laboureur TEULON Jean et PRUNIERE Jean	Guillaume VALAT d'Escudièrette vend à Jean TEULON et Jean PRUNIERE à chacun pour moitié terres pour 250l., de laquelle somme le dit VALAT a obligation envers Me Joseph ROUSSEL	signé : Roussel, VALAT, TEULON
3E9332	2721	16/05/1684		Recoules d'A. (Ecudièrette)	VALAT Guillaume , laboureur PRUNIERE Jean	Promesse du dit VALAT envers lJean PRUNIERE de changer une muraille	signé VALAT
3E9330	2419	15/01/1680	Quittance	La Chaze de Peyre Prinsuéjols	VALENTIN Jean GIBILIN Pierre	Jean VALENTIN de Lasbros confesse avoir reçu de Pierre GIBILIN du Py 6l. pour l'estimation faite des biens du dit GIBILIN	
3E9330	2596	30/11/1681		Prinsuéjols	VALLAT Anne TEROND Antoine	Anne VALLAT vve d'Antoine BOUT de Soulages confesse tenir à titre précaire d'Antoine TEROND de Praviaia, une vache et son veau pour les nourrir et entretenir?	
3E9332	2904	9/06/1685	Don	La Fage Montx Prinsuéjols	VALLAT Antoine VALLAT Catherine	Antoine VALLAT donne à Catherine VALLAT sa sœur un pré acquis de + Pierre RIGAL sous réserve qu'il revienne à son décès à Antoine BARLET fs de Catherine et filieul d'Antoine	
3E9332	2903	9/06/1685	Quittance	La Fage Montx Prinsuéjols	VALLAT Antoine GIZARD Pierre et JANVIER (?)Jean	Antoine VALLAT reçoit de Pierre GIZARD et Jean JANVIER beau-père et beau-fils du Py 32l. dont Pierre GIZARD était débiteur	

3E9329	1686	6/09/1669	Quittance	La Fage Montx. Prinsuéjols	VALLAT Antoine VALLAT Jean	Antoine VALLAT natif du Py, marié à La Fage Montx reçoit de Jean VALLAT du Py son frère 40l. pour la constitution faite au dit Antoine par Jacques VALLAT son père et par le dit Jean dans son CM avec Marguerite VAISSADE reçu par moi notaire.	
3E9332	2859	8/04/1685	Obligation		VALLAT Antoine et LAPORTE Pierre PERIER Pierre, prêtre	Antoine VALLAT de La Fage et Pierre LAPORTE d' Anglars s'engagent à payer à Pierre PERIER, curé de St Laurent la somme de 150l.	
3E9332	2760	24/06/1684		La Fage Montx	VALLAT Antoine, laboureur	Fondation par Antoine VALLAT à L'église de la Fage Montx, d'une somme de 157l.10s.due au dit VALLAT par Pierre CASTANIER pour une vente de terre du 4/7/1678, fondation utilisée pour dire des messes pour le repos de l'âme du dit testateur	
3E9332	2859	8/04/1685	Obligation		VALLAT Antoine, ISAVEN Pierre et LAPORTE Pierre PERIER Pierre, prêtre	Antoine VALLAT, Pierre ISAVEN et Pierre LAPORTE ce dernier d'Anglars doivent solidairement à Pierre PERIER, curé de St Laurent la somme de 150l.	signé PERIER
3E9329	1810	28/11/1670	CM	Marchastel	VALLAT Guillaume VIRON Antoinette	Guillaume VALLAT fils de + Guillaume et de Catherine ISSARNIT d'une part et Antoinette VIRON fille de Guillaume VIRON et de Hélix TONDUT, procédant de Jean TONDUT son oncle et de Jean VIRON son cousin germain, d'autre. La dite Antoinette VIRON s'est constitué en dot tous ses biens, son frère Andrieu VIRON lui fait don de 6l.,	
3E9330	2550	10/05/1681	Quittance	Marchastel	VALLAT Guillaume ISSARNY Guillaume	Guillaume VALLAT confesse avoir reçu de Guillaume ISSARNY la somme d'une livre suite à l'arrentement existant entre eux.	
3E9328	1530	12/06/1657	Testament	Prinsuéjols (Usanges)	VALLAT Isabel	à Guillaume et Jean VALLAT ses frères 10l. chacun, à Jeanne et Agnès VALLAT ses sœurs à chacune 5l., à Jeanne VALLAT sa sœur marié à Jean ALENC de Reyrac une robe et cotillon, à Isabel VALLAT sa sœur marié à Malbouzon une robe et une chemisette..., institue Jacques VALLAT son frère aîné son H.U.	
3E9332	2710	6/05/1684	Cod	Prinsuejols (Usanges)	VALLAT Jacques	donne procuration à sa femme en cas d'absence de neveu ou de nièce de choisir un parent ou allié tel qu'elle trouvera à propos	
3E9329	1835	28/05/1671	Accord	Prinsuéjols (le Py)	VALLAT Jacques TROCELLIER Pierre	accord d'échange de terrains entre les deux parties	
3E9329	1843	18/06/1671	Quittance	Prinsuéjols (le Py)	VALLAT Jacques TROCELLIER Pierre	Suite à l'échange ci-dessus, Jean TARRISSON de la Baume et Jacques CHASSARIQ consul perpétuel de la Comté de Peyre, experts établissent la valeur des lots. Suite à quoi Jean VALLAT verse à Pierre TROCELLIER 66l.	signé CHASSARIQ
3E9332	2702	4/05/1684	Arrentement	Prinsuejols (Usanges)	VALLAT Jacques CHANABON Bernard, laboureur	Jacques VALLAT arrente à Bernard CHANABON tous deux d'Usange, au dit lieu : maison, jardin, prés, champs et terres	

3E9332	2704	4/05/1684	Testament	Prinsuéjols (Usanges)	VALLAT Jacques , laboureur	à Catherine PLANIARD sa femme pension et habitation, à Guillaume VALAT son frère la jouissance de prés et champs et 4 moutons, à Jean VALAT son frère 100l. Ddu leg de son + père, à Catherine PLANIARD sa nièce fa de Me Guillaume PLANIARD 500l.,institue sa femme son H.U. à charge de remettre l'héritité à un neveu ou nièce qu'elle désignera	
3E9330	2425	20/02/1680	CM	Prinsuéjols Marchastel	VALLAT Jean BOISSONNADE Marguerite	Jean VALLAT fils de + Jean et de Jeanne REYNALD d'Usanges, procédant de Jacques VALLAT son frère, d'une part et Marguerite BOISSONNADE fille de + Jean et de Jeanne CHARRIERE de Rieutort, procédant de sa mère et de Guillaume BOISSONNADE son oncle, d'autre. La dite Jeanne CHARRIERE fait donation à sa fille de la moitié de tous ses biens se réservant la maison où elle habite et d'être nourrie et entretenue par son héritier. et sachant la dite CHARRIERE avoir été désigné H.U. de + Jean BOISSONNADE sous réserve de rendre l'héritité à l'un de ses enfants, rend celle-ci à sa fille Marguerite.	
3E9330	2449	6/05/1680	Quittance	Marchastel Prinsuéjols	VALLAT Jean VALLAT Jacques	Jean VALLAT de Rieutort confesse avoir reçu de Jacques VALLAT d'Usanges son frère, 36l. en diminution du leg fait par + Jean VALLAT et Jeanne REYNALD père et mère des parties et reçu par Me DALLE (le Cher)	
3E9329	1822	15/04/1671	Quittance	Prinsuéjols (le Py)	VALLAT Jean Habitants du Py	suite à expertise par Mes Jacques CHASSARIQ et Jean PINHEDE du Cher, Jean VALLAT verse 62l. Aux habitants du Py pour la vente ci-dessus	signe : CHASSARIQ, PINHEDE cf 1795
3E9328	1404	14/02/1656	Quittance	Noalhac Prinsuéjols	VANEL Antoinette CHASTANG Agnès	Antoinette VANEL de Bécus reçoit d'Agnès CHASTANG du Py 80l. du leg de jeanne VANEL sa sœur dans son T. reçu par moi notaire	
3E9329	1713	27/01/1670	CM	Prinsuéjols (le Py)	VANEL Durand GIBILIN Catherine	Durand VANEL fils de + Durand et d'Anne CHASTANG d'une part et Catherine GIBILIN fille de Jean et d'Antoinette SERVENT d'autre. La dite Anne CHASTANG comme héritière de son mari (T du 22/3/1653) rend au ndit Durand VANEL l'héritité. De leur côté les dits Jean GIBILIN et Antoinette SERVENT constitue dot à leur fille de 300l., robes, brebis,... et la dite Antoinette GIBILIn apporte de son chef 500l. Jean GIBILIN frère de Catherine donne à sa soeur une vache.	cf 1779, 1828 signé GIBILIN
3E9330	2479	17/07/1680	Quittance	Prinsuéjols (le Py)	VANEL Durand GIBILIN Jean	Durand VANEL époux de Catherine GIBILIN confesse avoir reçu de Jean GIBILIN son beau-frère 84l. de la constitution de dot faite à la dite Catherine par + Jean GIBILIN son père dans son CM par moi notaire	

3E9330	2538	2/04/1681		Prinsuéjols	VANEL Durand FOURNIER Pierre, bachelier en droit	Durand VANEL sachant être débiteur envers Pierre FOURNIER de Trémouloux de 14l. pour prêt ci-devant fait, laquelle somme est à prendre sur les héritiers de + Jean PRADILHIER de Banassac (?) lequel est débiteur de + Durand VANEL père du dit Durand VANEL par obligation du 22/7/1651 par Me MENUT (Marvejols)	signé FOURNIER
3E9329	1743	16/12/1669	Vente	La Fau de Peyre La Chaze de Peyre	VANEL Guy RAMADIER Jean, notaire	Guy VANEL de Beauregard vend à Jean RAMADIER de Lasbros, receveur de la baronnie de Marchastel, un champ pour 19l.	
3E9328	1473	28/12/1656	Quittance	Le Buisson Prinsuéjols	VANEL Jean CHASTANG Agnès vve VANEL Durand	Jean VANEL de Maison Neuve reçoit d'Agnès CHASTANG du Py 15l. Des droits de + Jeanne VANEL sa sœur.	
3E9328	1497	29/01/1657	Quittance	Le Buisson Prinsuéjols	VANEL Jean CHASTANG Agnès vve VANEL Durand	Jean VANEL de Maison Neuve reçoit d'Agnès CHASTANG vve de Durand VANEL du Py, sa belle-sœur, 50l. Pour reste de la somme de 300l. constitué par + Durand VANEL père de Jean dans le CM du dit Jean.	
3E9328	1472	28/12/1656	Quittance	Le Buisson Malbouzon	VANEL Jean DELCROS Jean dit Chavrier	Jean VANEL de Maison Neuve comme héritier de + Jeanne VANEL sa sœur reçoit de Jean DELCROS son beau-frère 10l. et 4 brebis	
3E9332	2876	9/05/1685	Don	Le Buisson	VANEL Jeanne REYCOSSIER Jeanne	Jeanne VANEL du Buisson, vve de François REYCOSSIER tailleur d'habits donne à sa fille Jeanne REYCOSSIER tous ses biens sous réserve d'être nourrie et logée sa vie durant. La dite Jeanne REYCOSSIER se subrogeant à son frère Pierre REYCOSSIER, tailleur, moyennant la somme de 340l.	
3E9332	2694	29/04/1684	Arrentement	La Fage Montx	VAYSSADE Jean, CHARDAYRE Jacques	Jean VAYSSADE curé de la Fage Montivernoux arrente à Jacques CHARDAYRE de Grand Viala un pré	signé VAYSSADE
3E9332	2857	6/04/1685	Quittance	Estables Marchastel	VAYSSIERE Pierre BERGOUCHOUX Pierre	Pierre VAYSSIERE comme maître des biens de Jeanne NOAL son épouse, reçoit de Pierre BERGOUCHOUX greffier du mandement de Marchastel 10l. pour 1/5 des meubles appartenant à Jeanne NOAL	
3E9330	2376	18/06/1679	Quittance	La Fau de Peyre Prinsuéjols	VEDRINE Marie BOUSSUGE Jean	Marie VEDRINE de Beauregard confesse avoir reçu de Jean BOUSSUGE du Bouschet, la somme de 28l. pour la nourriture de leur fille Jeanne	
3E9329	1885	11/03/1672	Quittance	La Fau de Peyre Prinsuéjols	VEDRINE Marie BOUSSUGE Jean	Marie VEDRINE de Beauregard disant être enceinte de Jean BOUSSUGE du Bouschet à reçu du dit BOUSSUGE 80l. et l'engagement du dit BOUSSUGE de recevoir l'enfant pour le nourrir et l'élever "à la crainte de Dieu, comme un père doit faire à son enfant"	

3E9332	2796	20/10/1684	Testament	Brion (Le Fau)	VIALAR Jeanne vve RESSOUCHES Jean	à Pierre et Jean RESSOUCHES ses fils 150l. chacun, institue sa fille Filipe RESSOUCHE son H.U., mention de 150l. dues à Jeanne VIALAR par Marguerite VIALAR de Grandvals provenant de sa constitution de dote	
3E9329	1752	5/04/1670	Quittance	Ste Colombe de P. Prinsuéjols	VIDAL Guillaume CHANTAL Guillaume et Guillaume	Guillaume VIDAL de la Prugerette pour lui et son fils Antoine, comme ayant droits cédés de Jean PORTE de Marvejols, recoit de Guillaume et Guillaume CHANTAL père et fils de Soulages 253l. suite à contrat de rémission	
3E9332	2762	26/06/1684	Quittance	Canilhac	VIDAL Jean (Me), marchand Me VIDAL Antoine	Jean VIDAL reçoit de Antoine VIDAL son frère 300l. De la dot faite par Me Guillaume VIDAL dans son CM avec Delle Marie TEISSIER reçu par Me BONNAFOUS (La Canourgue)	signé : J. VIDAL, A. VIDAL
3E9329	1876	3/02/1672	Testament	Marchastel (Rieutort)	VIDAL Jeanne femme de BONNIOL Pierre	à Jean, Guillaume, Jacques, Antoine, Maximilien et autres Jean, Jacques et Denis BONNIOL ses fils à chacun 50l., à Jean, Jacques, Maximilien et Denis ses petits-enfants à chacun un agneau, à Denis son fils outre les 50l. elle donne 150l. Pour ses études afin de devenir prêtre, à Antoinette BONNIOL sa fille aînée 200l. et deux brebis, à Catherine BONNIOL sa fille 100l., à Filipp CHARBONNIER vve de Pierre AMOUROUX 3 coiffes et un cotillon, institue son mari Pierre BONNIOL son H.U. à charge de rendre l'hérité à Jean BONNIOL son fils aîné..	cf : 1888
3E9329	1879	3/02/1672	Testament	Marchastel (Rieutort)	VIDAL Jeanne femme de BONNIOL Pierre	Jeanne VIDAL déclare devoir à Marguerite RESCOSSIER de Rieutort 60l., à Catherine RESCOSSIER du lieu 11l., à la femme de Jean VIRON 4l., à la femme de Jean SEGUIN de Baboyères 3l., à marguerite AMOUROUX du lieu 4l., à Pierre FABRE 4l. 14 sols,	
3E9329	1854	6/09/1672	Testament	Marchastel (Rieutort)	VIDAL Jeanne vve BOISSONNADE Jean	à Jean FONTANIER (?) son fils d'un premier mariage 15l., à Antoine BOISSONNADE son fils 15l., à Jean HUGONNET son petit-fils 30l., institue Guillauma BOISSONNADE sa fille son H.U.	
3E9332	2778	7/08/1684	Quittance	Salmont Prinsuéjols	VIDAL Pierre ALANCHE Durant	Pierre VIDAL de Busses reçoit de Durant ALANCHE son beau-frère d'Usanges, 280l. Pour les droits légitimes d'Antoinette ALANCHE sa sœur et épouse du dit VIDAL	
3E9330	2521	26/01/1681	Quittance	Salmont Prinsuéjols	VIDAL Pierre ALANCHE Durand	Pierre VIDAL de Buses confesse avoir reçu de Durand ALLENCHÉ d'Usanges 27l. provenant d'une obligation suite aux droits paternels et maternel d'Antoinette ALANCHE sa femme et sœur du dit Durand.	
3E9328	1613	24/05/1659	Vente	Malbouzon	VIGOUROUX Guillaumette PRADIER Jean	Guillaumette VIGOUROUX vve d'Antoine LIMANCHE vend à Jean PRADIER son beau-fils un champ pour 45l.	signé PRADIER

3E9328	1488	2/07/1656		Malbouzon Marchastel	VIGOUROUX Guillaumette et PRADIER Jean PRUNIERES Jacques, marchand	Suite à contrat de vente de 140l; 10sols et d'un contrat de plus-value de 45l; entre + Antoine LIMANCHE époux de Guillaumette VIGOUROUX et Me Pierre PRUNIERES pour la cession d'une métairie un différent existait entre Jacques PRUNIERE fils de Pierre et Guillaumette VIGOUROUX et Jean PRADIER son beau-fils. Moyennant le paiement par Jacques PRUNIERES de 60l. à Guillaumette VIGOUROUX et Jean PRADIER accord est trouvé.	signé PRUNIERES
3E9332	2772	18/07/1684	Testament	Nasbinals (Rieutortet)	VIGOUROUX Jean	à Antoine le jeune son fs 300l. + coffre, institue son épouse Marguerite BEYRES son H.U. à charge de rendre l'héritage à Antoine l'ainé quand bon lui semblera	
3E9332	2825	2/02/1685	Quittance	Prinsuéjols	VIGUIER Jean, archer SALLES Guillaume	Jean VIGUER de languedoc, recoit de Guillaume SALLES de Praviala 60l. Pour l'Arr d'une métairie fait au nom de sa femme.	signé VIGUIER
3E9332	2826	2/02/1685	Obligation	Prinsuéjols (Praviala)	VIGUIER Jean, archer SALLES Guillaume	Jean VIGUIER Guillaume SALLES reconnaît devoir à Guillaume SALLES la somme de 80l.	signé VIGUIER
3E9330	2616	26/01/1682		Brion (la Valentine)	VINCENT Pierre	Pierre VINCENT sachant avoir fait son T. déclare avoir été payé par Jean TEISSEDRE de Reyrac, son neveu, de toutes les affaires qu'ils ont eues dans le passé, de même pour Jean ALBERNHAS de la Chaldette, déclarant aussi avoir donné à sa fille Hélix VINCENT 70L.	
3E9329	1939	20/03/1673	CM	Laissac - 12 / diocèse de Mende	VIVIER Etienne PELISSIER Antoinette	Etienne VIVIER fils de Guillaume et de + Françoise SEGUIN d'une part et Antoinette PELISSIER fille de Jacques et de Jeanne BESSE d'autre. Les dits Jacques PELISSIER et Jeanne BESSE font donation à leur fille de la moitié de tous leurs biens	
3E9329	1942	22/03/1673	CM	Laissac - 12 / diocèse de Mende	VIVIER Etienne PELISSIER Antoinette	Etienne VIVIER fils de Guillaume et de + Françoise SEGUIN, procédant de Etienne SERVANT (?) son parrain et d'Agnès CHASTANG sa marraine, d'une part et Antoinette PELISSIER fille de Jacques et de Jeanne BESSE d'autre. Les dits Jacques PELISSIER et Jeanne BESSE font donation à leur fille de la moitié de tous leurs biens	